

B 787,995



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



ESSAI

SUR

LA CALLIGRAPHIE

DES

MANUSCRITS DU MOYEN-AGE,

ET SUR

LES ORNEMENTS

DES PREMIERS LIVRES D'HEURES IMPRIMÉS ;

PAR E.-H. LANGLOIS,
Du Pont-de-l'Arche.

ORNÉ DE DIX-SEPT GRAVURES.



ROUEN.
ÉD. FRÈRE ET LEBRUMENT, LIBRAIRES,
QUAI DE PARIS, 45.

M DCCC XLI.

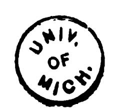
[redacted]

ESSAI

SUR

LA CALLIGRAPHIE.

[redacted]


UNIV.
OF
MICH.

Bibl. Roy.le de Paris M.S. N. 920



[redacted]

ESSAI

SUR

LA CALLIGRAPHIE

DES

MANUSCRITS DU MOYEN-AGE

ET SUR

LES ORNEMENTS

DES PREMIERS LIVRES D'HEURES IMPRIMÉS,

PAR E.-H. LANGLOIS,

DU PONT-DE-L'ARCHE.

ROUEN.

IMPRIMERIE DE I.-S. LEFEVRE,

RUE DES CARMES, 20.

MDCCCXLI.

[redacted]

[redacted]

ESSAI

SUR

LA CALLIGRAPHIE

DES

MANUSCRITS DU MOYEN-AGE.



ous nous garderons bien de nous faire, en plaçant le berceau de la Calligraphie à côté de celui du monde, inviter par le lecteur à *passer au déluge :* ainsi, nous laissons derrière nous l'inventif Cadmus, et conséquemment, derrière

[redacted]

Cadmus, ces époques englouties dans l'océan des âges, où l'écriture ne dut être que l'iconographie elle-même. Puis, sans examiner si cette écriture primitive, qui comprenait dans son alphabet immense toutes les formes que revêt la matière, fournissait, autant qu'on l'a prétendu, des ressources à l'homme pour *donner des corps à ses pensées*, nous ne partirons que des temps beaucoup plus clairs où le dessin, restreint à des destinations moins relevées, ne servit plus que de parure à ce pauvre petit nombre de signes dont la combinaison prodigieuse est encore jusqu'à présent le chef-d'œuvre de l'esprit humain.

Le mot *Calligraphie*, généralement usité en parlant de l'exécution des anciens manuscrits, est emprunté du grec Καλλιγραφία, qui signifie indifféremment, peinture ou écriture d'une élégante beauté; mais c'est principalement sous le rapport de la peinture qu'il se trouvera fréquemment répété dans le cours de ces remarques : nous n'y parlerons guère, en effet, que de l'emploi de cet art à l'ornement et à l'illustration des livres, usage qui, remontant à la plus haute antiquité, passa probablement des Égyptiens, dont nous possédons encore de magnifiques *papyrus*, aux peuples de la Grèce, qui le transmirent aux

Romains, auxquels nous l'avons emprunté nous-mêmes.

Quant à ces derniers, nous lisons dans l'*Histoire naturelle* de Pline, liv. xxv, c. 2, que, vers la fin de la République, les médecins Cratévas, Dionysius et Métrodore, peignirent dans leurs ouvrages, quoique avec peu d'habileté, les plantes qu'ils y avaient mentionnées ; et le même auteur, liv. xxxv, c. 2, rapporte les louanges que Cicéron, dans son traité intitulé *Atticus*, donne à Marc Varron, pour avoir ingénieusement inséré, dans la multitude de ses livres, non-seulement les noms, mais encore les effigies de plus de sept cents personnages illustres. Sénèque, dans son traité *de Tranquillitate animi*, IX, parle aussi de livres ornés de portraits (*cum imaginibus*). Le savant bibliographe M. G. Peignot, de Dijon, pense que ces sortes de sujets se mettaient plutôt dans des livres de forme carrée, *libri plicatiles*, que dans ceux qui étaient roulés, *voluti*, et cite, à l'appui de cette opinion, les vers suivants de Martial (*lib.* XIV, *épigr.* 186) :

Quam brevis immensum cepit membrana Maronem !
Ipsius vultus prima tabella gerit.

Enfin, aux principaux sujets dont on embel-
[redacted]

lissait les manuscrits à ces époques antiques, se trouvaient souvent annexés des ornements de divers genres, notamment ceux que l'on désignait par les noms de *vinicolæ, viticulæ,* et que nous appelons aujourd'hui *vignettes* [1].

Les plus anciens monuments de la Calligraphie romaine qui soient parvenus jusqu'à nos jours, à travers les ravages des Goths qui commirent d'horribles dévastations en Italie, jusqu'au mi-

---

[1] M. Peignot, dans sa curieuse et savante notice sur vingt-et-une grandes miniatures d'un manuscrit du XVe siècle, lue à l'Académie de Dijon, le 11 juillet 1832, dit que les ornements nommés *arabesques*, que l'on trouve sur des manuscrits, sont bien postérieurs aux *vignettes*, et qu'ils sont ordinairement composés de plantes, d'arbustes, de branches légères et de fleurs qui s'entrelacent et entourent les pages. Après cette description, qui peut s'appliquer en partie à la flexibilité comme aux directions capricieuses des rameaux de la vigne, il ajoute que l'origine des *arabesques* provient de ce qu'à une certaine époque on mettait partout des inscriptions arabes comme ornements, et que ces inscriptions, grossièrement copiées, ont dégénéré en simples dessins de toutes sortes d'entrelacements, qui ont conservé le nom *d'arabesques*. Cependant, en accordant aux *vignettes* les véritables caractères que semblent leur assigner les formes du végétal auquel leur nom fait allusion, ces deux mots ne paraissent-ils pas désigner à-peu-près les mêmes motifs d'ornement? Quant à celui *d'arabesques*, quoique probablement assez moderne, il n'en est pas moins vrai qu'il est maintenant universellement consacré à rappeler une foule d'ornements fantasques, peints ou sculptés, fort en usage dans la haute antiquité, et dont les artistes de la Renaissance, après les avoir exhumés, ont fait un si luxuriant emploi. Au reste, comme dans leur application au style de nos mo-

lieu du VIe siècle, sont probablement certains manuscrits des œuvres de Virgile et un exemplaire de Térence, qui leur est postérieur, mais auquel on a long-temps assigné une aussi haute antiquité. Parmi les premiers, nous citerons celui que beaucoup de savants ont, par un commun accord, désigné par excellence sous le titre de *Codex romanus*. Ce livre précieux, écrit en capitales romaines rustiques ou négligées, et qui, dans le XIIIe siècle, appartenait encore à notre illustre abbaye de Saint-Denis, en France, comme le témoigne une inscription gothique tracée sur sa quatrième page, faisait, avant nos glorieuses campagnes d'Italie, qui nous valurent sa possession, ou plutôt sa restitution momentanée, partie de la Bibliothèque Vaticane, sous le n° 3867. Les Bénédictins, auteurs du *Nouveau Traité de Diplo-*

---

numents gothiques, ces deux mots *arabesque* et *mauresque* ne se rattachent, dans les doctrines archéologiques, qu'à des idées contradictoires ou fort embrouillées, je ne doute pas que M. Peignot, dont j'honore et la personne et le savoir, ne soit fondé à dire que les *arabesques* sont des caractères arabes dégénérés en entrelacs bizarres ; il est certain cependant que ces ornements, plus ou moins riches de fleurons, plus ou moins artistement combinés, appartiennent à toutes les époques barbares de l'art en Europe, et se retrouvent chez des peuples même qui, probablement, n'eurent jamais d'inscriptions arabes à défigurer, en cherchant à les imiter.

[redacted]

matique [1], le croient au plus du IVe siècle ; Montfaucon, qui n'osait déterminer son âge, se contentait de lui assigner une très-haute antiquité ; mais un savant, dont l'opinion est d'un grand poids dans de semblables questions, Bottari, croit pouvoir le faire remonter jusqu'au milieu du IIIe siècle. Cependant, d'Agincourt qui, dans son *Histoire de l'Art*, place au IVe ou au Ve siècle l'exécution d'un autre *Virgile*, orné de cinquante miniatures, et qui fait aussi partie de la Bibliothèque Vaticane, n° 3225, ne voit qu'une œuvre du XIIe ou du XIIIe siècle dans celui dont nous nous occupons. Mais, en vérité, quand même ce jugement ne serait pas gravement invalidé par les autorités contradictoires que nous citons, comme d'Agincourt n'en signale aucune à l'appui de son opinion, nous regardons comme beaucoup plus

---

[1] Ce traité a pour auteurs dom Tassin et dom Toustain, dont le titre de religieux Bénédictins semble garantir l'érudition. En effet, l'ordre illustre auquel ces deux écrivains appartenaient ne s'est-il pas placé au-dessus de toutes les formules de reconnaissance et d'admiration par ses immenses et prodigieux travaux, et par l'invincible courage avec lequel il a défendu, contre l'invasion de la barbarie, les trésors historiques et littéraires de l'antiquité ? Oui, certes, c'est en robe noire, la tête couverte du *cucullus* et ceinte de la couronne monacale, que, dans les Gaules, la science est descendue des dernières époques romaines jusqu'à nous.

sûr de nous en rapporter aux savants dont l'avis diffère si notablement du sien. Quoi qu'il en soit, en maintenant, avec justice, à ce manuscrit l'antiquité que l'auteur en question lui a contestée, il est probable que ses peintures, incorrectement dessinées, mais dont le style conserve le cachet sévère de l'antique, ne sont que des pastiches inspirés par des originaux remontant à une bien plus haute date.

P. Santo-Bartoli fit, pour le cardinal Massimi, la copie la plus connue des peintures de ce précieux *Codex;* mais cet artiste, entraîné, comme dans tout ce qu'il exécutait, par l'extrême facilité de son talent et sa rare habileté dans le dessin, ne manqua pas d'apporter dans ce travail un raffinement de goût, une pureté de forme et une intelligence dans les effets, qui ne peuvent donner qu'une idée magnifique, mais peu fidèle des originaux.

Ce beau manuscrit contient les Bucoliques, les Géorgiques et l'Énéïde de Virgile, écrites sur le recto et le verso de 309 feuillets de vélin grand in-4°; mais les miniatures, au nombre de dix-huit, ne sont pas toutes d'égale grandeur, les unes occupant la page entière, et les autres la demi-page seulement. Celle de ces peintures où

[redacted]

se trouve le sujet de notre planche, calqué sur l'original, et représentant Énée et Didon, porte sept pouces onze lignes de largeur, sur sept pouces neuf lignes d'élévation. Le tableau complet représente l'hymen clandestin du fils d'Anchise et de la malheureuse reine de Carthage (*Æneid.*, lib. 4, vers 160-170). A droite, sur le premier plan, ils se tiennent embrassés à l'abri d'une grotte (voir la pl. Ire, en regard), à quelques pas de laquelle sont attachés, aux branches d'un arbre, deux chevaux couverts d'un riche harnais; la partie supérieure de cette composition est occupée par une forêt où se voient assis deux Troyens armés de la lance et du bouclier : de cette dernière arme, qu'il tient élevée au-dessus de sa tête, un de ces personnages se fait un abri contre la pluie qui tombe par torrents.

J'ai souvent admiré, à la Bibliothèque Royale, l'inestimable volume où se trouve cette peinture, et dont j'ai copié plusieurs autres sujets. Tous les personnages, traités dans le style purement antique, y sont généralement revêtus de la tunique et de la chlamyde, et chaussés du *calceus* et des *fasciæ*. La plupart des hommes, notamment le héros du poëme, y portent le casque ou le bonnet phrygien, à la sommité arrondie en volute.



[redacted]

[redacted]

Ce que j'ai toujours regardé comme extrêmement remarquable, c'est la transmission de ce costume, à fort peu de différence près, dans les peintures et les monuments du moyen-âge, jusqu'au XII[e] siècle inclusivement. La coiffure phrygienne, surtout, se voit reproduite dans une foule de manuscrits de la troisième race même, et jusque dans le précieux portrait sur émail de Geoffroy d'Anjou, que possède la Cathédrale du Mans.

Quel dommage, pour les vieux chroniqueurs qui firent descendre les Français de la noble lignée du vaillant Hector, de n'avoir pas songé à donner quelque vraisemblance à ce glorieux rêve, en l'étayant de cette observation archéologique!

Ainsi, les Romains pratiquèrent, comme nous venons de le voir, la miniature calligraphique; et cette branche de l'art, qui s'était perfectionnée avec les genres principaux dont elle émanait, tomba avec eux dans la décadence aux approches des premiers Constantins, temps où commença à éclore le style bâtard du Bas-Empire, qui s'introduisit, à des époques plus ou moins rapprochées, dans les différentes parties de l'Europe, où il se reproduisit sous des formes bien plus barbares encore.

C'était sous l'influence de cet esprit d'imita-

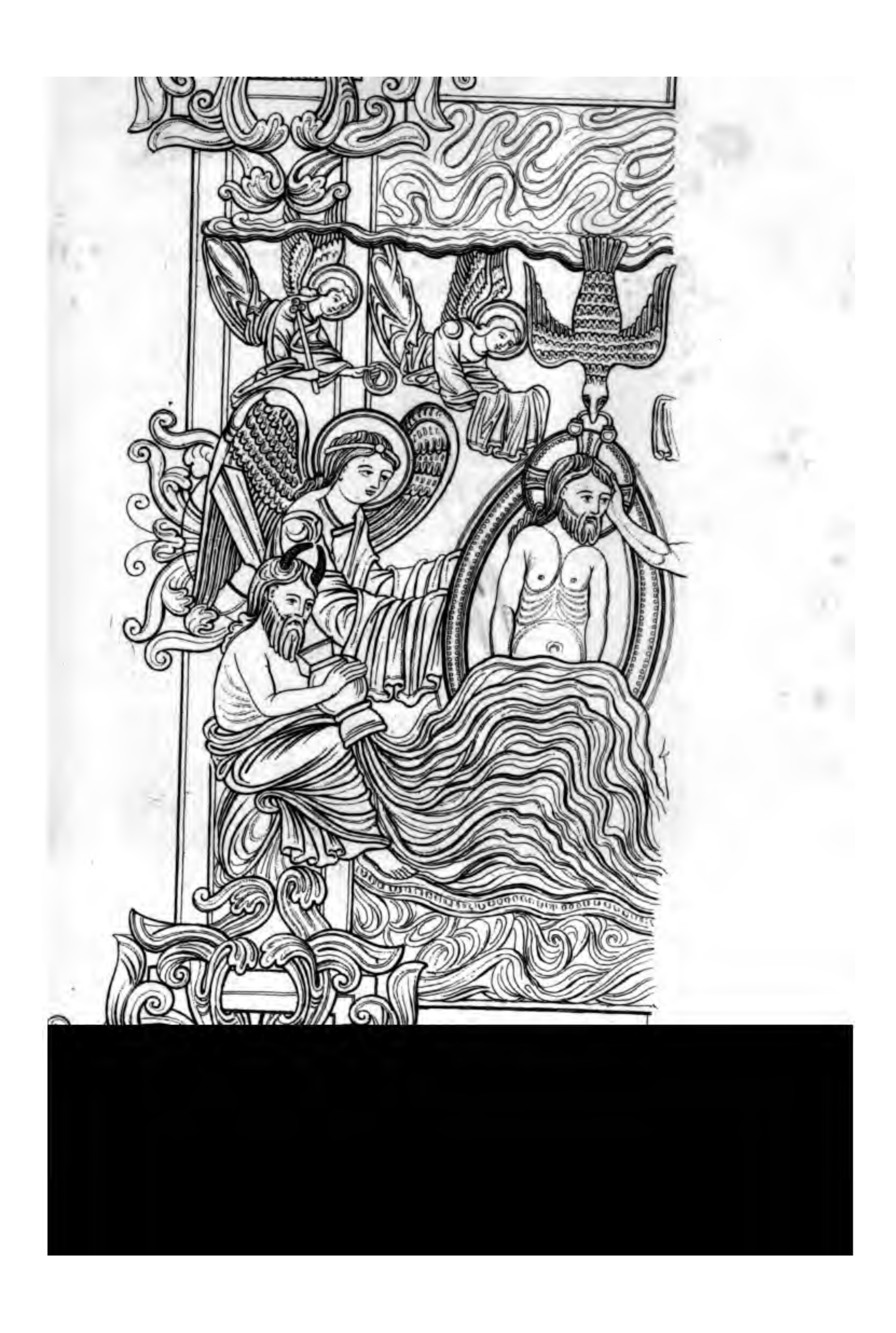
[redacted]

tion qu'au milieu des ténèbres des IXe, X^e^ et XIe siècles, quelques miniaturistes calligraphes employèrent encore les allégories poétiques de l'antiquité profane, qu'ils introduisirent jusque dans des sujets sacrés, les seuls, à-peu-près, dont on s'occupât à ces époques. Le beau bénédictionnaire de saint Æthelwold [1], dont mon honorable ami, M. John Gage, directeur de la Société royale des Antiquaires de Londres, a donné une si précieuse description dans l'*Archæologia* (t. XXIV, p. 1), nous offre un exemple de ces applications hétéroclites. Ce magnifique *codex* renferme une peinture représentant le baptême du Christ, scène dans laquelle le fleuve du Jourdain personnifié tient une rame et renverse une urne, de laquelle ses eaux s'échappent par torrents (voir pl. II). Le front de cette figure classique est surmonté de deux cornes d'or [2].

---

[1] Saint Æthelwold, évêque de Winchester, mourut en août 984. Le manuscrit dont il est question, écrit par le moine Godemann, dans le cours du Xe siècle, par ordre de ce prélat, appartient aujourd'hui au duc de Devonshire. Il est enrichi de trente-deux peintures resplendissantes d'or.

[2] Nous empruntons aux gravures de la dissertation de M. J. Gage, un spécimen de cette peinture, dont nous ne donnons que la moitié, sous le rapport de sa largeur. Sa hauteur totale, comprise entre les extrémités extérieures des rosaces des angles, considérées dans



[redacted]

Corniger Hesperidum fluvius regnator aquarum.
Æneid, VIII, 77.

Cælataque amnem fundens pater Inachus urna.
Æneid, VII, 792.

Il s'en fallait toutefois que cette audacieuse alliance d'une création mythologique avec l'Evangile, fût une innovation; de semblables exemples remontaient aux premiers temps de l'ère chrétienne. En effet, un sarcophage antique, en marbre blanc, exhumé sur le mont Vatican, se voit décoré d'un bas-relief, où le Jourdain encore paraît également sous des formes humaines dans l'enlèvement du prophète Elie. Un manuscrit grec de la Bibliothèque Vaticane, du VIIe ou VIIIe

---

le sens vertical, est de huit pouces six lignes. Dans ce que n'a pu contenir notre planche, saint Jean-Baptiste, revêtu d'une peau de chameau, tient sa main gauche fort ouverte, et pose la droite sur la tête du Christ. Au-dessus de lui descendent deux petits anges semblables aux deux qui se voient dans notre spécimen, et portant des objets entièrement pareils à ceux que tiennent les autres. Derrière le précurseur, un ange élégamment coiffé d'un large bandeau, en forme de mitre grecque, présente un linceul déployé sur ses bras. Ce dernier ange est dans les proportions de celui qui se tient à côté du messie.

Dans les peintures de ce splendide manuscrit, tous les personnages sont encadrés, tantôt dans des bordures quadrilatères, ornées sur leurs angles de rosaces magnifiques, comme dans notre gravure, tantôt sous des arcades à plein cintre de la plus riche architecture, mais d'un style pesant et lourd, dans le goût Lombard.

[redacted]

siècle, où se trouve l'histoire de Josué en vingt-et-une grandes peintures, nous montre aussi ce fleuve appuyé sur son urne, élevant d'une main une poignée de roseaux, et désigné par son nom écrit en grec au-dessus de sa tête. C'est ainsi que, dans un de ses magnifiques tableaux de Moïse exposé sur les eaux du Nil, le grand Poussin a figuré ce dernier fleuve en l'animant des couleurs de la vie, ainsi que le sphynx compris dans le même sujet.

Dans une des peintures du manuscrit dont nous parlions tout-à-l'heure, Josué circoncit les Israélites, qui ne l'avaient pas été depuis la sortie d'Egypte. L'artiste s'est avisé d'allégoriser la colline sur laquelle eut lieu cette cérémonie, par un homme à-peu-près nu, à demi-couché, appuyé sur le coude droit, et tenant la main gauche élevée, comme pour montrer le ciel. L'inscription grecque placée près de ce personnage, équivaut à ces mots : *Collis præputiorum.*

On rencontre fréquemment, dans cette même suite, de belles et nobles traditions de l'art antique; mais la plus remarquable, peut-être, fait partie de la miniature qui représente Josué arrêtant le soleil, pour achever de défaire les Amorrhéens assiégeant Gabaon. Cette ville, exprimée

par une figure de femme du style le plus sévère, est assise, et tient, de la main gauche, un long sceptre, et sa tête, tourelée, est entourée d'un nimbe. D'Agincourt qui, dans son *Histoire de l'Art*, donne le trait de ces peintures, remarque, avec raison, l'anxiété avec laquelle cette ville personnifiée attend l'issue du combat qui se livre pour sa délivrance. Au-dessus de sa tête on lit : ΠΟΛΙΣ ΓΑΒΑΩΝ. Cette dernière idée nous rappelle encore le Poussin, faisant, dans son tableau de Coriolan, participer à la scène, également sous des figures de femmes, la ville de Rome et la Fortune. Mais nous ne nous permettrons pas d'examiner si ce qu'on doit tolérer dans les produits de l'art tombant en décadence, et qui fut un trait remarquable d'érudition archéologique, aux époques barbares où fut exécuté le manuscrit de saint Æthelwold et ceux qui présentent des exemples analogues, peut, sous les pinceaux du savant et sublime auteur du Testament d'Eudamidas et des Sept-Sacrements, passer entièrement exempt de toute critique.

Un manuscrit grec du IXe ou du Xe siècle, contenant les prophéties d'Isaïe, et classé sous le nº 755 dans la Bibliothèque du Vatican, offre, [redacted]

poétique, d'un ordre bien plus élevé que celle du bénédictionnaire de saint Æthelwold. Ce sujet représente Dieu, figuré par une main sortant des cieux, inspirant Isaïe la nuit comme le jour. La Nuit, environnée d'un vaste voile parsemé d'étoiles et portant une torche renversée, marche à la suite du prophète que précède un enfant élevant un flambeau. Les noms de ces deux figures allégoriques Η ΝΥΞ (la Nuit), ΟΡΘΡΟΣ (le Crépuscule), sont inscrits dans le fond de cette miniature, qui porte six pouces et demi de long sur neuf pouces de large; celui d'Isaïe (ΗCΑΙΑC), s'y trouve également écrit.

Aux époques où les grands seigneurs eux-mêmes partageaient l'ignorance du peuple qui ne pouvait lire que dans les images, un usage approprié aux besoins intellectuels de ces temps de barbarie, mais qui probablement n'eut jamais cours en France, exigea fréquemment l'emploi des talents des miniaturistes-calligraphes italiens et grecs : c'était celui des *Exultet;* c'est ainsi qu'on appelait un volume contenant l'hymne qui se chante le Samedi-Saint, pour la bénédiction du cierge pascal, et qui commence par ces mots : *Exultet jam angelica turba.* Ces manuscrits, ou pour mieux dire ces espèces de tableaux, occu-

paient des feuilles de parchemin collées ou cousues l'une au bout de l'autre, et contenaient des sujets peints dans un sens contraire à celui du texte. Le diacre, tandis qu'il chantait l'hymne, déroulait cette longue pancarte du haut de l'ambon ou de la chaire, de manière que la vue des images expliquait au peuple le sens des paroles qu'il entendait prononcer, tandis que les paroles se présentaient au diacre dans leur position naturelle.

On connaît encore plusieurs *Exultet*, plus ou moins complets, surtout dans le royaume de Naples ; ils sont pour la plupart écrits en langue grecque. La Bibliothèque de la Minerve, à Rome, possède quelques fragments d'un ouvrage de ce genre, composé en latin[1].

S'il est permis de conjecturer de ce qu'on trouve dans le royaume de Naples en plus grand nombre qu'ailleurs de ces sortes de manuscrits, que leur usage y était plus généralement répandu, il est certain au moins qu'il existait encore en certains lieux de cette contrée à la fin du XVIe

---

[1] D'Agincourt donne, dans son *Histoire de l'Art* (Peinture, pl. LIII), des exemples gravés des *Exultet*.

et au commencement du XVIIe siècle même. Georges Bruyn, de Cologne, nous en fournit une preuve dans le passage suivant de son ouvrage, intitulé : *Des principales villes du monde* [1] :

« L'église de Caiazo [2] obserue religieusement » le très-ancien vsage des sainctes images, ce » qui est cognu à peu et en Allemagne et en » France, d'où l'on peut tirer que les images » ont esté introduictes aux assemblées des fidèles, affin qu'elles soyent comme le liure des » Laïcs et des Idiots, car en la sepmaine saincte » et le iour du grand samedy, au lieu le plus » éminent de l'église cathédrale, où on a accoustumé de chanter l'Euangile, l'on chante » les Prophéties, et aussi tost le Prestre tire un » rouleau où est dépeincte au vif et representée » de tous ses couleurs l'histoire contenue dedans » la prophétie que le chanoine vient de lire et

---

[1] Cet ouvrage de G. Bruyn, publié à la fin du XVIe siècle et dans les premières années du suivant, se compose de trois gros volumes in-f°, ornés d'un très-grand nombre de planches exécutées presque toutes d'après les dessins de Georges Hoefnagle, qui s'y est plusieurs fois représenté, conversant en voyage avec le célèbre géographe Abraham Ortelius.

[2] Cajazzo, la *Calatia* de l'ancienne Campanie, ville épiscopale du royaume de Naples dans la Terre-de-Labour.

» de chanter. Si que les douze prophéties es-
» tant chantées, l'on monstre douze peinctures
» se tenants l'une à l'autre sur un baston que
» l'on desueloppe et monstre-on au peuple fidel,
» representants et quasi comme de vive voix
» donnants à entendre les douze prophéties
» qu'on a leu. »

C'est par un moyen à-peu-près semblable qu'on représentait jadis l'Apocalypse en France et en Flandres, en faisant passer successivement sous les yeux des spectateurs des tableaux offrant les diverses scènes de cette incompréhensible allégorie.

Disons maintenant quelques lignes, en passant, de l'écriture isolément considérée, car nous n'en parlerons en effet qu'en la considérant sous le rapport de ses formes les plus simples, et non sous celui des innombrables caprices auxquels ces mêmes formes ont été si long-temps et si fréquemment soumises. Par exemple, à certaines époques que je crois antérieures au XVIe siècle, les caractères alphabétiques (il ne s'agit ici bien entendu que des initiales) devinrent quelquefois, sous le pinceau des calligraphes, tout en conservant plus ou moins leur figure grammaticale, de véritables ornements pittoresques, dont les

Bénédictins (pl. XIX, t. II, p. 118 du *Traité de Diplomatique*), ont donné de nombreux *specimen*, en imposant à ces divers genres d'écriture les désignations suivantes : l'*antropomorphique*, composée de figures humaines ; la *zoographique*, d'animaux de toutes espèces ; l'*ornithoëide*, d'oiseaux ; l'*ichthyomorphique*, de poissons, et l'*anthophilloëide*, de fleurs et de feuilles.

Les chrysographes, les calligraphes et les tachygraphes formaient autant de classes d'écrivains que l'antiquité ne confondait pas. Les premiers employaient l'encre d'or ; les seconds écrivaient posément ; les troisièmes, promptement ; et ces différentes fonctions étaient assez bien exprimées par les titres d'écrivains en or, d'écrivains élégants, ou d'écrivains rapides. Au reste, le luxe extraordinaire des caractères d'or ou d'argent ne se déployait ordinairement que dans les diplômes impériaux, ou dans les copies des textes sacrés destinés à des potentats, et presque toujours le vélin employé pour l'exécution de cette noble et splendide calligraphie relevait encore, par sa brillante teinture de pourpre, le radieux éclat des caractères métalliques et des ornements qui les accompagnaient.

Les livres les plus anciens, écrits de cette ma-

nière, sont probablement ceux dont parle Jules Capitolin, dans son *Histoire de Maximin-le-Jeune*, en rapportant que ce prince reçut de Calphurnie, sa mère, le présent de tous les poëmes d'Homère, écrits sur pourpre en lettres d'or. « Selon » toute apparence, dit M. G. Peignot, en citant » également ce fait dans son *Essai sur l'histoire du* » *parchemin et du vélin*[1], ce vélin pourpré n'était » pas, au commencement du IIIe siècle, une in- » vention tout-à-fait nouvelle; car, Capitolin » aurait relevé le prix de ces livres d'Homère » par cette circonstance. Mais le silence de Pline, » sur cet usage de la couleur pourpre, ne per- » met guère, de le faire remonter au-delà de la » fin du Ier siècle. »

On doit naturellement croire que les volumes entièrement écrits en or, tels que ceux dont nous venons de parler, durent être beaucoup plus rares que ceux qui ne l'étaient seulement qu'en partie : c'est à ce dernier genre qu'appartiennent les précieuses Bibles de Charles-le-Chauve, dont

---

[1] Paris, A.-A. Renouard, 1812, in-8o. On trouve, p. 64-84 de cette curieuse publication, beaucoup de détails sur les diverses sortes de pourpre, sur l'*encaustum imperatoribus sacrum*, sur la manière dont les anciens appliquaient l'or sur les livres, etc., etc.

[redacted]

une, inestimable *Codex*, fut offerte à ce prince par les chanoines de Saint-Martin de Tours, en 869. Dans cette dernière se voit une peinture in-folio, représentant cet empereur sur son trône, entouré de personnages de sa cour, et recevant cérémonialement le livre des mains des donateurs, pontificalement vêtus[1]. Quant aux Heures du même monarque, elles sont entièrement en caractères d'or, et, dans le *Nouveau Traité de Diplomatique*, pages 102-9, on atteste, mais sans la moindre désignation de ces volumes, l'existence d'un grand nombre d'autres manucrits où, comme dans ces Heures, l'or fait entièrement les frais du texte[2]. Enfin, très-fréquemment aussi, les titres généraux, et même ceux des simples chapitres de ces livres magnifiques, étaient écrits par lignes alternativement tracées en or et en argent. Cette pompeuse calligraphie, fort ancienne

---

[1] Le père Montfaucon a publié la gravure de cette peinture dans le 1er volume de ses *Monuments de la Monarchie françoise*, pl. 62, pag. 302. M. le comte de Bastard en a, en outre, publié une admirable reproduction dans ses *Peintures des manuscrits français, depuis le* VIIIe *siècle*, 1re livraison.

[2] Dans l'inventaire du mobilier de l'église cathédrale de Saint-Swithin, dressé par Henri VIII, on trouve l'article suivant parmi le détail des joyaux d'or : « *Item, a book of the four Evangelists,* » *written all with gold.* »

dans la plupart des régions orientales, était, comme nous venons de le voir par le passage de Jules Capitolin, très-antérieure à saint Jérôme, qui n'en faisait que fort peu de cas. « Conserve » qui voudra », dit, dans sa préface sur Job, ce savant et vénérable prêtre de Béthléem, « ces » anciens livres écrits en or et en argent sur du » vélin couleur de pourpre (et, comme on dit, » en lettres onciales), livres qui sont plutôt des » fardeaux que des livres; mais qu'on me per» mette, à moi et aux miens, de n'en posséder » que de simples, et moins recommandables par » leur beauté que par leur correction. »

Plus tard, les empereurs d'Orient, craignant de voir l'art chrysographique servir à des emplois profanes, prescrivirent, en attachant certaines peines à la contravention de leur décret, de n'en faire usage que dans l'exécution des livres saints; et le père Mabillon, dans sa *Diplomatique*, page 43, rapporte que saint Boniface, écrivant à l'abbesse Eadburga, lui marque que la sainte Bible est le seul livre qui ait été écrit en or sur un fond de pourpre.

Nous ferons maintenant observer, en deux mots, que l'emploi des lettres d'or dans les manuscrits, commun dans les VIIIe, IXe et Xe siècles, [redacted]

fut infiniment plus rare dans les XIe, XIIe et XIIIe, mais qu'il acquit une vogue nouvelle depuis le XIVe jusqu'au berceau de la typographie, aux premières productions de laquelle on le voit même fréquemment, mais parcimonieusement associé.

Quant aux différentes manières d'employer l'or dans les manuscrits, nous dirons simplement, en passant, que ce métal se réduisait en encre très-ductile et fort éclatante, dont on faisait usage au moyen de la plume, ou qu'on l'étendait par feuilles sur un apprêt qui le fixait et le disposait à recevoir le plus beau bruni; enfin que, réduit en poudre impalpable, agglomérée par la gomme arabique, on en faisait ce que nous appelons aujourd'hui l'or en coquille, et qu'on l'étendait au moyen du pinceau. Cette dernière méthode est la moins ancienne de toutes dans la calligraphie; mais on en fit grand usage dans les miniatures des XIVe, XVe et XVIe siècles, pour réchampir les ornements, et, indistinctement de leurs couleurs, toutes les draperies des personnages. On peut voir dans le *Nouveau Traité de Diplomatique*, t. II, p. 102-9, des remarques curieuses sur l'emploi de l'or dans les manuscrits, et quelques détails sur divers procédés appliqués

à ce même emploi. Nous avons cru devoir nous dispenser d'insérer ces derniers dans le cours de nos remarques, qui sont généralement étrangères à la partie manutentionnelle de la calligraphie.

Si les sculptures grotesques dont les Bénédictins enrichissaient leurs églises ne trouvaient pas grâce aux yeux de saint Bernard, ses enfants spirituels témoignaient, à leur tour, un assez grand mépris pour le luxe que les mêmes Clunistes apportaient dans l'exécution de leurs manuscrits. On trouve, à ce propos, un passage fort curieux dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, tome v, page 1569, sous le titre de *Dialogus inter cluniacensem monachum et cisterciencem, de diversis utriusque ordinis observantiis*. Tel est le début de ce colloque :

« *Le Cluniste.* — Quoique nous ne travaillions ni au jardin ni aux champs, nous ne sommes point oisifs pour cela : en effet, parmi nous les uns lisent, et les autres s'emploient à des travaux manuels.

» *Le Cistercien.* — Je connais cependant, moi, ce qu'il y a d'oiseux dans vos œuvres.

» *Le Cluniste.* — Qui vous fait donc parler ainsi ?

» *Le Cistercien.* — C'est que les paroles qui

[redacted]

n'ont rien d'édifiant sont oiseuses, et qu'il en est précisément ainsi des œuvres inutiles. A cet égard, je me tairai sur tout le reste. Mais qu'est-ce que de moudre de l'or? Qu'est-ce, avec cet or moulu, que de s'amuser à peindre de grandes lettres capitales? Qu'est cela, dis-je, si ce n'est un labeur inutile et oiseux, etc.? »

On présume que la calligraphie pénétra en France dans les premières années du VI[e] siècle, et qu'elle y fut cultivée d'abord, comme ils ne cessèrent de le faire dans la suite, par les paisibles habitants des cloîtres, dont les essais ne purent qu'être extrêmement imparfaits.

En effet, le luxe pittoresque de nos manuscrits consistait, dans ces premiers temps, à tracer simplement en rouge les lettres capitales, quelquefois, il est vrai, grossièrement fleuronnées, et même, comme les anciens Romains, les titres entiers des chapitres [1] : d'où se forma le nom de rubrique, comme de *minium*, cinabre, couleur rouge employée à cet usage, est dérivé celui de miniature [2]. Dès-lors, les calligraphes

---

[1] Ovide (lib. Trist., Eleg. I, V, 7) se plaint dans son exil : « *Nec titulus minio, nec cedro charta notetur.* »

[2] Un savant distingué déclare, dans un de ses écrits, que l'éty-

en tous genres furent successivement désignés sous les titres souvent confondus de *rubricatores*, *illuminatores*, *miniatores*, *miniculatores*, et même de *brodiatores*; tant on trouvera, plus tard, de rapport entre les travaux de ces derniers calligraphes et certaines broderies à l'aiguille, dont, à ces époques reculées, on admirait et la délicatesse et l'éclat de couleurs [1].

---

mologie qui fait dériver le mot *miniature* (jadis *mignature*) de celui de *minium* (cinabre), lui semble aussi hasardée que celle de Barbazan, qui tire les mots *mignon*, *mignot* de *mignature*. Ce dernier mot, selon l'auteur dont nous rapportons l'opinion, dériverait plutôt de mignot, mot du XIIIe siècle (v. le *Roman de la Rose*), tandis que *mignature* est, dit-il, de la fin du XVIe. De la création moderne de ce mot, il ne me semble pas qu'on puisse rigoureusement en induire qu'il ne dérive pas de *minium*, déguisé sous l'orthographe vicieuse du mot français. Au reste, les exemples cités par Ducange, aux mots *miniare*, *miniographare*, et *miniator*, expressions forgées par des gens bien plus près de la source que nous, ne nous paraissent laisser aucun doute sur la justesse de l'étymologie en question. Quant à l'opinion de Barbazan, qui tire, au contraire *mignot*, *mignon*, de *miniature*, ne pourrait-on pas également conjecturer que ces deux premiers mots, en les faisant dériver du latin *minor*, étaient employés pour désigner, dans le sens du vieux proverbe: *ce qui est petit et gentil*, un objet tel quel, de proportions élégantes et délicates?

[1] Il est certain que l'imagerie en broderie d'or était cultivée en Angleterre avec un grand succès dès le commencement du Xe siècle. « Nos femmes, disait postérieurement Guillaume de Poitiers * en parlant des Anglais, excellent dans l'emploi de l'aiguille et dans les broderies d'or, et nos hommes, dans tous les arts qui se recom-

* Guill. Pict., p. 157-158.

Pendant long-temps, les ornements les plus ordinaires de nos manuscrits ne consistèrent qu'en entrelacs, en rinceaux dessinés à la plume en encre noire, et rehaussés de quelques filets rouges, verts et jaunes : tel était, dit-on, tout le luxe chromatique des plus anciens manuscrits des Anglo-Saxons, dont nous tenons, cependant, de si beaux monuments calligraphiques.

Le beau *Codex* de saint Æthelwold, dont nous avons parlé plus haut, et deux précieux manuscrits ses contemporains, conservés à la Bibliothèque de Rouen, se distinguent parmi les plus nobles produits de l'art de la miniature dans la vieille Albion, à l'époque du XIe siècle. L'un de ces derniers volumes est un Bénédictionnaire et l'autre un Missel ; tous deux sont enrichis de peintures nombreuses où le style ornemental, le goût des figures et même les compositions complètes des sujets offrent de si frappantes analogies

---

mandent par la délicatesse et l'élégance. » Mon honorable et bon ami M. John Gage, dans sa magnifique publication du *Bénédictionnaire de saint Æthelwold*, rapporte que la supériorité des Anglais, dans la broderie et l'emploi de l'or dans les travaux d'art, était tellement renommée, que les autres nations de l'Europe désignaient communément les objets de cette nature sous le titre d'*opera anglica*.





avec le manuscrit de saint Æthelwold, qu'on se trouve tenté d'attribuer aux mêmes mains l'exécution de ces trois nobles livres.

Le Missel fut, à ce que l'on croit, car il règne encore quelque confusion dans l'histoire des faits relatifs à ces deux volumes[1], donné aux religieux de Jumiéges, vers 1050, par Robert, qui, d'abord abbé de cet illustre monastère, où Edward-le-Confesseur avait, dans sa jeunesse, passé plusieurs années, fut promu, par ce monarque, à l'évêché de Londres, et devint ensuite archevêque de Cantorbery. Ce fut pour Æthelgard, qui parvint à cette dernière dignité en 988, que, suivant M. John Gage, on exécuta le Bénédictionnaire conservé dans la bibliothèque de Rouen.

Notre gravure des trois Marie au tombeau du Christ (voir la pl. III), est tirée du Missel. Malheureusement de simples traits, tels que celui-ci, dépouillés du prestige des couleurs, de la pompe de l'or et de toute espèce de *modelé*, ne peuvent offrir, si j'ose parler ainsi, que la *carcasse* des

---

[1] M. A. Pottier se propose d'apporter, dans son catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Rouen, la plus sévère attention aux articles concernant ces deux précieux codex, sur lesquels plusieurs savants ont déjà exercé contradictoirement leur critique.

originaux dont les *fac simile* entraineraient dans des frais considérables.

Si les manuscrits que nous avons cités, et beaucoup d'autres exécutés aux environs des mêmes époques, attestent que les traditions de l'art antique ne cessèrent de jeter quelques faibles lueurs au milieu des ténèbres qui couvraient l'Europe entière, il n'en est pas moins vrai qu'alors les peintres calligraphes ne pouvaient allier au luxe, à la somptuosité de leurs productions qu'un bien pauvre talent iconographique : mais un point sur lequel on ne peut leur contester une admirable habileté, c'est la création et l'ajustement des ornements souvent magnifiques qui décorent leurs initiales et les encadrements de leurs figures. La célèbre Bible du IXe siècle, tirée des archives du monastère des Bénédictins de Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome, et maintenant possédée par celui de Saint-Calixte, dans la même ville, renferme une innombrable multitude d'ornements de formes prodigieusement variées, « parmi lesquels, dit d'Agincourt, les lettres majuscules » surtout sont d'une grandeur et d'une richesse » sans exemple. » Cette Bible est celle où se trouve la peinture dédicatoire gravée dans Montfaucon, pl. XXVII du tome Ier de sa *Monarchie*



E. H. Langlois juxta M.S.S. Bibliot. Rothom.

françoise, et qui représente, assis sur son trône et environné de plusieurs autres personnages, un monarque dans lequel on a cru reconnaître Charles-le-Chauve. Outre ses ornements accessoires, ce précieux *Codex* est enrichi de dix-huit grandes peintures aussi remarquables par la variété que par le nombre des personnages. De quel prix inestimable seraient de semblables objets d'art, si l'on trouvait, dans leurs figures, la perfection des contours et le *modelé* des formes dont elles sont presque toujours dépourvues.

Bien que nous soyons redevables au xᵉ siècle et au suivant d'un grand nombre de riches manuscrits, la plupart des arts, éprouvant apparemment l'influence des désastres qui désolèrent si long-temps l'Europe et surtout l'Italie, rétrogradèrent, à ces mêmes époques, vers la plus grossière barbarie, et, dans beaucoup de lieux, la Calligraphie ressentit long-temps le contre-coup de cette crise fatale. Le grotesque et l'effroyable, dans l'impossibilité de mieux faire, s'introduisirent dans la plupart des ornements des livres, sans que la moindre trace de goût compensât la laideur de ces compositions entièrement étrangères au texte. Telle est, dans la planche ci-contre (voir la pl. IV), une initiale tirée d'un

[redacted]

Ms. du XIe ou XIIe siècle, conservé à la Bibliothèque de Rouen. Le démon apode, ou le *diable boiteux* si l'on veut, qui, perché sur des échasses, remplit le centre du V, rappelle un peu les figures de la célèbre tour de Montmorillon, que tettent ou que dévorent des serpents et des crapauds : allégorie infernale, que réalisa quelquefois, dans l'invention des supplices, la barbarie humaine[1]. Dans les abréviations qui surmontent ce sujet, on lit : *Explicit liber tertius, incipit liber quartus;* et, dans les lignes superposées parallèlement à la lettre capitale : *Vellem si fieri posset Eustochium;* début de la quatrième partie des *Commentaires* de saint Jérôme sur les prophètes, adressé à Eustochie, élève chérie de ce père de l'église latine. Les lettres composant ces inscriptions sont, dans le manuscrit, alternativement rouges et bleues [2].

---

[1] Ces figures entourées de serpents se rallient, selon le savant orientaliste Hammer, au culte des Ophidiens, dont l'égyptien Euphrate fut le fondateur vers l'an 180 de Jésus-Christ. Cette secte, qui se fortifia d'un grand nombre de partisans, fut combattue par saint Irénée et saint Epiphane.

[2] Il serait d'autant plus inutile de citer le n° de ce livre et ceux de plusieurs autres appartenant au même établissement, que M. André Pottier s'occupe, depuis plusieurs années, de rédiger un catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Rouen. Malheureusement pour l'impatience des érudits qui s'intéressent à de telles recherches, cet ouvrage ne peut être que le résultat de longs et pénibles labeurs.


UNIV.
OF
MICH.



FRONTISPICE d'un M.S. du XI.e S.e Cons.é à la Bib. pub. de Rouen. dessiné & gravé par Mlle Le Espérance Langlois

Nous parlerons bientôt du sujet inférieurement placé dans la même planche, et qui se rattache à une époque fort postérieure à celle du précédent.

S'il est impossible de trouver le moindre rapport entre la *diablerie* renfermée dans la lettre capitale dont nous venons de parler et le texte du manuscrit qui la contient, il n'en est pas ainsi de l'initiale suivante, que notre planche reproduit dans son ensemble et dans ses détails avec la fidélité la plus scrupuleuse (voir la pl. V). Cette dernière lettre, qui se recommande à la curiosité des antiquaires par l'importance de ses dimensions, le beau mouvement de ses entrelacs, et dont l'original, entièrement privé d'or, offre, en revanche, une variété de couleurs peu commune à l'époque de son exécution, nous a paru trop remarquable pour ne pas lui accorder une description de quelque étendue.

Il contiendra, outre la description matérielle, l'analyse raisonnée des textes, des extraits de toutes les pièces inédites, et un grand nombre de *fac simile* et de vignettes propres à donner une idée des merveilles calligraphiques qui, parfois, font presque toute la valeur de ces précieux volumes. Ce catalogue devant ranger cette intéressante collection dans un ordre nouveau et plus rationnel que l'inventaire incomplet qui en tient maintenant lieu, et la numérotation actuelle devant subir un bouleversement total, le prendre pour base serait créer, peut-être, une difficulté de plus pour ceux que le faible intérêt de nos remarques exciterait à compulser les originaux.

[redacted]

Cette riche composition, formant frontispice, occupe la première colonne du texte d'un manuscrit du XIe ou du XIIe siècle, conservé à la Bibliothèque publique de Rouen. Le titre de ce livre est écrit en ces mots et en lettres onciales au-dessus de la vignette : *Incipit tractatus psalmorum beati Augustini doctoris;* et les deux lignes inférieures, composées des mêmes caractères, forment, en leur restituant le grand B lui-même et l'abréviation renfermée dans son centre : *Beatus vir qui non abiit in consilio* [1] *impiorum;* commencement du premier pseaume, dont le texte se continue en minuscules sur la deuxième colonne du même feuillet.

Cette lettre historiée renferme, dans ses enroulements, quelques animaux de caprice, selon l'usage, et plusieurs sujets de la vie de David, dans le premier desquels on le voit, dans sa jeunesse, étouffant le lion qui attaque le troupeau de son père. Le motif inférieur le représente berger encore, et combattant dans la vallée de Thérébinthe le philistin Goliath. Ce géant, armé de la cotte écaillée (*vestis squammata*) des guerriers anglais et normands des XIe et XIIe siè-

---

[1] Pour *concilio*.

cles [1], porte comme eux, outre le chaperon de son haubert, un casque pointu sur le nasal duquel David, qui, dans l'Écriture, le tua d'un seul coup de fronde, vient de lancer une pierre à laquelle il va en faire succéder une autre. Si les bandes de couleurs variées dont on a chamarré le casque du Philistin, n'étaient pas, comme il y a tout lieu de le présumer, de pure fantaisie, on pourrait les attribuer à un usage bien antérieur à l'époque de ce manuscrit, puisqu'un vase étrusque, publié par feu mon excellent confrère M. Willemin, dans son bel ouvrage sur les costumes des peuples de l'antiquité, représente un jeune Spartiate tenant élevé d'une main son casque, qu'il peint de l'autre. Au reste, par la moustache encore apparente de Goliath, on peut juger que le peintre a voulu représenter un homme de guerre anglais; du moins sur la précieuse tapisserie de Bayeux, vulgairement attribuée à la reine Mathilde, les Français et les Normands ont le visage entièrement rasé. Guillaume de Malmesbury raconte, à ce propos, que Harold, dans sa marche sur Has-

---

[1] Ces cottes ou hauberts, qui étaient le plus ordinairement en mailles de fer (*vestis hamata*), différaient souvent dans leur longueur et leur manière d'embrasser le corps.

tings, ayant envoyé des espions pour examiner le camp de Guillaume-le-Conquérant, ceux-ci furent découverts et conduits devant ce prince, qui, loin de les punir, leur fit servir à manger, et, après leur avoir permis d'examiner à leur aise tous les quartiers de son camp, les renvoya à leur maître auquel ils vantèrent la clémence du duc normand, en ajoutant que son armée, dont pas un, disaient-ils, ne portait ni barbe ni moustaches, semblait être composée de prêtres : d'où l'on infère qu'à cette époque tout le monde en Angleterre, excepté le clergé, portait la moustache, tandis qu'au contraire tous les laïques se rasaient entièrement en France[1].

---

[1] M. Charles Stothard, dans ses *Observations sur la Tapisserie de Bayeux*, communiquées à la Société des Antiquaires de Londres, et insérées dans le XIXe volume de l'*Archæologia*, dit que ces espions d'Harold parlèrent ainsi des Normands, moins parce qu'ils les virent sans moustaches, que pour avoir remarqué qu'ils avaient le derrière de la tête entièrement tondu. Cette assertion est confirmée par les vers suivants de Robert Wace :

Un des Engleiz ki out véu
Li Normans toz rez è tondu,
Kuida ke tuit proveire féussent,
E ke messes canter péussent.
Kar tuit erent tonduz et rez,
Ne lor esteit guernon remez.

(*Roman de Rou*, t. II, p. 174.)

Au reste, cette coutume de raser le derrière de sa chevelure était

Ici le géant n'a point d'épée ni de grevières ou jambières d'airain, et le fût de sa lance, loin d'être, comme dans la Bible, aussi gros que l'ensouple ou le rouleau d'un métier de tisserand, est, au contraire, fort mince et décoré d'une banderole à trois pointes, comme on en voit dans la tapisserie de Bayeux, où, par leur rareté, elles me paraissent désigner des grades militaires; elles variaient cependant quelquefois de forme, et c'est une banderole semi-circulaire dont les pointes décrivent la même figure, que le père Montfaucon, dans l'explication de la planche VI de son deuxième volume des *Monuments de la Monarchie françoise*, prend pour un demi-cercle hérissé de pointes, en ajoutant, à la vérité, qu'il ne comprend pas bien de quel usage pouvait être une pareille arme.

Le jambage du B est décoré de trois figures, dont la plus élevée embouche un cor ou trompette, instrument fort solennel chez les Hébreux; et, au-dessous de ce personnage, dont je ne puis deviner le rôle, David est représenté dans ses

---

commune à plusieurs peuples du Nord, et datait déjà de quelques siècles à l'époque de la conquête *.

* Voyez, à ce sujet, le *Manuel Lexique* de Duboille, au mot *Thésélde*.

habits royaux et jouant de la harpe; quant à la troisième figure, occupant le pied de la lettre, et qui paraît tourner la tête avec intention du côté des combattants, serait-ce Saül, sans couronne, tenant encore une partie des armes que vient de refuser et auxquelles fait allusion David lui-même, dans le défi qu'il adresse à Goliath : *Et noverit universa ecclesia hæc, quia non in gladio nec in hasta salvat Dominus ?*

L'usage de renfermer des sujets historiques dans les initiales des livres, date, comme nous le voyons, d'une époque déjà bien reculée, et la typographie elle-même perpétua, au moyen de la gravure, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ces espèces de vignettes désignées par le nom de *lettres grises*, et qui sont redevenues fort à la mode aujourd'hui.

Malgré ce que nous venons de dire de l'abâtardissement des arts dans le cours du Xe siècle, ce n'est pas, pour cela, que la Calligraphie ait cessé, à quelque époque que ce soit, de produire, en de certains lieux et de temps à autre, quelques ouvrages recommandables. En effet, pendant la durée de notre seconde race royale, et sous les premiers Capétiens, on ne cessa d'exécuter un assez grand nombre de manuscrits

dont, parmi les plus magnifiques, les ornements se composaient de bordures formées de larges et beaux entrelacs fleuronnés; les figures, d'un faire froid et mou, offraient généralement, dans ces livres, sur leurs fonds d'or bruni, le caractère bysantin; et ce cachet du Bas-Empire était imprimé plus profondément encore sur les motifs architecturaux qui les enchâssaient. A ces divers caractères de l'art antique dégénéré, succédèrent par degrés un nouveau style et les modifications nombreuses qu'il subit dans le cours de sa longue durée. Les figures acquirent moins de mollesse dans les formes; aux plis maigres, indéterminés, des draperies empruntées à la basse école grecque, succédèrent une manière de faire plus large, des plans plus décidés, plus anguleux. Le goût gothique, enfin, naquit avec son dessin ferme, énergique, mais toujours plus ou moins sauvage, en raison du progrès des époques.

Ce fut pendant cette grande période de l'art que la Calligraphie enrichit ses sujets historiques de riches fonds en mosaïque, dont nous parlerons tout-à-l'heure.

En ce même temps, c'est-à-dire dans le XIII[e] siècle, la peinture et la sculpture acquirent en

Italie une nouvelle vie des mains de Niccola Pisano, Giunta, Cimabué, Giotto, Taddeo Gaddi, etc., et ces arts reçurent de ces habiles régénérateurs une impulsion tellement puissante qu'ils ne cessèrent depuis de marcher de progrès en progrès, jusqu'à l'admirable perfection qu'ils atteignirent, à l'éclatante époque de Jules II et de Léon X. Dans les ouvrages des vieux maîtres que nous venons de nommer, on est frappé de l'énergie, de l'intelligence et du grand caractère qui distinguent la plupart de leurs figures, mais la Vierge-Mère surtout n'a jamais peut-être été, depuis ces mêmes artistes, peinte avec plus de poésie et d'amour; jamais depuis, nous le répétons, on ne répandit sur l'image de cette reine des anges plus de candeur céleste, d'inexprimable douceur et de graces ravissantes.

Il était impossible que les calligraphes, favorisés par l'influence immédiate de ces grands exemples, ne fissent pas eux-mêmes quelques progrès dans leur art; cependant M. W. Y. Ottley, dans une lettre écrite à M. John Gage, pense que, alors et déjà depuis long-temps, la miniature était cultivée en France avec plus de succès qu'en Italie. Ce savant anglais fonde cette opinion sur le passage du XIe chant du *Purgatoire*,

du Dante, où ce poète interroge, dans les vers suivants, l'ombre d'Oderigi de Gubio, peintre en miniature et ami de Cimabué.

> . . . . . . non sé tu Oderisi,
> L'onor d'Agobbio, e l'onor di quell' arte
> Ch' alluminare chiamata in Parisi?
>
> . . . . . . n'es-tu pas Oderigi,
> L'honneur de Gubio et de cet art
> Qu'on appelle, à Paris, l'enluminure?

Sans discuter ici la respectable opinion de M. Ottley, nous nous bornerons à dire qu'à notre avis, bien que la sculpture eût fait pendant le XIIIe siècle de brillants progrès en France, la Calligraphie pittoresque s'y montra cependant jusqu'aux premières années du XIVe, toujours profondément empreinte du cachet de la barbarie; ce ne fut, en effet, qu'à cette dernière époque que la peinture, éprouvant parmi nous une heureuse révolution, se dégagea en partie des ténèbres qui la tenaient enveloppée, et que l'on vit les manuscrits s'enrichir de sujets réellement techniques. Quoique d'un dessin toujours raide et d'un goût peu varié dans l'expression des têtes, les figures, cependant, acquirent plus de finesse, de naïveté, quelquefois de grace, et ces sujets s'enlevèrent sur des fonds imitant la mosaïque,

où l'or et les plus éclatantes couleurs se combinaient de mille et mille manières. Un des livres les plus riches en ce genre, est un Ms. de la Bibliothèque publique de Rouen, épais in-f° en vélin, fourmillant de peintures dont nous offrons, dans notre planche IV, page 29, un spécimen malheureusement incolore. Ce volume, dont le texte est attribué, faussement selon toute apparence, par Maittaire, au dominicain anglais Thomas Walleys, porte le titre suivant :

Ci commencent les rebriches des fables ovide le grant translatées et ramenées a moralité et a uoir sus la mort de Jhu crist et sus les apostres et sus les martyrs et sus l'estat du monde.

Les innombrables miniatures de ce précieux Ms. représentent alternativement des sujets mythologiques, et d'autres tirés des livres saints. Celle que nous avons gravée retrace un des exploits de Persée, et le texte qui lui est relatif commence par les vers suivants, dont nous donnons le *fac simile* dans l'estampe ci-dessus indiquée.

Dessus oïstes [1] en la fable
De Méduse lespoentable [2]
Cui [3] Perseus trencha le chief
Or vous 9terai [4] de rechief
De Perséus comme il ouura.

L'auteur explique ensuite comment le héros, après avoir métamorphosé Atlas en montagne, se dispose à pénétrer dans les jardins de cet effroyable géant.

Lors uint Perseus ou uergier
Bien aura larbre sans dangier
Sautre [5] qu'Athlas ne li contreste [6]
Mais li serpens leua la teste
Qui aïreusement [7] lassault [8]
Tant soustient Perseus lassault
Quil [9] a le fier serpens donte
Larbre dor ou tant a bonte
Que quist [10] par force et par savoir
Tant que le fruit en pot avoir.

Nous ne dirons rien de plus sur cette vignette [11],

---

[1] Vous entendîtes.
[2] L'épouvantable.
[3] A laquelle.
[4] Je vous conterai.
[5] Si autre.
[6] Ne le lui conteste.
[7] Furieusement.
[8] L'attaque.
[9] Qu'il.
[10] Qu'il chercha.

[11] Elle se trouve dans les fos VII-XVII du manuscrit.

suffisamment expliquée par la citation précédente, hormis que le costume de Persée offre un des innombrables anachronismes desquels nous allons citer de bien plus étranges exemples.

En effet, à toutes les époques du moyen-âge, et jusqu'à la renaissance, qui n'est pas elle-même entièrement exempte de reproches à cet égard, les artistes, les calligraphes surtout, étaient de la plus stupide ignorance quant à la critique de l'art et sous le rapport des différentes convenances pittoresques; inconvénients qu'ils étaient loin de soupçonner, et que tourne, cependant, à notre avantage la certitude d'avoir presque toujours exactement sous les yeux, quels que soient les sujets que ces vieux maîtres aient traités, les costumes, les armes, les meubles et l'architecture usités aux époques mêmes de l'exécution des manuscrits; ressources précieuses aujourd'hui, et mieux connues enfin de ceux qui consacrent leurs pinceaux à notre histoire nationale.

Dans un des manuscrits de la Bibliothèque Royale, on voit les funérailles de Jules-César célébrées par des cardinaux et des évêques précédés de la croix. Dans un autre, Alexandre-le-Grand occupe un palais construit en forteresse

du moyen-âge, flanquée de tourelles gothiques, et ce prétendu fils de Jupiter-Ammon s'y pavane revêtu du surcot français, en compagnie de son connétable et de ses pairs laïques et ecclésiastiques. Enfin, nous citerons encore, au milieu de mille autres exemples de ce genre, un manuscrit du xve siècle [1], de la Bibliothèque de la Vallière, où se trouvent deux peintures, dont l'une représente Saturne et Cybèle recevant la bénédiction nuptiale d'un évêque pontificalement vêtu, et l'autre Jupiter et Junon, également unis par un prélat, au milieu d'une église catholique où se voit un calvaire.

Comme l'image la plus simplement tracée s'empare plus rapidement des sens du spectateur que toutes les descriptions écrites, nous mettons sous les yeux du lecteur la gravure d'une des miniatures ornant une *Histoire universelle*

---

[1] Ce manuscrit porte le titre suivant: *Recueil des Hystoires de Troyes, composées par vénérable homme Raoul Le Feure, chapellain de mon très redoubté seigneur monseigneur le duc de Bourgoingne* (Philippe-le-Bon), *en l'an de grace* mil cccc lxiiij. C'est un in-fol. orné, dit M. G. Peignot, de lettres *tourneures* peintes en or sur fond d'azur, de deux grandes miniatures d'un pied de haut, et de cent treize de sept pouces.

Ce précieux volume ne fut vendu que 700 francs à la vente de M. le duc de la Vallière, en 1784.

écrite en français, et conservée à la Bibliothèque publique de Rouen. Ce manuscrit, dont l'exécution paraît dater du commencement du XV[e] siècle, est remarquable surtout par la touche délicate et le vif éclat de ses peintures : celle dont nous reproduisons le sujet (pl. VI) représente la prise de Troie et le massacre de Priam. Les Grecs, en équipage militaire français ou bourguignon, sont armés de haubergeons et de corselets, de pantalons de cuir fort serrés et de gantelets, ou plutôt de *manicles* de fer. Au fond d'une chapelle gothique, le père décrépit d'Hector, sous la forme d'un jeune homme à chevelure d'Absalon et couvert d'une armure, reçoit la mort au pied d'un autel devant lequel il est agenouillé, la barette ou bonnet ducal à la main. Sur le premier plan, le peintre s'est bien gardé d'oublier le baril de poudre, les canons et les boulets qui, selon lui, durent réduire Ilion en cendres.

L'inscription placée au bas de la miniature porte ces mots :

Comment la cité de Troies fu trahie arse et destruite et le roy Priant occis.

Long-temps, grâce aux types empruntés à la



Comment la cite de troies fu trahie arse et destruite et le roy priant occis

E. H. Langlois juxta M.S.

Grèce chrétienne, le Christ, les apôtres, les saints et la Vierge avaient, dans leurs images, conservé des costumes offrant un caractère probablement authentique et traditionnel; mais, vers le XIV[e] siècle (ce qui se voyait même encore dans le XVI[e]), ces figures sacrées ne purent échapper à de bizarres travestissements. Le Père-Éternel fut déguisé en pape (voir la pl. IX), le Sauveur fut affublé de la couronne impériale [1], et la Reine des anges, le front ceint du diadême, accablée de pierreries et de perles, enfin riche-

---

[1] Dans le fameux *Volto Santo* où *Crucifisso Santo*, de Lucques, en Italie, J.-C. se voyait étendu sur sa croix, couronné de pierreries et revêtu d'une robe longue, de la même richesse. La plupart des figures de la Vierge, réputées miraculeuses, offraient la même pompe; mais il n'en était aucune qui ne le cédât, sous ce rapport, à la madone de Lorette. Cette figure que j'ai vue, à la suite de nos campagnes d'Italie, momentanément abandonnée, captive et complétement dépouillée, possédait, outre les joyaux de toute espèce qui composaient son inestimable et royal trésor, une garde-robe de la plus grande valeur, dont plusieurs officiers étaient chargés du soin de la revêtir. C'est donc à tort que Raymond Bonal, dans son *Cours de Théologie morale*, tome 2, page 121, reproche aux peintres d'avoir, *par fantaisie et variété*, pris la coutume d'habiller Notre-Dame et les saints d'habits mondains et pompeux. Cet usage, originairement grec, tenait à l'observance d'un *decorum* respectueux envers les bienheureux, et particulièrement envers celle à laquelle l'Eglise a déféré les titres de *Regina cœlorum*, *Regina angelorum*, *Regina mundi*, et fait enfin élever, près de Saint-Jean-de-Latran, un temple sous le nom de *Sancta-Maria-Imperatrix*.

ment parée de brocard d'or, ne s'offrit plus que sous les apparences mondaines d'une reine mortelle; les anges quittèrent leurs aériennes et longues robes d'azur pour l'aube, la tunique, la dalmatique et l'étole; en un mot, le luxe des cours et la pompe de l'église furent tout entiers introduits dans le Paradis. Cependant, pour faire ici la part de tout le monde, nous ferons observer que les romanciers et les poètes du temps étaient loin d'être, dans leurs compositions, plus sévères que les peintres, et qu'ils les avaient devancés, peut-être, dans de semblables bévues. Comme preuve de leur propre ignorance, nous nous contenterons d'esquisser rapidement le sujet du vieux et jadis célèbre fabliau intitulé : *La Court de Paradis.*

Jésus-Christ veut tenir sa *cour plénière* le jour de la Toussaint; il envoie saint Simon parcourir, la crécelle à la main, les *chambres* et tous les *dortoirs* du Paradis, pour convoquer les archanges, anges, saints, saintes, vierges, martyrs, confesseurs, innocents, en un mot tous les habitants du céleste séjour. Au jour indiqué, ils accourent en foule, et la marche commence au chant du *Te Deum.* Dans cette pompeuse affluence, on distingue les vierges *couronnées de pierreries,* les veuves

coiffées de leurs couvrechefs et parées de riches manteaux, dont un morceau vaut mieux, dit le poète, *que ne fait tout li ors d'Espagne; viennent ensuite les dames mariées, moult très-noblement atornées et vestues, sous leurs magnifiques surcots, de chemises plus blanches que neige sur branches.* Alors, au milieu des flots d'encens que répandent les anges, et au son harmonieux et doux de cors d'un riche métal, qu'embouchent les quatre évangélistes, les bienheureux se disposent à danser aux chansons; Jésus lui-même commence le bal;

La Madelaine o li appele [1]
Si la prise par la main bele,
Et vont chantant par grand solaz :
« Tuit cil qui sont enamouraz [2]
« Viennent danssier, li autre non. »

Après plusieurs autres scènes qui succèdent à celle-ci, la joie des bienheureux est au comble; et, ne la voulant pas laisser languir,

Por la feste resléecier [3]
La sainte Virge, douce et pure,
Prist les pans de sa vestéeure [4]

---

[1] Appelle à lui.

[2] Que tous ceux qui sont amoureux.

[3] Réjouir.

[4] Retroussa les pans de sa cotte.

Et va chantant trestout encor,
Par reposées :
« Agironnés, de par mes amors, agironnés [1]. »

Enfin, le bruit d'allégresse de la fête retentit jusqu'au Purgatoire, dont les pauvres ames qui pleuraient s'écrient de concert :

Biax très doux pere glorious,
Alégiez nos de cest torment.

Les saints émus joignent leurs prières à cette plaintive requête, que la Vierge, encore plus attendrie, porte aux pieds de son fils, et Jésus se rend à sa prière, en la baisant aux yeux, à la bouche et à la joue,

Que ele avoit et tendre et bele
Plus que n'est rose espanie
. . . .
Et aussitot li feu accoise [2]
Et fu aussi dous come lais [3].

---

[1] Ce dernier vers, et plusieurs autres de diverse mesure qui sont intercalés dans ce morceau, sont des refrains de chansons d'amourettes de ce temps, que le trouvère met dans la bouche des saints pour égayer leurs rondes : alors, tels peintres, tels poètes.

[2] Apaise. [3] Lait.

C'est pourquoi l'histoire raconte, dit l'auteur en terminant son fabliau, que, le jour de la Toussaint et le jour des Morts, il y a trève de peines au Purgatoire.

Maintenant, sans nous occuper davantage des conceptions ridicules ou des balourdises des conteurs gothiques et des trouvères, nous retournerons aux peintres calligraphes, dont le compte n'est malheureusement pas encore complétement réglé. En effet, si nous avons donné des exemples de la pauvreté de leur érudition, pourquoi faut-il, pour achever de les faire connaître, les passer en revue sous le rapport de la morale? Nous ne pouvons néanmoins nous dispenser de l'avouer, ces vieux *enlumineurs* [1], comme ils se qualifiaient quelquefois eux-mêmes, étrangers pour la plupart aux moindres règles de la décence et de la pudeur, se permirent souvent des licences dont n'approchaient qu'à peine celles des *fabloyeurs*, leurs contemporains, dans leurs scandaleux récits. Essayons de les en convaincre, mais en glissant rapidement sur un pareil chapitre.

Une Bible de la Bibliothèque Royale, dont les

---

[1] Ils se désignaient aussi sous le titre d'*enlumineurs d'or*.

saints, n'attestait, au moins, l'inconséquence des artistes qui les produisirent. Nous trouvons un exemple de ce genre dans un des plus beaux manuscrits liturgiques de la Bibliothèque Royale, coté sous le n° 920. Ces Heures, admirables par l'abondance et la beauté de leurs miniatures, furent jadis léguées à Anne de France, fille de Louis XI, par Louis de Laval, seigneur de Chatillon, et devinrent depuis le livre d'offices de Henri IV, dont elles portent le chiffre. Parmi les douze peintures qui décorent le calendrier placé en tête du texte, le mois de février offre une scène d'hiver composée d'un couple d'époux paisiblement assis auprès de leur foyer domestique. Le mari, enveloppé de sa robe fourrée, ne présente rien d'extraordinaire dans la manière dont il se chauffe, mais la dame s'abandonne à la liberté du tête-à-tête conjugal avec si peu de gêne, en recherchant elle-même la bénigne influence du foyer, que la position inverse et singulière de ses vêtements est loin d'inspirer des idées édifiantes et analogues à la destination d'un livre de prières. (Voyez le frontispice.)

Le sujet supérieur de la planche ci-contre (pl. VII) offre un fragment d'une riche et bril-


E. Hyacinthe Langlois du Pont-de-l'Arche.

lante bordure, haute d'environ huit pouces dans l'original [1]. Elle provient d'un des feuillets du texte d'un admirable Missel du xv[e] siècle, sur vélin, petit in-folio, et dont l'existence et la destruction ne nous ont été révélées que par quelques débris échappés aux griffes des lacérateurs..... rouennais. Bonne cité de Rollon, pardonne-moi ma franchise : mais, pour le dire en passant, que d'actes de barbarie de ce genre ont, à certaine époque, été commis dans tes murs !

L'action galante reproduite dans la gravure, le tendre baiser que se donnent les deux amants, la position plus que leste de la main droite du berger, cela, sans doute, pourrait ailleurs être fort à sa place; cela paraîtrait assez modeste

---

[1] Les fleurons qui s'enroulent autour des deux figures de ce *specimen*, donnent l'idée du goût qui, aux xv[e] et xvi[e] siècles, dominait presque toujours dans les bordures de manuscrits; soit que ces bordures ne se composassent que de rinceaux et de fleurs; soit que, outre les derniers objets, elles fussent encore enrichies de grotesques et de personnages. J'ai dernièrement remarqué, même dans de forts beaux manuscrits, que, lorsque ces sortes d'ornements accompagnent la totalité du texte, on retrouve les motifs décorant chaque feuillet exactement calqués sur le revers; ce qui, véritablement, sauf quelques différences dans leur enluminure, les réduit, sous le rapport de la variété, à la moitié de leur nombre apparent. Méthode facile, au moyen de laquelle ces bons calligraphes abrégeaient leur travail et les fatigues de la composition.

magnifique hôtel du Bourgtheroulde, à Rouen, on remarque un berger soulevant la robe de sa maîtresse assez indiscrètement pour découvrir bien au-dessus du genou la jambe de la jeune fille; celle-ci étend la main pour souffléter le téméraire, et l'on pourrait croire qu'elle met dans cette action une véritable colère, si l'on n'était détourné de cette idée par l'inscription naïve qui se lit au-dessous de cet amoureux débat:

BERGER A BERGERE : PRÕPTEMẼT SE INGERE [1]:

Un sujet de ce genre, mais encore bien plus gai, se voyait dans la salle de bains de l'admirable château de Gaillon, bâti par le vertueux ministre de Louis XII, le bon cardinal Georges d'Amboise. Parmi les personnages qui décoraient une riche et large frise, le sculpteur avait, au milieu d'un bel entrelacs de chardons formant un ornement courant, représenté une bergère qui, poursuivie

---

[1] Voyez la gravure de ce sujet dans *la Description historique des maisons les plus remarquables de la ville de Rouen, par E. De la Quérière*, ouvrage dont j'ai dessiné et gravé les nombreuses planches.

par son amant, trébuchait et s'abattait sur ses mains : nous n'osons dire comment le galant employait les siennes en tombant lui-même derrière la jouvencelle dont les vêtements présentaient un assez grand désordre. Nous conservons le dessin de ce sujet non moins gaillard qu'étrangement placé.

Parmi les images simplement galantes qui décoraient les livres de piété, il en fut quelquefois qui, véritables portraits, ne se trouvaient là que comme rappel de souvenirs amoureux. Il existe encore quelques rares mais incontestables témoignages d'une bigarrure aussi mondaine, et c'est pour cela que nous n'hésitons pas à citer le témoignage d'un homme justement célèbre, mais que ses opinions religieuses pourraient, en pareille matière, faire suspecter de malignité. « Si » l'objet d'une si belle Nostre-Dame », dit Henry Estienne en parlant de l'ancienne Madone de Tours, connue sous le nom de *Notre-Dame de Toutes-Beautés*[1], « enflambe mieux la dévotion, » j'en laisse prononcer à ceux qui peuvent estre » juges plus compétens : ceci puis-je asseurer

[1] *Apol. pour Hérodote*, p. 484, in-12, 1607.

[redacted]

» que j'ai des liures en parchemin contenans ma-
» tines, vespres, complies et les autres pieces
» de tel seruice, esquels, en certains endroits,
» sont peintes des jeunes dames qui ont un main-
» tien si lascif, qu'on en pourroit bien dire ces
» mots du poëte Properce :

Docta vel Hippolytum Veneri mollire negantem.

» Mais, de quelles dames estoient ces pour-
» traicts, à scauoir mon si de celles que les mais-
» tres des dits liures gouuernoient, ou de celles
» qu'ils desiroient gouuerner, cela ne puis-je pas
» dire. Comment qu'il en soit, c'estoient quel-
» ques-unes (ainsi qu'il est à présumer) aus-
» quelles ils portoient si bonne affection qu'ils
» vouloient uoir leurs pourtraicts pendant qu'ils
» faisoient leurs prieres de peur de les y ou-
» blier. »

Peut-être alléguera-t-on, contre la bonne foi de ce passage, que, dans une foule d'Heures manuscrites, on rencontre des portraits de personnages des deux sexes dont les originaux, propriétaires de ces mêmes volumes, ne s'y sont fait peindre que dans des vues purement spirituelles : rien n'est plus vrai sans doute, mais ces figures sont ordinairement dans l'action de la prière et

agenouillées devant le Christ, la Vierge ou leurs patrons. Comment supposer, alors, dans un des hommes les plus savants de son siècle, assez d'ignorance pour s'être mépris sur des images de cette nature, ou une haine assez envenimée, ou plutôt assez puérile, contre le catholicisme, pour n'avoir fait qu'une description mensongère dans la citation précédente? Eh! ne sait-on pas, d'ailleurs, qu'à l'époque d'Henry Estienne lui-même, la peinture n'était pas seule à profaner les livres de piété par de scandaleux appendices! Ne sait-on pas que des galants, que des poètes de cour, ne se gênaient nullement alors pour accoler aux miniatures de certaines Heures des vers amoureux, allusifs aux images les plus révérées? Trait de mœurs trop singulier pour être passé sous silence!

Au reste, le dévergondage qui régnait à la cour des fils de Henri II, sous l'influence de leur mère, non moins irréligieuse dans le fond qu'ouvertement ambitieuse, autorisait, sans doute, ces étranges saillies d'amour dont les poésies de Mellin de Saint-Gelais nous ont transmis le plus grand nombre d'exemples; nous y en prendrons au hasard quelques uns, dont le premier nous paraît assez fortement *épicé* :

Vers escrits à l'image d'vn Sainct Michel dans les Heures d'une dame.

L'ennemi de ce saint archange
Me fait d'un autre souvenir
Contre qui i'ay debat estrange
Pour cornes lui faire venir.

En vn Sainct Sébastien.

A ce martyr plus qu'autre je ressemble,
Les tyrans l'ont de leurs flèches couuert,
Amour tirant de ses traicts tous ensemble,
Mon cœur martyr mille fois a ouvert.

En vn Sainct Jacques.

Amour m'a faict un voyage entreprendre
Dont si ie puis sauue à bout paruenir
Je lui promets coquille et bordon rendre
Ny plus jamais Pelerin deuenir.

En vn fort petit Psaultier de Madame de Autheuille.

Plus diuine œuure en plus petit espace,
Trouuer enclose il seroit difficile,
Encore plus voir tant de bonne grace
Et de beauté ailleurs qu'en Autheuille.

Il est probable, d'après les deux premiers vers du quatrain précédent, que le pseautier manu-

scrit dont il s'agit était un petit chef-d'œuvre de miniature et de calligraphie.

Sur la couuerture des Heures de Mademoiselle de Sainct-Léger[1], *qui estoit de papier pour les conseruer.*

Ce papier est moins honoré
Que le dedans peint et doré,
Mais ce n'est pas peu d'auenture
De uous seruir de couuerture.

Mellin de Saint-Gelais fit encore plusieurs quatrains de ce genre, dont il égaya les Heures de quelques dames, à certains endroits de leurs *images d'or*. Il régala de la même galanterie mademoiselle de Rohan, et jusqu'aux *roynes* Catherine de Médicis et Marie Stuart. Dans les vers qu'il écrivit pour cette dernière princesse, à l'image de l'Annonciation, il parle au nom de madame d'Apchon.

Au reste, les quatrains du bon Saint-Gelais sont presque tous assez pauvrement tournés, sauf le suivant, qui ne manque pas de finesse, et qu'il

---

[1] Mademoiselle de Saint-Léger était une des *filles d'honneur* de la reine-mère.

écrivit également dans les Heures d'une dame, à l'endroit du *kalendrier*.

> S'il vous plaisoit marquer en teste
> Vn iour ordonné pour m'aimer,
> Je l'aurois pour une grand' feste,
> Mais point ne la uoudrois chaumer.

Revenons maintenant aux véritables portraits compris dans les ornements de la Calligraphie pittoresque, et qui sont généralement, comme nous l'avons déjà dit, ceux des propriétaires des manuscrits. Ces sortes d'images, fort communes dans les livres d'église, sont assez souvent accompagnées des armes, des devises ou des chiffres des personnages qu'elles représentent; car, nous le noterons en passant, ces objets n'appartenaient presque toujours qu'à des familles plus ou moins distinguées; puis, outre que leur exécution était fort coûteuse quand elle exigeait un certain luxe de miniatures, le commun peuple, à ces époques reculées, ne lisait que peu ou point : aussi le livre d'Heures devenait-il un véritable trésor domestique, que, souvent, le père de famille rendait plus précieux encore en inscrivant sur ses blanches gardes les noms des êtres dont il avait béni la naissance ou pleuré la mort. Ces événe-

ments étaient relatés sous leurs dates respectives. Je possède un spécimen de ces espèces d'archives patriarchales, dans un manuscrit, véritable nécrologe, écrit, dans le cours de cent vingt-neuf ans, par quatre nobles mains différentes, mais dans lesquelles circulait le même sang. M. F. Pluquet, de Bayeux, que la mort a ravi naguères à ses nombreux amis, rapporte, dans une *Notice sur les anciens livres d'Heures* [1], une inscription de ce genre, remplie de bonhommie et de naïveté. Elle est ainsi conçue :

« Le dix-septième jour de mars mil quatre » cents et quatre-vingt-sept, Madame Jehanne » du Rosel, mon espouse et fame, est accouchée » à viron neuf heures de la sérée, dans la cham- » bre au Tref-verd [2], de mon filz ainsné, Jehan, » dont Dieu omnipotent voille nous bailler joie » en son aage. »

Il n'est presque point de volumes offerts aux rois et aux princes, où l'on ne voie une peinture

---

[1] Cette notice, sans date d'impression, forme une petite brochure de vingt-neuf pages, tirée à cinquante exemplaires seulement.

[2] Le mot *tref* avait autrefois des significations fort différentes ; il veut probablement dire ici un lit en forme de tente ou de pavillon, de couleur verte. Cependant, nous n'osons nous arrêter à cette première interprétation, car les sommiers des planchers étaient,


Tres souuerain
et tresexcellent prin
ce Charles quint
de ce nom par la
grace de dieu roy
de france. Nicolas
oresme doyen de
vre eglise de rouen vre humble chappel
lain honneur obedience et subiection

dédicatoire, c'est-à-dire, le calligraphe ou l'auteur du texte présentant, à genoux, son livre au puissant donataire. La planche ci-jointe (pl. VIII) offre le trait fidèle d'une peinture de ce genre. Ce sujet, tiré d'un magnifique manuscrit (grand in-folio sur vélin) de la Bibliothèque de Rouen, orné de superbes miniatures, nous fait voir Nicolas Oresme, doyen de l'église de Rouen, puis évêque de Lisieux, présentant à Charles V dit le Sage, son royal élève, sa traduction des *Œuvres morales et politiques d'Aristote*, dont ce volume renferme une des plus riches copies. Soit caprice de l'artiste, soit que la scène ait eu lieu véritablement de nuit, un ciel parsemé d'étoiles d'or s'aperçoit par les fenêtres de l'appartement royal [1].

Une foule de volumes, étrangers à la haute des-

---

dans les appartements des XIVe et XVe siècles, ordinairement ornés, soit d'écussons armoriés, soit d'ornements courants, exécutés les uns et les autres sur un fond d'une couleur telle quelle. Or, le mot *tref* signifiant également un sommier, nous laissons au lecteur le soin de se prononcer sur l'équivoque que présente l'emploi de cette expression par l'heureux époux de madame Jehanne Du Rosel.

[1] J. Dadré accorde une mention au beau manuscrit dont il est question dans le passage suivant de son *Histoire des Archevesques de Rouen*, page 286-87 : « Nicolas Oresme, grand philosophe et » théologien, viuoit pour lors (sous Guillaume de l'Estrange ou » des Estranges, archevesque de Rouen), qui, de doyen de Roüen, » deuint éuesque de Lysieux. Il tourna les politiques d'Aristote en

[redacted]

tination de ceux dont nous venons de parler, ne laissent pas que de renfermer, dans leurs décorations, les portraits de leurs calligraphes. Parmi d'assez nombreux exemples de ce genre, nous n'en citerons que deux, appartenant à des dates fort distantes l'une de l'autre, et dont nous emprunterons le premier à Jansen [1]. La Bibliothèque de la collégiale de Saint-Barthélemy de Francfort-sur-le-Mein renferme, selon cet écrivain, un manuscrit du XIIIe siècle, sur vélin, contenant des homélies, dans lequel le calligraphe a décoré de son humble portrait une des lettres capitales, avec cette devise :

Guda peccatrix mulier scripsit et pinxit hunc librum.

Beaucoup d'autres femmes calligraphes, dont les noms sont en partie connus, et dont plusieurs vécurent au XVe siècle, confirmèrent la preuve que le beau sexe ne cessa jamais de prendre part,

---

» françois, en faueur du roy Charles V, duquel il auoit esté précep-» teur, *lesquelles se uoyent escrites à la main en l'hostel de ville* » *de Rouen.* »

Le manuscrit des œuvres d'Aristote renferme, dans ses bordures, les armes de la ville de Rouen.

[1] *Essai sur l'origine de la Gravure*, t. II, p. 28. Voyez aussi, sur ce même sujet, Gercken, t. IX, p. 180.

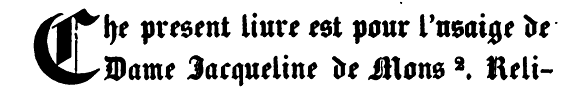




E. H. Langlois jun. Cod. Aq. fort. St. An. 1836.

tant dans le monde que dans le calme des cloîtres, à cette honorable et paisible profession à laquelle les femmes étaient également appelées chez les Grecs et les Romains. Nous avons pour garants, sous ce dernier rapport, Strabon, Pollux, Diogène-Laërce et plusieurs autres écrivains.

Dans un anthiphonaire, gothique in-8° de format bâtard, admirablement écrit et noté, que je possède [1], la première peinture, placée en tête du texte, représente la Trinité dans toute sa gloire; au-dessous du divin groupe, la jeune religieuse pour laquelle ce livre fut écrit, est agenouillée, ayant, debout auprès d'elle, saint Jacques-le-Mineur, son patron (pl. IX), et, dans un grand O fleuronné, en tête du feuillet en regard, se voit le calligraphe invoquant saint Jean-Baptiste, dont il porte le nom. Les inscriptions suivantes, qui terminent le volume, font connaître les qualités du donateur et de la donataire :


Che present liure est pour l'usaige de Dame Jacqueline de Mons [2]. Reli-

---

[1] Ce volume a été acquis, à la vente de E.-H. Langlois, par M. Mancel, libraire à Caen.

[2] Jacqueline de Mons appartenait, sans doute, à une famille

gieuse professe et levitte de leglise et monastere du mont saincte marie en gonay lez bethune de lordre chartreuse et secretaine de la dte eglise. Lequel a este escript par frere Jehan marissal aussi Religieulx chartreux et proffes du couent de monstroeul en lan de grace mil chincq cens quarante noeuf.

Aggreable doibt estre le don qui precede la priere. Prenes en gre et ayes patience.
N. Pries bien dieu Je vous en supplie. Et vous souuiengne de moy.

Le sujet supérieur de la planche suivante (pl. X) représente la catastrophe qui fit, dit-on, découvrir le sexe de la papesse Jeanne. Tout le monde connaît l'histoire scandaleuse de ce personnage, dont l'existence, plus que douteuse, est au moins fort contestée par de savants calvinistes, notamment même par le docte David Blondel. Dans la miniature dont nous offrons l'ensemble, le mou-

---

noble de ce nom, qui, aux mêmes époques, faisait sa résidence à la Beuvrière, près Gosnay. Le couvent de Chartreuses, établi dans ce dernier village, avait été fondé, en 1320, par Mathilde, comtesse d'Artois. (Note de M. le marquis Le Ver.)



[redacted]



vement ambulatoire de la papesse, au milieu d'une des opérations les plus douloureuses de la nature, la coupe de ses vêtements, qui semble calculée pour faire sauter plus facilement aux yeux l'indécence de cette scène, tout concourt à justifier le reproche de grossièreté qu'on peut, avec raison, adresser à la plupart des vieux peintres calligraphes. Du reste, cette miniature est assez heureusement composée, et le cortége de l'ambitieuse mayençaise présente un aspect passablement historique. Cette peinture est tirée du Ms. n° 6878 (anc. fonds) de la Bibliothèque Royale de Paris; beau volume qui porte pour titre: *Bocace, des nobles hommes et femmes.*

Dans le xve siècle, la miniature fit un pas immense vers la perfection. Les contours des figures prirent plus de souplesse et de grâce; les formes, plus épurées, présentèrent un peu plus de relief et de modelé. On entreprit, avec succès, de mettre dans les têtes de l'intention, de la mignardise, et les larges bordures des manuscrits se couvrirent de rinceaux légers dont les ramifications, souvent exécutées à la plume, figurent de jolies dentelles brochées de fleurs brillantes, d'animaux bizarres, de figures de caprice et de grotesques quelquefois piquants, précurseurs de

l'apparition prochaine des délicieuses arabesques des règnes de Louis XII, de François Ier et de Henri II.

En s'emparant ainsi, dans leurs compositions, des fleurs, des fruits, des plantes, enfin de toutes les richesses du règne végétal, depuis le rameau du chêne jusqu'à la feuille de l'humble trèfle, objets dont chaque printemps reproduit les types éternels, les calligraphes semblèrent vouloir se mettre à l'unisson des époques où domina, dans les monuments, ce style judicieusement qualifié du titre de *Gothique fleuri*. Ce fut la vogue extraordinaire de ce même style qui fit naître, vers la fin du XIIIe siècle, le besoin de distinguer les *tailleurs-imaigiers*, ou sculpteurs de statues, du nombre infini de ceux qui ne s'occupaient exclusivement que d'ornements composés de feuillages et de rinceaux. Ces derniers furent, dès-lors, simplement appelés *tailleurs-folliagiers*, distinction établie dans de fort anciens comptes, et qui n'a pas échappé au père Rousselet, dans sa description de la magnifique église royale de Brou. Au reste, il n'appartenait qu'aux brodeurs et aux calligraphes de pouvoir, à l'aide des couleurs, figurer complétement les brillantes productions des jardins et des bois, et ce dut être, en partie,

par l'emploi simultané qu'ils firent des mêmes moyens, que les uns et les autres furent quelquefois, comme nous l'avons déjà dit, indifféremment confondus sous la désignation de *brodiatores*.

On voit, d'après ce qui précède, que le luxe pittoresque des manuscrits ne consistait pas simplement dans les sujets historiés qui se rattachaient intimement aux matières du texte; ce luxe dépendait essentiellement encore de la richesse des bordures et de la singularité des figures de caprice qui s'y trouvaient comprises ainsi que dans les ornements des lettres capitales. Des dragons, des monstres en tout genre en furent les objets les plus frappants pendant une si longue durée de siècles, que nous ne pouvons, malgré la brièveté de ces remarques, garder, à cet égard, un silence absolu; au reste, il faudrait sans doute remonter bien haut dans le passé pour débrouiller l'origine de la plupart de ces figures monstrueuses que nous avaient transmises les anciens eux-mêmes, après les avoir sérieusement annexées au domaine de l'histoire naturelle.

Lisez, en effet, Aristote, Strabon, Pomponius-Mela, Pline, Solin, jusqu'à saint Augustin dans sa *Cité de Dieu;* consultez, à la Bibliothèque Royale, le texte et les peintures du beau manu-

scrit intitulé : ***Les Merveilles du Monde, ou Voyages de Marc-Paul***, **ouvrage composé en 1336, et vous verrez que nos pères avaient lieu de se croire fondés à ne pas regarder comme de vaines fictions des espèces distinctes d'hommes bicéphales, ou n'ayant, comme les cyclopes, qu'un œil au milieu du front, ou portant, comme Anubis, une tête de chien, ou acéphales, avec un large visage occupant la région, soit du dos, soit de la poitrine ; d'autres, privés de bouche et ne vivant que de l'air qu'ils aspiraient par les narines, et d'autres, enfin, courant rapidement sur un pied unique, mais si large que, se couchant sur le dos et élevant ce pied en l'air, il les garantissait facilement ou du soleil ou de la pluie [1].**

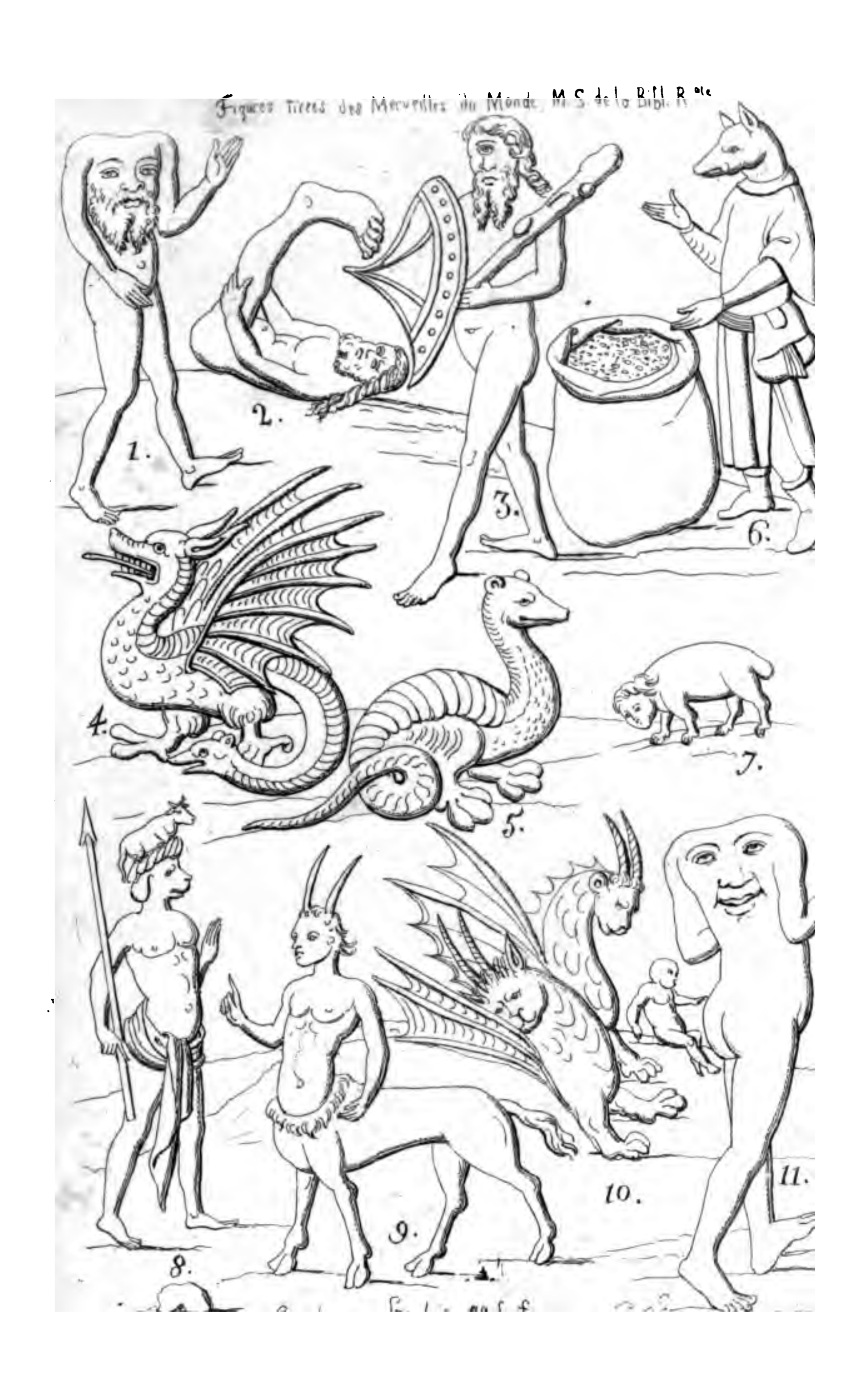
---

[1] Voyez la planche ci-contre (pl. XI), représentant plusieurs de ces figures exactement calquées sur le beau manuscrit (nº 8392) de la Bibliothèque Royale, dont suit textuellement le titre :

Le Liures des Merueilles du Monde,
Lequel contient six Autheurs divers.

1. Marc Paul.
2. Frère Oderic de l'ordre des frères mineurs.
3. Le liure faict à la requeste du cardinal Caleran.
4. Le liure de Messire Guille (*Guillaume*) Mandeuille.

Figures tirées des Merveilles du Monde, M.S. de la Bibl. R.ale



Plusieurs écrivains, entre autres Malte-Brun et M. le docteur Vallot, de Dijon, ont donné quelques explications de ces monstruosités, qu'ils ne regardent pas, pour la plupart au moins, comme des figures purement fictives, mais bien

---

5. Ce liure de fre (*frère*) Jean Hayton.
6. Ce liure de fre Bieul, prescheur.

Ces titres, en caractères gothiques, comme le texte, sont placés en tête de ce magnifique ouvrage, dont chaque partie est décorée d'une grande miniature encadrée d'arabesques. Ce volume, de la plus belle écriture, est terminé par la signature de Nicolas Flamel, homme recommandable dans son temps par sa piété, ses bonnes œuvres et ses rares talents calligraphiques. Les alchimistes le rendirent encore plus fameux depuis, en lui attribuant la découverte de la pierre philosophale. Il vivait encore en 1399, et ce fut en 1350 qu'il exécuta ce manuscrit, dans lequel on voit le pape portant sur sa thiare les trois couronnes, dont la troisième n'avait été ajoutée aux deux autres qu'en 1342, sous le pontificat de Pierre Roger, autrement Clément VI, d'abord archevêque de Rouen. *Le liure des Merueilles du Monde* avait été composé dès 1336.

Suit l'indication des folios du *Livre des Merveilles* où se trouvent figurés les monstres reproduits sur la planche ci-contre :

Marc-Paul.

Nos 1, 2, 3, folio 30; Nos 4, 5, fol. 36; No 6, fol. 57.

Frères Mineurs.

No 7, folio 110; No 8, fol. 106.

Mandeuille.

No 9, folio 151; No 10, fol. 154; No 11, fol. 195.

La première et la onzième figure de notre planche sont désignées par les savants sous le nom de *Blemmyes;* la seconde, par celui de *Sciopode;* la sixième est un *Cynocéphale.* « Cette dernière, » m'écrivait M. le docteur Vallot, de Dijon, dans une lettre contenant quelques observations sur ces images singulières, « représente un

comme se rattachant à des êtres réels, mais mal observés et inexactement décrits par les voyageurs de l'antiquité et du moyen-âge. Quoi qu'il en soit, ces caricatures bizarres, qu'ont aussi mentionnées Lycosthènes, Aldrovande et autres, se

---

» marchand tartare, ce qui est indiqué par le sac placé devant lui, » et la tête de chien qu'il a sur ses épaules, ne vient que d'une » équivoque fondée sur le mot *kan* (roi), traduit en latin par » *canis* (chien), d'où l'on a conclu fort spirituellement que » les peuples soumis à la domination du grand kan avaient pour » *chef* un chien, et qu'il fallait en conséquence placer une tête de » chien sur les épaules des individus de ce peuple. »

La figure de Blemmye, qui porte un visage sur l'estomac, a été de nouveau reproduite dans l'ouvrage du père Laffiteau, sur les mœurs des sauvages américains.

Les monstres nos 4 et 5 de la gravure rappellent, le premier surtout, les formes le plus ordinairement données aux dragons par les artistes du moyen-âge. On trouve dans les gravures en bois des oiseaux décrits par Pierre Belon, le Pline français du XVIe siècle, la représentation à-peu-près semblable d'un horrible reptile qu'on voit, dit ce naturaliste voyageur, voler autour du mont Sinaï.

Il est évident que le lézard volant (*draco*) est le seul être, parmi les animaux de toutes espèces encore existants, qui ait pu servir de type réel à tous les formidables dragons imaginaires, que leurs inventeurs créaient comme par anticipation sur les preuves incontestables et si récemment acquises de l'existence des grands monstres antédiluviens de cette nature.

M. J. Berger de Xivrey a publié, sous le titre de *Traditions tératologiques*, etc. (Paris. Imp royale, 1836, in-8° de 603 pag.), un ouvrage éminemment curieux, dans lequel ce savant joint à la critique la plus judicieuse une vaste et piquante érudition. Ce volume, fruit de recherches immenses, a pour but principal de dévoiler le sens symbolique des monstres fabuleux des mythographes, et de concilier avec la réalité beaucoup d'absurdités apparentes de l'histoire naturelle dans l'antiquité et le moyen-âge.

revoient gravées dans plusieurs anciens ouvrages, et notamment parmi les innombrables planches en bois de la *Chronique de Nuremberg*, publiée en 1493 par Hermann Schedel. (*Secunda œtas Mundi*, folio 12, vers. et rect.) On les retrouve dans la Cosmographie de Sébastien Munster, et le célèbre Ambroise Paré lui-même n'a pas craint de se faire taxer de crédulité en insérant, dans ses œuvres, quelques images de ce genre. Il est vrai que, parmi les auteurs qui parlèrent de ces monstres, plusieurs se donnaient comme témoins oculaires, et précisaient les régions qu'habitaient ces races prodigieuses. Ils attestaient aussi l'existence des géants et des pygmées, décrivaient en détail la figure et les habitudes du dragon, du basilic, du griffon, du phénix et de mille autres monstres dont ils peuplaient l'Inde et l'Afrique : ajoutons à cela les récits de la fable antique, ceux de nos anciens romanciers, les contes de vieilles, les traditions locales, nationales et étrangères qui ne nous sont point parvenues, la croyance religieuse, si long-temps accordée aux transformations magiques, aux apparitions des esprits, aux investigations continuelles des hideux tyrans des enfers, et nous concevrons comment, dans des siècles d'ignorance, l'imagination des peintres et

des sculpteurs, meublée de ces idées auxiliaires, a pu produire les énigmatiques et grotesques images qui nous frappent dans les ornements des manuscrits, et qui se retrouvent dans la plupart des édifices religieux du moyen-âge.

Le splendide portail septentrional de la cathédrale de Rouen est surtout orné d'un nombre prodigieux de ces figures fantastiques renfermées dans des quatre-feuilles ; mais ici l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus de la folle bizarrerie, de l'étonnante variété de ces créations étranges, ou de la haute perfection du ciseau qui les a produites. La publication iconologique de cette merveilleuse *tératologie* formerait une fort belle suite aux quatre-vingt-six sujets historiés des stalles de la même basilique, dont je viens de terminer les gravures, mais cette idée n'est pour moi qu'un rêve favori dont je n'ose espérer la réalisation.

Nous avons déjà parlé, dans le cours de cette notice, de la répugnance qu'inspiraient à saint Bernard les grotesques monstrueux que les Bénédictins admettaient dans les décorations de leurs églises. La déclamation de ce père contre de semblables objets est trop éminemment curieuse pour ne pas la rapporter tout entière. En l'écrivant en Normandie, les yeux fixés sur les chapitaux

du prieuré de Graville, de la basilique de Saint-Georges-de-Boscherville, et de tant d'autres églises de la même province, le patriarche de Clairvaux n'eût pas plus fidèlement dépeint ces objets de sa pieuse indignation.

.... Ceterùm in claustris coram legentibus fratribus quid facit illa ridicula monstruositas, mira quœdam deformis formositas ac formosa deformitas? quid ibi immundæ simiæ? quid feri leones? quid monstruosi centauri? quid semi-homines? quid maculosæ tigrides? quid milites pugnantes? quid venatores tubicinantes? Videas sub uno capite multa corpora, et rursùs in uno corpore multa capita. Cernitur hinc in quadrupede cauda serpentis; illinc in pisce caput quadrupedis. Ibi bestia præfert equum, capram trahens retro dimidiam. Hic cornu tum animal equum gestat posterius; tam multa denique tamque mira diversarum formarum ubique varietas apparet, ut magis

.... Au reste, à quoi servent (disait ce père), sous les yeux des frères occupés à leurs lectures, ces ridicules monstruosités, ces beautés hideuses et ces élégantes difformités qui frappent d'étonnement? à quoi servent ces singes immondes, ces lions féroces, ces affreux centaures et ces autres monstres demi-hommes? à quoi servent ces tigres à la peau tachetée, ces soldats combattant, ces chasseurs sonnant du cor? Tantôt, sous une seule tête, vous voyez plusieurs corps; tantôt, sur un seul corps, vous trouvez plusieurs têtes. Ici, un quadrupède se termine en serpent; là, sur un poisson la tête d'un quadrupède. Ici se voit une bête dont la partie antérieure offre la forme

[illegible]

En combattant ainsi un usage dans lequel il ne voit qu'un abus, saint Bernard a perdu sa peine, et n'a converti ni les chimistes, ni les sculpteurs, ni les peintres de manuscrits; il ne faisait cependant que se renfermer dans l'esprit d'un grand nombre de conciles. On peut voir, à cet égard, les décisions du quatrième concile de Tours et du quatrième de Milan; mais la

prohibition dont il s'agit est surtout très-clairement exprimée par le deuxième concile de Nicée, act. 4 et 5 : « *Non solùm puerilè, sed planè* » *stultum et impium est imaginibus animalium aut* » *piscium aut ejusmodi rerum, in sacro loco fide-* » *lium oculos fascinare velle.* »

Le bon auteur de l'ouvrage intitulé : *Des obligations des Ecclésiastiques*, applique très-naïvement, p. 346 de son livre, le passage ci-dessus à l'introduction des armoiries dans les temples. Au reste, sous le rapport dont il s'agit, la voix des conciles ne fut pas plus écoutée que celle de saint Bernard, et les artistes de la renaissance produisirent, dans le système arabesque, même dans les décorations des lieux saints, plus de monstres et d'obscénités, à l'époque même du concile de Trente, qu'on n'en avait créé dans le cours du moyen-âge. Un des monuments les plus curieux de cette longue et poétique période a fait naître les remarques suivantes que nous empruntons textuellement à M. Berger de Xivrey, dans ses *Traditions tératologiques*, p. 539.

« M. Achille Allier, dans son grand ouvrage » intitulé : *l'Ancien Bourbonnais*, a donné, parmi » les planches qui ornent cette magnifique pu- » blication, le développement d'une colonne de

» l'ancienne église de Souvigny, où se trouvent
» représentés, avec plusieurs mois et plusieurs
» signes du zodiaque, divers êtres mixtes et ani-
» maux monstrueux qui rentrent tout-à-fait dans
» nos traditions tératologiques. Au-dessus d'une
» de ces figures est écrit le mot MANICORA.
» Mais il est très-probable que c'est une cor-
» ruption de *Martichora*. La tête humaine de ce
» monstre, sa queue nouée et hérissée se rap-
» portent bien à la description de Ctésias, *In-*
» *dic.*, c. VIII. Les autres figures sont le griffon,
» l'unicorne, l'éléphant, la sirène, le satyre,
» l'Éthiopien, dont les noms se lisent distincte-
» ment, et dont la représentation est bien d'ac-
» cord avec nos descriptions. On voit, en outre,
» un homme à pieds de cheval, au-dessus duquel
» est écrit PODES, mot évidemment tronqué
» pour *hippopodes*. Un homme avec une seule
» jambe, rappelant les *monocoli* de Pline, porte
» pour suscription CIPIDES [*sic*], où l'on pour-
» rait trouver une corruption de *sciapodes*. Au-
» dessus d'une figure d'adolescent avec une
» jambe de bois et s'appuyant sur une sorte de
» béquille, sont les lettres SONI...., d'après la
» gravure. Faut-il voir dans cette figure un far-
» fadet, chez qui la jambe de bois rappellerait

» l'*empusa* des Grecs? Enfin, de deux figures ano-
» nymes, l'une semble un dragon sans ailes,
» l'autre, ayant les jambes de derrière terminées
» par des pieds humains, pourrait indiquer la
» métamorphose de Nabuchodonosor. »

Je récuserais d'autant moins le rapprochement que M. Berger de Xivrey établit entre le boiteux de la colonne de Souvigny et l'empuse antique, que je suis, je le répète, convaincu qu'une foule de réminiscences mythologiques se trouvent dans les décorations calligraphiques et sculpturales du moyen-âge. Au reste, le mot incomplet SONI...., qui se rapporte à la figure en question, me paraît évidemment le commencement de *sonipes*, par lequel Virgile désigne indifféremment un coureur ou un cheval; or, la forme de ce quadrupède n'ayant aucun rapport avec la figure purement humaine du grotesque de Souvigny, serait-ce par ironie qu'on aurait donné à ce personnage, privé d'un de ses principaux agents locomoteurs, le nom de *Sonipes*, pris dans le sens de coureur? On sait que l'empuse était un fantôme infernal que Hécate faisait apparaître, en plein midi même, aux malheureux accablés par de grandes infortunes. Ce spectre, qui revêtait les formes les plus variées, ne se montrait jamais cependant que

marchant sur un seul pied. Ce pied unique, semblable à celui d'un âne, était d'airain.

J'ai trouvé, dans les bordures de plusieurs manuscrits des XIVe et XVe siècles, un assez grand nombre de monstres bizarres, estropiés, et munis de béquilles comme le boiteux de la colonne de Souvigny.

Nous avons toujours cru, et nous n'hésiterons pas à exprimer ici cette pensée, que, parmi les innombrables *drôleries* calligraphiques [1], il ne serait pas impossible de découvrir aussi des intentions satiriques, allusives à des personnages politiques ou religieux. Il est évident, par exemple, que les romans fameux, connus sous le nom de *Romans du Renard*, ont donné lieu à des peintures et à des bas-reliefs où, jusque dans certaines églises, on voit les plus vils animaux remplissant des fonctions sacerdotales, et procédant aux cérémonies les plus augustes de la religion chrétienne. Au reste, quels que soient l'origine et le sens mystérieux de ces sortes de représentations, il est certain que ces sujets bizarres eurent pen-

---

[1] Ce mot signifiait jadis des images grotesques et bouffonnes. Quelques bibliographes anglais en ont renouvelé l'emploi.

dant long-temps une fort grande vogue. La plus grande partie des bordures d'un précieux manuscrit liturgique appartenant à M. l'abbé Crouzon, mort depuis quelque temps à Mende (chef-lieu du département de la Lozère), se composait de ces caricatures impies, et l'abbé Grandidier, dans ses *Essais sur la Cathédrale de Strasbourg*, p. 264-269, parle de sculptures très-remarquables de ce genre, qui se voyaient autrefois dans cette basilique. Jean Fischart, mort en 1581, syndic de Francfort, et qu'on surnomma le Rabelais allemand, les fit graver sur bois, en y ajoutant des vers qui en donnent une explication également cynique et impertinente. Jean Wolff de Rheinzabern et Schad les ont aussi fait connaître par des gravures dans leurs ouvrages, imprimés en 1600 et 1617. « Les figures du côté du » chœur représentaient, dit l'abbé Grandidier, un » enterrement et une procession. Un ours, qui » commençait la cérémonie, avait d'une main » un bénitier, et de l'autre un aspersoir. Il était » suivi d'un loup qui portait la croix, et celui- » ci d'un lièvre ayant entre ses pattes un cierge » allumé. Un cochon et un bouc venaient après, » portant un renard mort. Au bas du brancard, » entre les jambes des porteurs, paraissait une

» chienne qui tirait le cochon par la queue. Sur
» l'autre pilier du côté du portail, se trouvait
» un autel. On y voyait un calice découvert, de-
» vant lequel était un cerf qui paraissait célé-
» brer la messe. Derrière le cerf était un âne
» à longues oreilles; il chantait l'évangile dans
» un livre qu'un chat tenait appuyé contre son
» front. »

On ne connaissait ni l'auteur de ces bizarreries, ni l'époque de leur exécution; bien que le protestant Schad prétendît qu'elles dataient de 1298, beaucoup de personnes voulaient y voir l'ouvrage des premiers disciples de Luther, mais cette opinion ne reposait sur aucune espèce de fondement. Ces figures, qui furent détruites et raclées en 1685, par un zélé catholique, tailleur de pierre, employé par l'architecte Joseph Lautenschlorger, coûtèrent cher à un bourgeois luthérien, libraire à Strasbourg. Ce dernier, ayant retrouvé l'ancienne planche qu'avait fait graver Fischart, en fit tirer des épreuves qu'il mit en vente dans la ville, au mois de mai 1728, pendant l'octave de la Fête-Dieu. Cette vente, faite surtout dans un temps spécialement consacré au culte public de l'eucharistie, excita l'indignation du magistrat. Le libraire, dont on fit le procès,

fut condamné à faire amende honorable devant la grande porte de l'église de la cathédrale, en chemise, pieds nus, une torche à la main et la corde au cou. Il fut ensuite banni du territoire de la ville, et les gravures brûlées par la main du bourreau. *Autres temps autres mœurs.* En effet, ce jugement, qui fut exécuté le 10 juin 1728, eût paru fort étrange aux époques où nos vieux artistes sculpteurs et peintres calligraphes se donnaient à cœur joie de ces sortes de compositions, presque toujours *sans penser à mal.*

Des peintures représentant une espèce de cérémonie dont des animaux sont aussi les acteurs, existent encore à Metz, dans un ancien édifice qu'on dit avoir appartenu aux Templiers. Je dois à l'obligeance de mon ami, M. Félicien De Saulcy [1], officier d'artillerie, numismate, et antiquaire très-distingué, un dessin de ces derniers sujets, sur lesquels il a publié de curieuses remarques.

On ne s'en tint pas toujours simplement à rendre la pierre ou le vélin, les monuments et les livres, dépositaires de ces délirantes images. Un

[1] M. De Saulcy est maintenant conservateur du Musée d'Artillerie, à Paris.

de nos rois lui-même s'avisa d'y puiser le sujet d'une action réelle, bien plus dans l'intérêt de ses animosités que dans celui du plaisir de ses bons Parisiens. On sait que le renard était, chez nos pères, l'emblême de la *papelardie* [1]; aussi, pendant ses querelles avec l'ambitieux Boniface VIII, Philippe-le-Bel trouva-t-il très-plaisant de faire, en 1313, dans une farce publique, représenter le mauvais pape, son ennemi, par un homme déguisé en renard, qui, d'abord revêtu d'un surplis, chanta l'épître comme un simple clerc, parut ensuite en évêque, la mitre en tête, puis enfin, couronné de la thiare, compléta son rôle en courant après des poules et des poussins pour les croquer à belles dents: image grossière, mais fidèle, des exactions de Boniface. Édouard II, roi d'Angleterre, et Isabelle de France, sa femme, assistaient à cette parade qu'on appela *la Procession du renard* [2].

---

[1] Une autre imaige estoit escripte,
Qui bien sembloit estre ypocrite;
Papelardie est appellée.
Roman de la Rose.

[2] Voyez Sainte-Foix, *Ess. hist.*, et Du Bois, *Hist. eccles. de Paris.*

Peut-être fut-ce à l'époque de ces caricatures politiques que les

[redacted]

Les deux grotesques placés au bas de la planche VII, en regard de la page 52, sont évidemment des vestiges de ces vieilles facéties, et font partie des bordures d'un Missel in-f° de la Bibliothèque publique de Rouen, manuscrit remarquable par la richesse de ses peintures.

La miséricorde d'une des stalles de Saint-Taurin d'Évreux représente également un renard en chaire et prêchant devant des canards et un coq. Ces derniers paraissent l'écouter avec une grande édification, sans s'apercevoir que le rusé frocard tient déjà plusieurs de leurs compagnons empaquetés dans son capuchon.

Nous avons déjà fait observer que le grotesque et l'effroyable régnèrent collectivement ou dominèrent tour-à-tour dans les créations ornementales du moyen-âge. Les peintres calligraphes surtout se tinrent, pendant une longue suite de siècles, renfermés entre ces deux genres, comme

---

Ultramontains, pour s'en venger, s'avisèrent de trouver dans le mot *gallus*, qui signifie également *coq* et *français*, matière à nous comparer à de misérables volailles, allusion assez plaisante dans des circonstances où le pape lui-même était un renard pour nous. On se rappelle, à ce propos, le *Gallus cantat* du prélat italien qui, dans un concile, stigmatisait en ces mots un Français qui parlait, et cette réplique de ce dernier : « Plaise à Dieu qu'au chant du coq, » Pierre revienne à *résipiscence*. »

dans un cercle magique au-delà duquel ils semblaient n'oser puiser de plus gracieux caprices. Mais ce qui est principalement remarquable, c'est leur extrême n à la bouffonnerie : il est certain, au r fallait peu de chose pour exciter le gro nos pères, quand les rois eux-mêmes tr eur amusement dans les divagations d'ur t les difformités d'un malheureux avortor nd enfin on se pâmait d'aise en écoutant u ère débitant de grossières plaisanteries ré dans quelques centaines de vers plats ts et monotones.

---

[1] Un souvenir subit me a à rétracter mon jugement sur le goût des grands du et de quelques époques plus modernes, pour les na onfesser au moins qu'il n'y avait en cela que de la sot q e, chez les Romains, ces fiers civilisateurs du monde, ce compliquait d'atrocité. Ces derniers, en effet, forçaien à leur procurer de tristes et vivantes caricatures de l'espece humaine, et Longin nous en fournit la preuve en parlant des machines dont on se servait pour déformer le corps des enfants et en faire des nains..... « Presque toutes les » femmes considérables de Rome avaient, dit Caylus (*Rec. d'antiq.*, » t. 6, p. 279-281), une de ces espèces d'hommes dans leurs maisons, » comme elles ont en Europe des singes et des chiens, etc. » Des figurines représentant ces sortes de monstre communes sous les empereurs, et Caylus Sénèque, Quintilien, Hérodien, Suétone fait mention dans leurs ouvrages. Il paraît q mode de posséder des idiots et des fous eût aus vogue.


2.
1.
4.
3.
5.
7.
6.

Un beau missel du XVe siècle, manuscrit in-f° sur vélin, conservé à la Bibliothèque publique de Rouen, offre, dans ses bordures, de nombreux amalgames de sujets ridicules ou fantastiques; nous en avons tiré les sujets suivants. (V. la pl. XII en regard.) Nous voyons d'abord, sous les nos 1er et 2, trois singes gravement occupés d'opérations pharmaceutiques, puis, dans le n° 3, un semblable animal, botté, éperonné, et chevauchant une chèvre. Le n° 4 serait-il le meurtrier, compagnon de péril de saint Romain, dans la défaite de la *Gargouille*, que le peintre aurait représenté portant, nouvel Hercule, le monstre sur ses épaules? L'introduction de ce groupe dans un missel de l'église de Rouen rendrait cette idée assez probable si la légende ne racontait pas que le dragon marchait soumis et tenu comme en lesse par l'étole pontificale [1].

---

[1] Il est peu de personnes qui ne sachent aujourd'hui l'histoire du dragon, célèbre sous le nom populaire de la *Gargouille*, et comment saint Romain, archevêque de Rouen, dans le VIIe siècle, se rendit maître de ce monstre devenu le fléau de la contrée. Le saint, s'étant fait accompagner, dans cette périlleuse expédition, d'un larron et d'un assassin condamnés à mort, ce dernier seul eut le courage, à l'aspect de l'horrible serpent, de ne pas abandonner le prélat. Telle fut, disait-on, l'origine de l'exorbitant privilége en vertu duquel le chapitre de la cathédrale de Rouen délivra, chaque

Nous voyons, dans le n° 5, un jongleur faisant avec une épée un tour périlleux qui se renouvelle encore de nos jours, et le n° 6 paraît offrir, dans l'espèce de macaque revêtue d'un chaperon, d'un manteau fourré d'hermine, et tenant un livre, la caricature de quelque pédant sorbonnien. Enfin, le n° 7 représente le combat d'un homme contre un dragon; les sujets du genre de ce dernier, et qui se trouvent multipliés à l'infini dans les miniatures calligraphiques et dans les sculptures de nos anciens monuments, ne paraissaient nullement hors des lois de la nature, à ces époques où l'exploit merveilleux de Déodat de Gozon et tant d'autres récits semblables étaient universellement incontestés.

Comme dans le Missel d'où sont tirés les divers grotesques que nous venons de décrire, la

---

année, jusqu'à la révolution, un meurtrier et ses complices s'il en avait. Cette inconcevable prérogative et les innombrables incidents qui s'y rattachèrent pendant une longue suite de siècles, nous ont valu une des productions littéraires les plus éminemment curieuses de notre époque. Cet ouvrage, fruit de l'érudition et des laborieuses recherches de notre concitoyen A. Floquet, est connu sous le titre d'*Histoire du Privilége de Saint-Romain*; il se compose de deux forts volumes in-8°, ornés de figures, publiés à Rouen, en 1833.

figure du singe se trouve très-répandue dans les ornements des manuscrits des XIVe et XVe siècles. Cet animal étant, *après l'homme*, l'espèce qui prête le plus au ridicule et à la bouffonnerie, sa place se trouvait assignée de droit dans ces enjolivements burlesques que le calligraphe semblait accoler tout exprès aux textes les plus respectables, comme pour en balancer la gravité. C'est ainsi qu'en agissaient à-peu-près ces prêcheurs italiens qui, grimpés sur une borne, au milieu de la place publique, édifiaient leurs auditeurs en leur parlant du paradis et de l'enfer, et s'efforçaient de leur faire oublier le bateleur voisin, en exhibant à propos aux yeux de la foule ennuyée quelques marionnettes cachées sous leur froc, en manière de corps de réserve.

Mais sans aller chercher au-delà des Alpes des comparaisons de cette nature, n'avons-nous pas eu, chez nos pères, les Olivier Maillard, les Gabriel Barlette, et surtout les Michel Menot; et leurs sermons, où la morale évangélique est travestie en pointes triviales et quelquefois en *gras* et scandaleux quolibets, ne semblent-ils pas assimiler ces prêcheurs aux calligraphes salissant les livres saints par de licencieux encadrements?

Dans ses *Variétés sérieuses et amusantes*, l'abbé

Gaultier, cité par M. G. Peignot (Essai sur le [illegible], p. 333), rapporte que Charles-Quint fit écrire, pour une dame, des Heures dont toutes les bordures étaient ornées de figures extravagantes, peintes par le célèbre Albert Durer. C'étaient des singes qui se donnaient des lavements et commettaient même inféconce de singe (dernier mot qui n'est pas besoin de commentaire). Il y avait à la tête deux vers français, écrits de la main de l'empereur, et qu'il adressait à la dame en question. Ce curieux manuscrit fut retrouvé dans la bibliothèque du prince Eugène.

En terminant tout ce que nous avions à dire sur l'introduction du grotesque et du licencieux dans les vignettes, les bordures et les initiales des livres liturgiques, nous ramènerons pour un instant le lecteur à la planche X, placée en regard de la page 66, pour lui faire remarquer une initiale extraite d'un grand livre de chœur, autrefois à l'usage de l'église de Saint-Quentin en Vermandois, et, depuis, éparpillé en débris par quelque avide brocanteur. Cette figure chimérique, que nous avons recueillie et dont nous avons omis de parler en son lieu, est du XIVe siècle; les attributs qu'elle porte, un broc et une sé-

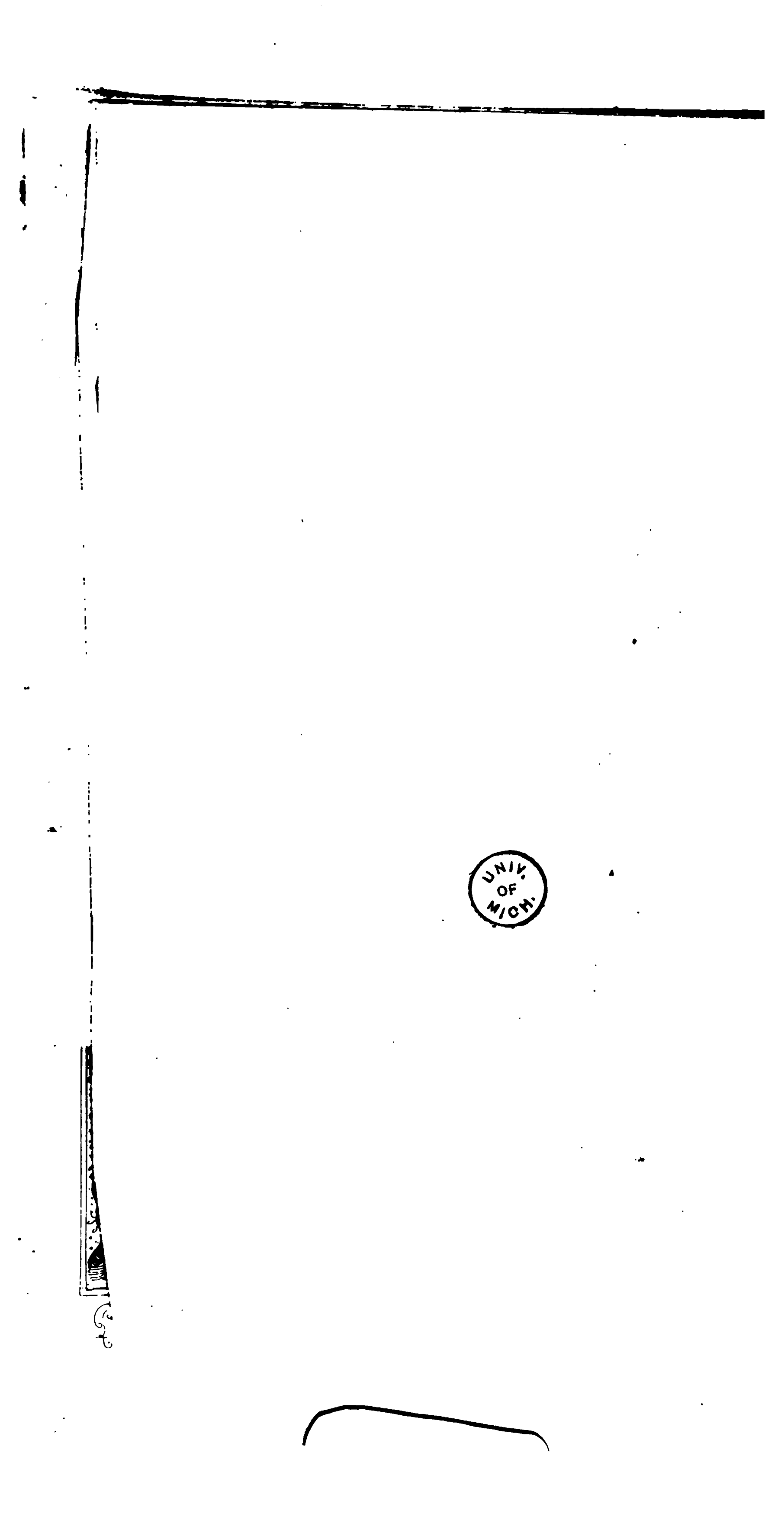
bile, et l'écourtement on ne peut plus libre de son costume, tout nous fait supposer qu'elle est une personnification bouffonne de l'ivresse.

Dans le cours du XIVe siècle, la calligraphie introduisait fièrement ses décorations pittoresques jusque dans les actes politiques de la plus haute importance, et ne craignait pas de déchoir de cette aristocratique prérogative en ornant également de ses figures naïves, de ses fleurs les plus brillamment colorées, des registres municipaux bien *bourgeois,* et jusqu'aux plus humbles livres de comptes. Mezeray nous apprend (*Abrég. chronol. de l'Histoire de France, année* 1474,) que le bon roi René d'Anjou écrivit en lettres d'or et orna de miniatures une donation par laquelle il faisait le roi Louis XI son héritier du comté de Provence. On sait que, bien plus habile dans les arts qu'il chérissait que dans la politique, ce paisible prince fut en effet un des calligraphes et des peintres en tous genres les plus habiles de son temps. A la place de ces royales miniatures dont il ne reste peut-être plus aujourd'hui la moindre trace, nous placerons ici la gravure d'une peinture, leur contemporaine, mais d'extraction roturière, qui nous est tombée dans les mains, traînant tristement après

elle un lambeau du modeste mémorial dont elle illustrait jadis le premier feuillet. (V. la pl. XIII.)

Cette composition qui, par quelques détails accessoires joints à l'opération financière qu'elle représente, rappelle, sous certains rapports, l'admirable tableau du *Rent-Day* de David Wilkies, occupe, dans l'original, y compris les bordures encadrant la vignette et huit lignes de texte, un carré de sept pouces de large sur neuf et demi de haut. Au milieu des riches rinceaux environnant le sujet historié, se trouvent des fleurs-de-lys d'or couronnées et des monogrammes exprimant ces mots : *Marie de recouvrance ;* deux *demoiselles* de paveur, devise dont je ne puis deviner l'ame, figurent debout et symétriquement placées, parmi les fleurons qui s'enroulent au bas du sujet. L'*A capital* du commencement du texte est rouge et renferme dans chacun de ses jambages l'espèce de rébus suivant, écrit en or, × par × o × b × y × x ×.

Les armoiries comprises dans le centre de cette même lettre sont écartelées : au premier et au quatrième, d'argent au sautoir engreslé de gueules; et aux deuxième et troisième, de sinople aux deux têtes d'aigles arrachées d'or, posées en bande.


UNIV.
OF
MICH.

[redacted]

Cette remarquable peinture représente l'assemblée des échevins de la confrérie de *la Charité-Dieu et Notre-Dame-de-Recouvrance,* fondée en 1466, dans l'église conventuelle des Carmes de Rouen. Le prieur de ce monastère, assis à la place d'honneur désignée par la courtine ou tenture de brocard d'or contre laquelle il est adossé, préside cette assemblée dont plusieurs membres paraissent compter au moyen de leurs doigts. Le personnage assis à la droite du prieur est évidemment maistre Jehan Gouppil tenant un livre noir à fermoirs et doré sur tranche, figurant le véritable livre d'où provient cette peinture. Excepté l'espèce de serviteur vêtu d'une courte jacquette, et tenant, au fond de l'appartement, auprès du dressoir, une coupe remplie de vin, tous les autres assistants sont couverts de la robe longue, telle que la portait lui-même, cinq ans auparavant, le roi Charles VIII, pour cacher l'extrême exiguité et la ridicule cambrure de ses jambes[1]. Le texte suivant, qui commence au bas de la miniature, achève

---

[1] On disait alors d'un homme bâti de cette sorte qu'il était *gambaron.*

d'expliquer le sujet de la scène reproduite dans notre gravure.

A la louenge de dieu le createur. Et de sa glorieuse mere marie. A este encomence ce present liure pour estre co'tinue par succession de temps come on peut veoir p' linspection dicelluy. Ouquel sont escriptz par ordre. les comptes des escheuins qui ont estes instituez en la charite dieu et n'redame de Recouurance. fondee en legl'e conuentual des carmes a Rouen depuis la creation et fundacion dicelle. qui fu le quinziesme jour dauril lan de grace mil. iiij. soixante six. Affin que les freres qui sont et seront pour le temps aduenir de la dicte charite voyent et congnoissent comme et en quelle maniere les deniers dicelle ont estes distribuez et gouuernes. Et que par ce aussi les diz freres soyent incitez plus facillement par noble et vertueux courage de augmenter les choses de bien en mieulx.

Premierement. le compte Rendu au siege de lAnnunciation n'redame. le lundi de quasimodo sixiesme jour dauril lan mil. iiij. soixante sept. jour ordonne pour oyr les comptes jouxte les estatuts et ordonnances dicelle charite. Par Jehan gouppil premier Escheuin des Receptes et mises par lui faictes.

Et premierement Recepte.

De plusieurs freres et seurs qui sestoient Rendus fra's a la dicte charite. Et aussi du Raport de deniers fait p' le clerc de la' dicte charite depuis la feste de la chandeleur precedente que le dit Jehan Gouppil fu esleu escheuin. Et mesmes des deniers que les aultres freres et seurs qui sy estoient Rendus à leurs deniers. auoient donne par deuotion pour leurs entrees. et dont le dit escheuin nauait encores point fait de papier Journal pour ce xvij. L. viij s vij d ob.

...... prins ce dit jour des comptes
cest assauoir. vij. sepmaines a viii s
ix d pour sepmaine. et pour une
aultre sepmaine ou il ne fut dit que
cinq messes aud' pris. Et po' xxvij
aultres sepmaines a x s chascune
sepmaine qui sont en tout xxxv.
sepmaines vallent aux pris dessusdiz — xvj L. xvij s vj d.

Pour hauet a tendre plusieurs draps a
decorer la chapelle pour la feste de
lanunciation — xv d.

Pour escurer et nettoier les coulombes
et les chandeliers de la chappelle — xx s.

Au convent des diz religieux des carmes
lx s a eulx ordonnes prendre des
deniers dicelle charite a chascun
siege Jouxte les ordonn' dicelle
pource a ce dit siege — lx s.

Audit conuent vj s iij d. pour lof-
frende de xv messes solennelles a
eulx ordonnez prendre des deniers
dicelle charite Jouxte lesdictes or-
donnances qui est po^r ch'une messe
v d doffrende pour ce — vi s iij d.

A guerard pinaguet clerc de la charite
pour son sallaire de demie annee
escheue a ce dit siege — x s.

A colin de la fontaine cirier pour
auoir renouuele et fait tout le lu-
minaire a ce dit siege — vij L.

Au dit de la fontaine pour la paie dune
torche pesant deux liures a luy deue
du precedent siege — iij s ij d.

d'expliquer le sujet de la scène reproduite dans notre gravure.

A la louenge de dieu le createur. Et de sa glorieuse mere marie. A este encomence ce present liure pour estre co'tinue par succession de temps come on peut veoir p' linspection dicelluy. Ouquel sont escriptz par ordre. les comptes des escheuins qui ont estes instituez en la charite dieu et n'redame de Recouurance. fondee en legl'e conuentual des carmes a Rouen depuis la creation et fundacion dicelle. qui fu le quinziesme jour dauril lan de grace mil. iiij. soixante six. Affin que les freres qui sont et seront pour le temps aduenir de la dicte charite voyent et congnoissent comme et en quelle maniere les deniers dicelle ont estes distribuez et gouuernes. Et que par ce aussi les diz freres soyent incitez plus facillement par noble et vertueux courage de augmenter les choses de bien en mieulx.

Premierement. le compte Rendu au siege de lAnnunciation n'redame. le lundj de quasimodo sixiesme jour dauril lan mil. iiij. soixante sept. jour ordonne pour ouyr les comptes jouxte les estatuts et ordonnances dicelle charite. Par Jehan gouppil premier Escheuin des Receptes et mises par lui faictes.

Et premierement Recepte.

De plusieurs freres et seurs qui sestoient Rendus fra's a la dicte charite. Et aussi du Raport de deniers fait p' le clerc de la dicte charite depuis la feste de la chandeleur precedente que le dit Jehan Gouppil fu esleu escheuin. Et mesmes des deniers que les aultres freres et seurs qui sy estoient Rendus à leurs deniers. auoient donne par deuotion pour leurs entrees. et dont le dit escheuin nauait encores point fait de papier Journal pour ce xvij. £. viij s vij d ob.

...... prins ce dit jour des comptes
cest assauoir. vij. sepmaines a viii s
ix d pour sepmaine. et pour une
aultre sepmaine ou il ne fut dit que
cinq messes aud' pris. Et po' xxvij
aultres sepmaines a x s chascune
sepmaine qui sont en tout xxxv.
sepmaines vallent aux pris dessusdiz
Pour hauet a tendre plusieurs draps a
decorer la chapelle pour la feste de
lanunciation
Pour escurer et nettoier les coulombes
et les chandeliers de la chappelle
Au conuent des diz religieux des carmes
lx s a eulx ordonnes prendre des
deniers dicelle charite a chascun
siege Jouxte les ordonn' dicelle
pource a ce dit siege
Audit conuent vj s iij d. pour lof-
frende de xv messes solennelles a
eulx ordonnez prendre des deniers
dicelle charite Jouxte lesdictes or-
donnances qui est po^r ch'une messe
v d doffrende pour ce
A guerard pinaguet clerc de la charite
pour son sallaire de demie annee
escheue a ce dit siege
A colin de la fontaine cirier pour
auoir renouuele et fait tout le lu-
minaire a ce dit siege
Au dit de la fontaine pour la paie dune
torche pesant deux liures a luy deue
du precedent siege

Au clerc dicelle charite pour une peau de parchemin par lui achettee pour escrire les lettres de franchise — xv d.

A ung nome martin clerc du procureur de la ville po' auoir escript une annexe aux ordonn' z fait aultres escriptures — iij s i ob.

Pour le seruice maistre nicolle Destampes. — viij s vj d.

Pour le seruice Rogier ballan — viij s vj d.

Pour le seruice Katherine auber. — viij s vj d.

Pour le seruice Jehne maton. — viij s vj d.

Pour le seruice Rogier de la chesnaye. — viij s vj d.

Pour le seruice de la baudouine. — viij s vj d.

Pour le seruice alizon ybert. — viij s vj d.

Pour le seruice colin de bollebec. le quel estoit seruiteur. — xvij s vj d.

Pour le seruice Jehan cordelle. lequel estoit seruiteur. — xvij s vj d.

Pour le seruice de typphaine la blonde. — iiij s vj d.

Au clerc de la dite charite. iiij s vij d pour xi seruices des freres et seurs trespassez donc pour chascun seruice lui en appartient v d pour ce — iiij s vij d.

A ung nome Roumain. porteur. pour auoir porte le coffre ou quel sont les aournemens et luminaire es esglises. ou aucuns des diz freres ou seurs estoiet trespassez pour sa peine et sallaire. — iiij s.

Au clerc dicelle charite iiij s vj d. qui deubz lui estoient des deniers que deuoit lors de son trespas Rogier

ballan et affin de len acquiter a este donne a la dite charite par sa femme au prouffit dicelle charite. deux aulnes de toille. pour ce.	iiij s vj d.
A pierres gauge huchier. pour auoir fait ung coffre ou quel sont mis les aournemens pour faire les seruices des freres ou seurs trespassez.	xlij vj d
Au dit pierres gauges. pour auoir fait trois fourmes qui seruent a la chappelle. pour ce.	xxxv s.
Au serrurier le quel a fait la serrure clefs et bendes du dit coffre pour peine et ouuraige	xxviij s.
Pour ung registre en papier qui sert de p'nt po' mathrologe	v s.
A Jehan des periers notaire en court deglise pour auoir fait vidimus soubz son signe ap'lique des ordonaces de la charite pour ce.	xxv s.
A ung gaignier pour auoir fait ung estuy ou len met la croix de la dite charite.	xij s vj d.
A enguerren guerould casublier pour auoir fait trois pa......	

Les dernières années du xv[e] siècle et la première moitié du xvi[e] virent enfin éclore, sous le pinceau des miniaturistes, ces exquises productions aujourd'hui si avidement recher-

chées [1] ; et, comme si l'on eût voulu faire regretter la calligraphie qu'allaient achever de proscrire la typographie et la gravure, déjà dans la vigueur de la plus brillante adolescence, on produisit à l'envi, dans nos derniers manuscrits, des chefs-d'œuvre d'un si haut prix, que des princes seuls purent s'en procurer la jouissance.

« Les Heures de la duchesse de Bourgogne, » dit M. Pluquet, dans la notice que nous avons » déjà mentionnée, furent écrites et enluminées à » Bayeux, en 1414; elles ont coûté six cents écus » à Charles VI. Le superbe Missel du duc de Bedfort passe pour avoir été exécuté dans ce pays où » l'on fabriquait de très-beau vélin. Les calligra- » phes du monastère de Deux-Jumeaux jouirent » pendant long-temps d'une grande réputation. »

A la fin du XV[e] siècle et dans le cours du sui-

---

[1] Les monuments calligraphiques sont bien dignes, en effet, d'être religieusement recueillis, mais il faut apporter en cela le discernement et le goût nécessaires pour apprécier ces objets à leur véritable valeur. Nous connaissons, à ce propos, quelqu'un assez simple d'esprit pour croire qu'un demi-million ne paierait peut-être pas un manuscrit liturgique, assez curieux il est vrai, qu'il possède, et, malgré cette innocente naïveté, ce même personnage est assez *hableur* pour affirmer froidement qu'il a déjà refusé de son cher trésor des sommes avec la moindre desquelles nous pouvons assurer qu'un véritable amateur se composerait aisément une bibliothèque assez nombreuse de livres du même genre.

vant, l'Italie comptait plusieurs miniaturistes calligraphes fort habiles. Un des plus célèbres de ces temps là fut Petruccio Ubaldini, mort vers la fin du XVI[e] siècle. Les manuscrits décorés de ses peintures sont extrêmement recherchés et portés à de très-hautes valeurs. On voit en Angleterre un de ses chefs-d'œuvre contenant des *Sentences tirées de l'Écriture-Sainte*. Cet admirable ouvrage fut exécuté pour lady Lumley, par ordre du chancelier Bâcon.

D'après un mémoire de la chambre des comptes de Modène, les comtes Léonello Bosso et Hercule I[er] payèrent au peintre Francisco di Rossi, de Mantoue, et à Taddeo Crivelli, la somme, énorme pour ce temps, de 1,375 ducats pour la copie d'une Bible seulement, quand, plus d'un siècle après, le grand Annibal Carrache devait mourir de désespoir de l'indigne salaire dont on ne rougit pas de payer dix ans de sa vie, sacrifiés à son immortelle Galerie-Farnèse. Que ne coûtèrent donc pas en France les magnifiques Heures de la reine Anne de Bretagne, qui durent l'emporter sur ce que l'on avait vu jusqu'alors de plus beau dans ce genre? En effet, les nombreuses peintures de cet épais et superbe in-folio, dignes à certains égards du maître de Raphaël, les enca-

drements à fond d'or du texte entier, enrichis d'un nombre prodigieux de végétaux, de fleurs et d'insectes peints d'après nature par les plus habiles artistes de cette époque célèbre, attestent la valeur de ce royal manuscrit qui seul fournirait la matière d'une intéressante et volumineuse description [1].

---

[1] Le savant M. Gabriel Peignot, de Dijon, si connu par ses importants et nombreux travaux bibliographiques, a publié, dans l *Bulletin du Bibliophile*, d'après les notes que M. Maillard de Chambure, son ami, lui a communiquées, la description d'un Ms. du xv[e] siècle, et la facture des frais en tous genres qu'a occasionnés l'exécution de ce livre conservé dans la Bibliothèque publique de Semur (Côte d'Or). Il y est désigné sous le nom de *Missel des Carmes*. Ces sortes de documents sont fort curieux, et tellement rares aujourd'hui que nous croyons devoir reproduire, au moins en partie, ceux qu'ont publié, sur le livre en question, MM. De Chambure et Peignot.

« ..... Ce livre, format in-8°, est exécuté sur un magnifique » vélin très-mince et très-blanc..... il est écrit sur deux colonnes » de trente-une lignes à la page, et assemblé par cahiers de douze » feuillets..... les initiales sont couleur pourpre et azur, dorées » en plein or bruni, et historiées ; les arabesques, à l'encre blanche, » d'une parfaite conservation, sont d'une finesse d'exécution très- » remarquable. Les petites capitales sont peintes en azur et en ver- » meil. Les litanies sont dorées et enluminées avec un soin parti- » culier.....

» Voici la note des frais qu'il a coutés, copiée littéralement, telle » qu'elle se trouve à la fin du volume.

» Pro pergameno......... VI l.
» Pro scripturâ........... XXX scuta.
» Inilluminata MMMMM CCCCCC. Litteræ, et
valent XX. IIII l. et VI. solidos parisienses.

Sous Louis XIII et Louis XIV, on vit encore briller en France quelques rares étincelles de la calligraphie, dans quelques beaux livres de prières, enrichis de peintures et dont l'exécution du texte était confiée aux plus habiles mains de ces

---

» Pro ligaturâ............ XX s. parisienses.
» Signacula............... XX s.
» Pro deauriturâ.......... VI l.
» Summa XLIX scuta et sex solidos parisienses. »

« Il n'est pas facile de faire une appréciation précise de ces différentes espèces dans leur rapport avec notre monnaie actuelle ; » pour y parvenir d'une manière certaine, il faudrait savoir sous » quel règne et dans quelle année le manuscrit a été exécuté ; nous » nous contenterons donc de donner le taux du marc d'or et du » marc d'argent, sous les rois qui ont régné dans le XVe siècle, » sauf les variations occasionnées par les troubles civils et politiques, » sous Charles VI et Charles VII.

	M. d'or.			M. d'argent.	
» Sous Charles VI, mort en 1422.	60 l.	10 s.	» d.	5 l.	8 s.
» Sous Charles VII, mort en 1461.	84	11	»	7	10
» Sous Louis XI, mort en 1483.	118	10	»	8	15
» Sous Charles VIII, mort en 1498.	130	3	4	»	»
» Sous Louis XII, mort en 1515.	130	3	4	12	15

» On peut choisir entre ces divers taux celui que l'on croira ap- » plicable à la somme mentionnée ci-dessus. Mais il nous semble » que, dans son évaluation en monnaie actuelle, on ne peut pas » la porter à moins de 8 à 900 fr, et ce n'est pas trop pour 4,600 » lettres, tant enluminées que dorées, pour les parchemins, pour » l'écriture, les réclames, etc. »

Nous ferons remarquer que, dans la description que nous font de ce volume MM. De Chambure et Peignot, il n'est nullement question de grandes miniatures, c'est-à-dire de ces peintures à pleine page dont l'exécution entrait pour une très-grande part dans les frais des beaux monuments calligraphiques.

époques. Quelques hauts personnages eurent même alors la prétention de composer des prières pour leur usage particulier, témoin madame De Rambouillet. Le célèbre Jarry, auquel Conrard confiait la transcription de celles de cette dame, s'écria naïvement : « Ah ! monsieur, laissez-moi » quelques unes de ces prières-là, car dans les » Heures qu'on me fait copier quelquefois il y en » a de *si sottes* que j'ai honte de les transcrire [1]. » Ces faibles retours vers la calligraphie pittoresque ne pouvaient rendre à cet art qu'un mouvement galvanique et fort instantané; il était mort de fait, mais il était mort avec gloire. En effet, à l'époque de transition où l'imprimerie lui portait les premières atteintes, on l'avait vu, ne cédant le terrain que pied à pied à son redoutable adversaire, se retrancher dans ses antiques domaines, et maintenant vaillamment ses nobles droits, éclipser, pendant bien des années encore, sous l'éclatante opacité de la gouache et de l'or, tout le travail de la gravure dans les initiales et les vignettes de nos anciens imprimés; nous renverrons à la seconde partie de cette notice le déve-

---

[1] *Historiettes de Tallemant-des-Réaux*, t. I, p. 230.

loppement de ce fait, et des curiosités particulières que présentent ces livres eux-mêmes.

Nous ne terminerons point la partie de notre travail relative aux anciens manuscrits, sans jeter un coup-d'œil en arrière sur un des plus fâcheux résultats des événements qui se sont, depuis bientôt un demi-siècle, si rapidement succédés en France. Hélas ! faut-il que ces événements, qui rappellent tant de talents et tant de gloire, aient si souvent marché de compagnie avec le vandalisme et la dévastation ? Certes, si les hommes qui consacrent aux arts une vie souvent traversée par l'infortune, en se consolant dans l'idée de laisser après eux, dans leurs productions, les garants de leur immortalité, pouvaient connaître combien, même avec des titres réels, cet espoir est généralement illusoire, nous les verrions peut-être, repoussant loin d'eux une profession honorable, mais souvent ingrate, et cherchant dans le présent un bonheur moins imaginaire, poursuivre la fortune, l'atteindre quelquefois comme tant d'autres, et sacrifier Minerve à Plutus.

Ne fût-ce pas aussi pour la postérité que crurent travailler nos vieux peintres français, bien éloignés, sans doute, de prévoir que cette postérité, usurpant la triste prérogative du temps,

détruirait les deux tiers de leurs ouvrages et s'occuperait à peine de transmettre l'autre aux générations à venir? Soyons justes cependant, et convenons que le XVIIIe siècle n'exerça pas seul d'irréparables ravages sur les richesses que nous avaient léguées les calligraphes de nos trois dynasties. Nos malheurs en ce genre remontent, en effet, à des époques déjà bien reculées; mais, passant rapidement sur les funestes incendies allumés par de simples accidents ou par la fureur des barbares du Nord, sur la perte incalculable des titres et du chartrier de la monarchie [1], que Richard-Cœur-de-Lion enleva pour jamais à la France, les armes à la main [2] : voyons Charles V, vraiment digne du surnom de Sage que les siè-

[1] Outre l'importance de leur objet, beaucoup d'anciens titres et chartres sont devenus plus précieux encore, sous le rapport des peintures dont ils sont quelquefois enrichis, et surtout pour les sceaux curieux qui s'y trouvent ordinairement adaptés. Mézeray, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, année 1474, nous apprend que le bon roi René d'Anjou écrivit en lettres d'or et orna de miniatures une donation par laquelle il faisait le roi Louis XI son héritier dans le comté de Provence. Bien plus habile dans les arts, qu'il chérissait, que dans la politique, ce paisible prince fut, en effet, un des calligraphes et des peintres en tous genres les plus laborieux et les plus habiles de son temps.

[2] Ce fut en 1194, entre Blois et Fretteval, dans un combat entre Philippe-Auguste qui, suivant l'usage de ce temps, faisait porter le chartrier de la couronne dans le bagage royal.

cles de lumières lui ont donné, rassemblant, à grands frais, une bibliothèque de neuf cent dix volumes, que les Anglais devaient s'approprier après la mort de son malheureux fils [1]. Trop heureux si ces avides étrangers n'eussent encore, jusqu'à leur expulsion totale, dépouillé la France

---

[1] A peine Charles V trouva-t-il vingt volumes dans la bibliothèque du roi Jean, son père. On a pensé, non sans quelque raison, qu'il ne fallait pas induire de là que, depuis Charlemagne, nos monarques eussent négligé les lettres au point de n'avoir ni livres, ni bibliothèques, puisque, au contraire, ils léguaient aux monastères qu'ils honoraient d'une affection particulière leurs plus précieux manuscrits.

En 1255, saint Louis établit au trésor de la Sainte-Chapelle une espèce de bibliothèque publique, dans laquelle il se rendait souvent incognito, comme un simple gentilhomme, pour y converser familièrement avec les autres lecteurs. Je ne sais si cette libérale institution eut une durée plus longue que la vie de ce prince; il paraît probable que cette bibliothèque n'existait plus à la mort du roi Jean; autrement, la désignation des volumes dont elle se composait eût sans doute grossi l'inventaire du petit nombre de ceux qu'il transmit à son fils. Ce dernier, qui doit être regardé comme le véritable fondateur de notre Bibliothèque royale, la plus riche et la plus précieuse de l'Europe, plaça dans une des tours du château du Louvre, qui de là prit le nom de *Tour de la Librairie*, les neuf cents volumes qu'il rassembla, et dont une partie furent exécutés par ses ordres. Cette précieuse collection calligraphique ne se composait, au reste, selon l'esprit de l'époque, que de livres de théologie, de médecine, d'astrologie, de droit, d'histoire et de romans. L'on y trouvait peu d'auteurs des beaux siècles littéraires, pas même un exemplaire de Cicéron. On y voyait cependant une traduction française des Politiques d'Aristote, celle de Nicolas Oresme, dont nous avons parlé page 63; et, parmi les poètes latins, Ovide, Lucain et Boëce y avaient seuls des places. Louis XI, Louis XII et François Ier

de tant de trésors diplomatiques, ensevelis maintenant dans les murs sanglants de la Tour de Londres.

Environ un siècle après, les religionnaires, dont les excès ne purent, néanmoins, justifier d'épouvantables représailles, attaquèrent, la tor-

---

augmentèrent considérablement ce premier fonds, qui s'accrut encore à la mort de la reine Catherine, femme de Henri II, de la bibliothèque de Médicis, acquise par cette princesse.

Jean, duc de Berry, avait, ainsi que Charles V, son frère, beaucoup de goût pour les livres; il se créa, pour sa part, une bibliothèque d'une centaine de volumes: c'étaient des bibles, des psautiers, des traités particuliers des Saints-Pères, des histoires anciennes, des chroniques modernes, des romans de chevalerie, etc. Il est inutile de dire qu'il était impossible de se procurer une semblable collection de merveilles calligraphiques sans y sacrifier des sommes immenses. En effet, dans le catalogue des manuscrits de Jean de Berry, on trouve des bibles payées trois cents livres; un traité de la Cité de Dieu, deux cents livres; un Tite-Live, cent trente-cinq livres, et ainsi des autres. En portant à l'équivalent de nos monnaies actuelles les sommes précédentes, on juge aisément que les plus habiles écrivains et les plus célèbres miniaturistes de l'époque étaient seuls admis pour l'exécution de ces magnifiques manuscrits.

Mon respectable ami, le savant abbé Lespine, mort directeur de l'école des Chartres, eut la bienveillance de m'envoyer les détails suivants, en réponse à ma demande de ce que pouvait être devenue cette précieuse collection :

« Il est certain que la Bibliothèque du roi possède quelques uns » des livres qui avaient fait partie de celle du roi Charles V. Quant » à ceux qui ont passé et qui sont restés en Angleterre, les cata- » logues anglais, qui sont en général exacts et détaillés, ne parlent » pas de l'origine de ces livres, et il serait difficile d'établir quelque » chose de positif à cet égard; il faudrait avoir les livres sous les » yeux et les comparer au catalogue que Gilles Mallet en dressa,

che et la hache à la main, les temples et les monastères. Une foule de manuscrits précieux, enveloppés dans cette proscription insensée, fut dilapidée, et passa plus tard à l'étranger, hors ce qui périt lacéré ou dévoré par les flammes, en haine du culte des images.

Enfin, la Révolution, réveillant de nos jours le hideux génie de la destruction, acheva de porter le mal à son comble; bientôt s'écroula, dans les secousses de ce terrible orage politique, la moitié de ces édifices, l'orgueil et l'amour de nos aïeux; mais la perte des manuscrits fut bien plus grande

---

» en 1373, et aux récolements qui furent faits sous le règne de » Charles VI.

» Vous savez que, peu de temps après la mort de cet infortuné » prince, les livres de la tour du Louvre furent inventoriés par trois » commissaires de la Chambre des Comptes, et leur valeur fut » portée à 2,323 livres 4 sous, somme considérable pour ce temps là. » Ils furent achetés 1,200 livres par le duc de Betfort, régent du » royaume, et cette somme fut comptée à Pierre Thierry, entre- » preneur du mausolée de Charles VI et de la reine Isabeau, son » épouse.

» Quant à la manière dont plusieurs sont revenus à la Biblio- » thèque du roi, il est à présumer que quelques uns furent rap- » portés d'Angleterre par des princes de la maison d'Orléans, » Charles et Jean, comte d'Angoulême, son frère, qui fondèrent » chacun une bibliothèque : le premier à Blois; le second à An- » goulême. D'ailleurs, on sait que les livres de Charles V n'étaient » pas tous réunis dans la librairie du Louvre; il y en avait d'épars » dans les maisons royales, etc. »

encore, par le dédain, la cupidité ou la barbarie de ceux qui semblaient ne les tirer de leurs antiques asiles que pour les abandonner aux nombreux écueils du torrent dévastateur.

En effet, j'ai vu, sous le Directoire même, déchirer impitoyablement, dans les murs de Paris, un grand nombre de livres en vélin, provenant en partie de Saint-Quentin en Vermandois[1], et curieux par leurs peintures et leur antiquité, pour confectionner des gargousses au compte du gouvernement, et cela se faisait encore, ou s'était déjà fait bien souvent ailleurs. Malheureusement, le département de la Seine-Inférieure n'est pas à l'abri de ce reproche. En effet, arrachés des bibliothèques des illustres abbayes de Jumiéges et

---

[1] C'est probablement par suite de ces lacérations qu'est tombée entre mes mains, en compagnie d'un grand nombre de ses sœurs, la curieuse initiale mentionnée et décrite page 90 (note), ainsi que des pages détachées d'un missel du plus grand format, exécuté pour un couvent de l'ordre des dominicains, et dont la planche XIV, placée ci-contre, reproduit une peinture fort singulière. Un religieux dominicain est étendu sur son lit mortuaire ; tandis que ses frères l'entourent et font sans doute retentir autour de lui des chants pieux, son ame grimpe agilement, à l'aide d'une échelle, jusqu'à une gloire où le Christ et la vierge Marie s'apprêtent à la recevoir. Un chien, tenant dans sa gueule un flambeau, cet emblême sinistre de l'ordre de Saint-Dominique, occupe l'angle inférieur de cette petite composition.




PSALMUS DAVID XXX
ab omni malo
In te domi
ne speravi
non confun
dar in eternum: in
E. H. Langlois ex Cod. Sc.

de Saint-Wandrille, un assez grand nombre de volumes précieux qu'avait peut-être respectés le Danois féroce, vinrent, comme ceux de Saint-Quentin, envelopper, sous des mains civilisées, de lourds projectiles destinés à lancer la mort. Des témoins de cette brutale sottise sont encore vivants, notamment l'honorable M. Tuvache, notaire à Beuzeville, qui m'a confirmé ce fait.

Pour comble de désastre, on vit, pendant longtemps, des hommes ignares, quêtant de toutes parts, et malheureusement se procurant, on ne sait où ni comment, d'énormes pacotilles de manuscrits en vélin, pour en garnir, sans le moindre examen préalable, les cylindres de je ne sais quelles filatures.

Enfin, plus chèrement acquis et pour un plus noble usage, j'ai vu, pendant la courte durée de la paix d'Amiens, les étrangers en accaparer un nombre infini de la plus grande beauté, pour en enrichir les bords de la Tamise et les rives glacées de la Newa.

Ce n'est pas, j'en conviens, que beaucoup de manuscrits n'aient dû échapper à nos derniers Omar, au gaspillage et à la déportation : mais ceux-ci, dans lesquels on ne voyait apparemment encore que d'inutiles vieilleries, eurent-ils

pour cela une plus heureuse destinée? On en peut juger sur un témoignage bien respectable, celui de M. l'abbé Lespine, dont j'ai déjà cité le nom, et qui faisait partie des savants attachés au cabinet des manuscrits du roi.

« J'ai fouillé, m'écrivait-il en février 1815,
» dans tous les coins et recoins de la Bibliothè-
» que, je n'y ai découvert aucune trace de l'ou-
» vrage *De Sacrâ temporum ratione*, de Thierry,
» abbé de Saint-Tron, au diocèse de Liége, dont
» vous m'avez envoyé la note. Il est probable
» que, si cet ouvrage n'est pas supposé, et qu'il
» ait réellement existé, il aura subi le sort de
» plusieurs anciens manuscrits des chapitres et
» abbayes, qui ont été relégués impitoyable-
» ment dans des rez-de-chaussée humides ou
» dans des galetas, où ils pourrissent à loisir,
» ou deviennent la pâture des vers et des rats.
» J'ai eu plusieurs fois l'occasion de m'en con-
» vaincre, dans quelques voyages que j'ai faits
» dans les provinces méridionales de la France.
» Je suis sûr que, pour peu que l'insouciance
» qu'on y a mise jusqu'à présent continue, le
» mal sera bientôt sans remède. »

Malheureusement, l'insouciance dont se plaignait l'honorable directeur de l'école des Char-

tres, n'était pas particulière aux contrées dont il parle; elle s'étendait, au contraire, comme une vaste plaie, sur presque tous les autres points de la France; et, pour ne parler que de Rouen, il était plus que temps de songer, comme on l'a fait, il y a environ dix-huit ans, à transporter et à caser convenablement, dans la Bibliothèque de la ville, plus de douze cents manuscrits épars, dans le plus épouvantable désordre, et presque oubliés dans les galetas de la Mairie. Il est probable que, si la mesure salutaire qui garantit maintenant la conservation de cette collection précieuse, eût été prise beaucoup plus tôt, on n'aurait pas à s'affliger de la mutilation ou de l'enlèvement des peintures d'une partie de ces précieux volumes, qui durent se trouver fréquemment exposés aux gaspillages de l'enfance ou de la sottise.

C'est aux chances périlleuses dont nous venons de parler qu'on doit attribuer l'extrême rareté des manuscrits bien conservés et parfaitement complets, qui se rencontrent parfois encore dans le commerce de la librairie et les ventes des bibliothèques particulières. Heureusement le nombre des appréciateurs de ces précieux monuments calligraphiques se recrute

chaque jour, et nous osons penser que tout incomplète qu'est cette courte notice, elle suffirait peut-être pour détromper, s'il s'en trouvait encore, des esprits dédaigneux, qui, loin de convenir combien nos anciens manuscrits sont importants pour l'histoire des arts, des usages et des mœurs de nos ancêtres, s'obstineraient à n'y voir que de simples objets de vaine curiosité.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

ESSAI

SUR

LA CALLIGRAPHIE

DES

MANUSCRITS DU MOYEN-AGE

ET SUR

LES ORNEMENTS

DES PREMIERS LIVRES D'HEURES IMPRIMÉS.



ON sait que les premiers livres dus aux immortels travaux des Faust et des Guttemberg se parèrent d'abord des transmissions pittoresques du luxe calligraphique. Cette association d'un art expirant avec l'art nouveau qui s'emparait d'une

éternelle vie, forme un des caractères de cette époque de transition; caractère trop important et trop identique avec l'objet principal de cette notice pour être entièrement passé sous silence. Loin de nous hasarder cependant à marcher ambitieusement sur les traces des bibliographes qui, dans des ouvrages de longue haleine et d'une haute importance, tels, par exemple, que les magnifiques publications du Dr T. F. Dibdin, ont presque épuisé l'intérêt de ces matières, nous ne parlerons, avec quelque détail, que des livres de liturgie, que l'universalité de leur usage a beaucoup plus abondamment propagés que d'autres; nous nous restreindrons même, quant à la description de leurs embellissements, aux simples Heures imprimées dans les xve et xvie siècles.

L'introduction des gravures en bois dans les livres acquit, en trente ans environ, une vogue sans cesse croissante, par les soins d'un assez grand nombre d'imprimeurs, dont les productions en ce genre peuvent être comprises entre les époques où opéraient Jean Faust ou Fust, à Mayence, en 1457, et Jean Schoensperger, à Augsbourg, en 1488.

Des Bibles, des moralités, des romans de chevalerie, des chroniques, des histoires uni-

verselles, et ces dernières, par l'abondance et la confuse variété de leurs matières, comprenaient tous les genres d'images : portraits, personnages de toute espèce, armoiries, cartes géographiques, vues de villes, animaux, monstres, etc.; des livres liturgiques, enfin ; telles furent les publications qui exercèrent le plus fréquemment, et développèrent le talent de nos anciens graveurs xylographes, ou graveurs en bois.

Les peintres et les dessinateurs calligraphes se ressentaient vivement dès-lors de l'inoccupation, si douloureuse pour tout ce qui n'était pas moine, à laquelle la propagation rapide de la typographie allait achever de condamner, en France seulement, tant de milliers d'individus des deux sexes, naguères employés à l'exécution des manuscrits. Cependant, comme il est impossible de se dégager tout-à-coup des vieilles habitudes, et que ce n'est point sans une lutte plus ou moins opiniâtre qu'un nouvel usage usurpe la place d'un ancien, on ne renonça que difficilement et par degrés au luxe de la dorure et des couleurs dans les livres imprimés.

Ainsi, par une sorte de concession pour un goût consacré par une longue suite de siècles, non-seulement les imprimeurs laissaient en blanc la

place des lettres capitales et majuscules que les calligraphes exécutaient au pinceau [1], mais encore les estampes elles-mêmes, les vignettes et les encadrements du texte se revêtirent, à l'instar des anciennes miniatures, de couleurs, sous la brillante opacité desquelles disparaissaient entièrement le travail du burin, avec tous les linéaments souvent lourds et grossiers de la gravure au berceau. Telle était l'illusion produite par ce déguisement, que beaucoup de personnes y sont

---

[1] Les compositeurs typographes casaient alors, au centre de ces places réservées, une lettre minuscule, indiquant celle que le miniaturiste devait exécuter en couleur dans de plus grandes proportions.

Les écrivains eux-mêmes, s'ils n'étaient pas chargés des décorations pittoresques des manuscrits et des lettres ornées, employaient également ces sortes d'indices. Je conserve un bel exemplaire des épîtres de Cicéron, sorti des presses Aldines, en 1522. Ce volume appartenait à un des amis d'Alde Manuce même, au savant Jean Grolier, dont il offre le nom et la devise sur sa reliûre. Les initiales des épîtres sont admirablement écrites en or rehaussé d'ornements et de filets pourprés; chacun de ces filets renferme une minuscule en italique, disposée comme indice par le compositeur typographe. La marque d'Alde, qui se trouve à la fin du volume, a été mise en couleur; le dauphin est d'azur et l'ancre en argent. Dans le cours du XVIIe siècle même, le célèbre imprimeur Sébastien Cramoisy faisait quelquefois aussi dorer les initiales des livres liturgiques exécutés dans ses ateliers; ce qui, naturellement, nécessitait le même luxe dans les principales lignes du grand titre; mais ces lettres n'étaient pas véritablement manuscrites. On se bornait à revêtir d'or les caractères typographiques, parmi lesquels on entremêlait souvent d'autres lignes recouvertes de diverses couleurs, et notam-

encore aujourd'hui trompées. Les Missels, les Heures, soit en vélin, soit en papier, obtinrent les honneurs spéciaux de ces décorations ; mais l'on ne s'en tint pas là ; on essaya, et l'on parvint, par des procédés purement mécaniques, peu dispendieux, mais d'un résultat fort imparfait, à prolonger la durée du règne des couleurs, qu'on étendit sur des livres en tout genre. Par exemple, j'ai possédé un exemplaire du *Navis stultifera,* publié en 1497, par Sébastien Brandt et Jacques

---

ment d'azur. Ces faibles et rares vestiges de l'ancienne calligraphie chrysopolychromatique se maintinrent jusque dans le XVIIIe siècle, par plusieurs causes, dont le désir de concourir à la solennité de l'usage suivant doit être considéré comme une des principales. Cet usage, qui remontait à des temps assez reculés, avait lieu le quatrième dimanche du carême, époque à laquelle le grand aumônier de France et le grand aumônier de la reine portaient en cérémonie, de la part de leurs majestés, des livres de l'office de la semaine sainte aux deux premières princesses de la cour. Un assez grand nombre de ces exemplaires et de beaucoup d'autres livres liturgiques ayant également appartenu à des personnes de race royale, ont fini par tomber dans les mains roturières des bouquinistes et des particuliers, où les font reconnaître leurs couvertures de maroquin armorié et le luxe intérieur dont nous avons parlé plus haut. Les volumes provenant de la bibliothèque de Jean Grolier sont presque tous remarquables par l'extrême élégance et les ornements exquis de leur reliûre ; ces ornements embrassent ordinairement, d'un côté, avec le titre de l'ouvrage, le nom du propriétaire : IO. GROLERII ET AMICORVM ; et de l'autre, la devise du même savant : PORTIO MEA, DOMINE, SIT IN TERRA VIVENTIVM.

procédés, nous n'avons, quant à ce qui les constituait en partie, rien appris de fort nouveau aux personnes qui savent de quelles manières et à combien peu de frais se confectionne encore aujourd'hui cette basse imagerie polychrôme, toujours chère au peuple, et dont *Crédit est mort, l'Enfant prodigue, le Monde renversé, le Juif errant, Geneviève de Brabant*, etc., etc., sont les pièces les plus avidement recherchées [1] par le peuple.

L'usage de la coloration des ornements bibliographiques survécut donc à l'extinction de l'ancienne calligraphie; aussi, à la fin du XVI[e] et dans le XVII[e] siècle même, ce luxe brillait-il encore d'un vif éclat, principalement dans un grand nombre d'éditions hollandaises et flamandes ornées de gravures au burin. Sans accumuler à cet égard un grand nombre de preuves, nous nous bornerons à citer les vastes publications cosmographiques de Blaeu ou Blaauw, d'Amsterdam,

---

[1] Troyes en Champagne, et surtout Orléans, furent les villes de France qui, dans le cours du XVII[e] siècle et une partie du suivant, fournirent les plus nombreux aliments du commerce de cette imagerie populaire que, de nos jours, le sieur Diot, de la ville de Beauvais, a propagée par de nombreuses publications ou par la reproduction des pièces dont le temps n'a pu détruire la vogue.

dont les débris épars se trouvent aujourd'hui chez une foule de bouquinistes. Les cartes en taille-douce de cet immense travail sont, suivant l'usage du temps et du pays de l'éditeur, surchargées de titres contenus dans de riches cartouches, embellis de figures et d'ornements en tout genre. Il est difficile d'imaginer la beauté des couleurs dont est couverte la totalité des détails de chaque planche. Les ombres des entourages, celles des chairs et des draperies des personnages y sont quelquefois même soigneusement *rehaussées* au pinceau, et cette prodigalité de travail est d'autant plus extraordinaire qu'on la remarque dans presque tous les exemplaires de cet ouvrage dont la publication entraînerait aujourd'hui dans une incalculable dépense.

Le *Theatrum orbis terrarum* d'Abraham Ortelius, publié à Anvers en 1570, mais en un seul volume grand in-folio, offre à-peu-près matière aux mêmes remarques. Pour donner une idée de la tâche ordinairement fort compliquée des enlumineurs de ces sortes de planches, nous rappellerons ici que les anciennes cartes géographiques, moins exactes et moins complètes sans doute que celles de nos jours, présentaient en revanche des preuves de l'extraordinaire patience

de leurs graveurs : en effet, les mers y sont toujours, quelle que soit l'étendue de leurs plans, couvertes tantôt d'un pointillé figurant des eaux calmes et tranquilles, tantôt de flots plus ou moins agités. Des combats navals, des naufrages, des vaisseaux de toutes les formes, voguant dans toutes les directions, des Tritons, des Néréïdes, des monstres marins occupent tous les points du liquide élément. Ailleurs, les habitants et les animaux des différentes régions sont représentés sur leurs territoires respectifs.

Cette surabondance de détails, qu'un goût plus sérieux et plus épuré a répudiée plus tard, peut être considérée comme un des résultats de cette fièvre productrice, si l'on peut parler ainsi, qui fécondait l'imagination des artistes des temps de la renaissance. Mais les Flamands surtout (et cette remarque peut s'appliquer à beaucoup de leurs peintres de genre) semblaient reculer devant l'économie et la simplicité du travail, dans tous les arts dépendant du dessin. Pour revenir à leurs vieilles cartes géographiques, elles sont quelquefois, particulièrement celles de Jodocus Hondius, gravées avec cette finesse étonnante et cette pureté de burin qu'on admire dans les sujets d'un autre genre, traités par les Jérôme

Wierx, les Fiquet, les Girardet, etc. Ainsi les Flamands du XVIe siècle et du commencement du siècle suivant étaient loin de le céder à leurs voisins les Hollandais, en fait de luxe et pour ainsi dire de coquetterie, dans leurs productions calcographiques.

Je possède, au nombre de ces dernières, un exemplaire de la *Généalogie des Comtes de Flandre,* publiée à Anvers, en 1580, par Pierre Baltazar, peintre. Ce petit in-folio renferme, outre des lettres grises et des écussons armoriés, gravés en bois et en taille-douce, cinquante-six grandes planches exécutées de la dernière manière, dont cinquante-deux offrent des portraits en pied, quelquefois au nombre de trois dans la même gravure. Cette iconographie, qui commence à Lyderick-le-Buc et finit à Philippe II, roi d'Espagne, inclusivement, présente encore, au bout de deux siècles et demi de durée, tant dans les portraits que dans les gravures accessoires, une richesse générale de couleurs et un *fini* dans les *rehauts* d'or et d'argent des draperies et des armures, qui ne se retrouvent que dans les manuscrits les plus recommandables par la beauté de leurs miniatures.

Mais abordons enfin le chapitre des anciens

livres liturgiques, en faisant observer d'abord que les remarques suivantes roulent beaucoup plus sur les caractères généraux de ces curieux volumes, que sur la description spéciale de quelqu'un d'entre eux.

DES ANCIENNES HEURES GOTHIQUES IMPRIMÉES.

Ces monuments de notre vieille bibliographie, aujourd'hui si avidement recherchés, sont communément de formats qui varient de l'in-12 au grand in-8°. — Ordinairement le frontispice se compose du monogramme ou de la marque, soit de l'imprimeur, soit du libraire, placé dans un écusson accompagné de supports, d'ornements et de devises. Vient ensuite une gravure précédant le calendrier et représentant un squelette ou une figure d'homme debout, les bras pendants, les jambes écartées, et l'estomac ouvert, ainsi que l'abdomen, de manière à laisser les viscères à découvert. Cette figure, occupant dans un carré long le centre de la planche, est environnée des sept planètes figurées par des astérisques auxquels sont jointes les inscriptions sui-

vantes, fondées sur les opinions astrologiques admises par les médecins du moyen-âge[1] :

Sol regarde l'estomach,
Saturne le poumon,
Jupiter le foye,
Mars regarde le foie,
Vénus le rongnon,
Mercure le rongnon,
Luna le chef.

---

[1] Les douze signes du zodiaque passaient également alors pour exercer leurs influences sur la tête, le tronc et les membres du corps humain. Je possède un ouvrage petit in-folio, sans nom d'auteur, intitulé : *Les Figvres et Portraicts des parties dv corps humain. A Paris, par Jacques Keruer, rue Saint-Jacques, aux Deux-Cochetz.* 1557. On trouve dans ce volume plusieurs planches figurant ce superstitieux système. Toutes les gravures sont en bois et datées en partie de 1530 à 1533. Les empereurs Constance et Julien défendirent, sous peine de la vie, de consulter les astrologues, qu'Honorius et Théodose condamnèrent ensuite à la déportation. Origènes, saint Epiphanes, saint Basile, saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire-le-Grand et autres, parlèrent contre les partisans des prétendues influences des constellations et des planètes, dans un sens qui se trouve résumé en deux mots dans la décision suivante du second concile de Prague, tenu en 563. « Si quis » animas et corpora humana natalibus stellis credit adstringi, sicut » Pagani et Priscillianus dixerunt, Anathema sit. » Pourtant l'astrologie judiciaire a tenu bon contre la raison et contre l'église, et cette aberration si vivace de l'esprit humain n'est pas encore, de nos jours même, totalement déracinée; elle était encore loin de l'être vers la fin du siècle passé, quand Mesmer, qui trouva tant d'adeptes ou plutôt de dupes, jusque dans les hautes sommités sociales, publiait ses premières rêveries dans son livre intitulé : *De Planetarum influxu.*

Aux quatre angles de ce sujet central sont autant de petites figures en pied, représentant les quatre principaux tempéraments dont suivent la description et les inscriptions respectives.

Le Colérique.

Un homme, armé de pied-en-cap, se passant une épée au travers du corps; un lion est à ses pieds, des flammes occupent le fond.

Le colérique tient du feu et du lyon,
Il a périllieux vin male conplexion.

Le Sanguin.

Un jeune homme tenant un faucon sur le poing et accompagné d'un singe.

Du singe et de lair tient le sanguin
Qui est franc et plaisant et a ioieux vin.

Le Flegmatique.

Un homme tenant ses gants, une escarcelle à sa ceinture, à son côté est un mouton.

De leaue et de laignel tient le flumatique,
Il est simple et doulx tendant à pratique.

Le Mélancolique.

Un homme, lourdement appuyé sur son baton, un porc marche près de lui.

Melencolique tient du pourceau et de terre
Il est pesant et ord donneur ne lui chault guere.

Les préceptes suivants sont casés, deux par deux, au-dessus et au-dessous de la figure centrale :

Quand la lune est en aries leo et sagittarius
Il fait bon saigner au colerique. feu.

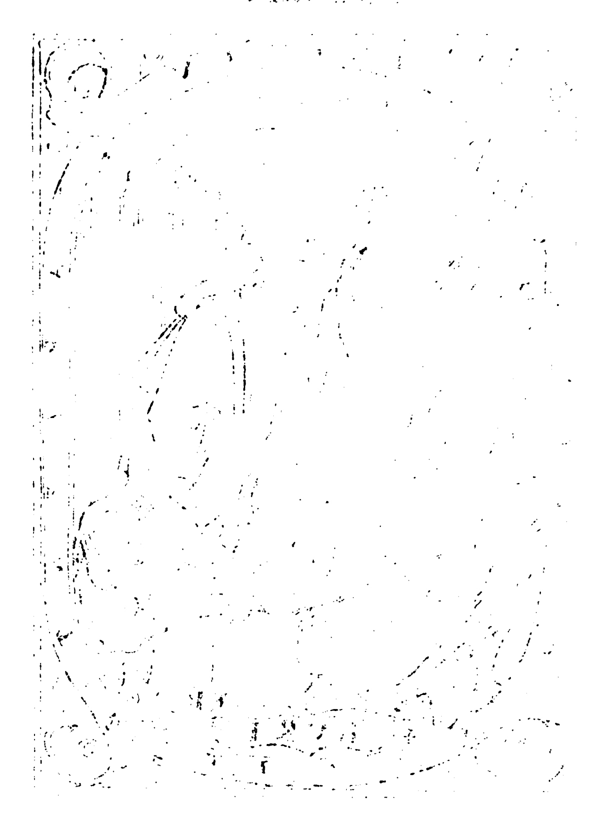
Quand la lune est en gemini libra et aquarius
Il fait bon saigner au sanguin. aer.

Quand la lune est en cancer scorpio et pisces
Il fait bon saigner au fleumatique. eau.

Quand la lune est en taurus uirgo et capricornius
Il fait bon saigner au melencolique. terre.

Au-dessous de tout se lit le quatrain suivant, qui se rapporte à un personnage en costume de fou, représenté entre les jambes de la figure anatomique du centre du frontispice. Cette figure grotesque est l'emblême du cerveau, c'est-à-dire de l'intelligence humaine, soumise aux influences que l'on attribuait jadis à la lune.

Le follatique mappellon
Le quart de la lune ay mengie
Chascun tient de moy peu ou non
Jay grande généalogie.



Februarius.



Les six dapres resembleut a Feburier,
En fin duquel commence le prin temps:
Car lesperit se ouvre prest a enseigner,
Et doulx devient lenfant quant a douze ans.

E. Hyacinthe Langlois Sc. Aq. f.

Vient ensuite le calendrier décoré de douze planches représentant les phases de la vie de l'homme, qu'on avait trouvé fort ingénieux de diviser en douze parties dont chacune, composée de six ans, concordait avec le mois en regard; janvier six, février douze, etc. Ces sujets reproduits dans beaucoup d'Heures, avec quelques variétés, sont généralement composés avec une grande naïveté : on les retrouve gravés avec soin dans les petites Heures *à l'usage de Chartres*, imprimées par la veuve de Thielman Kerver, en 1526. La vignette de février y représente, comme notre planche, l'intérieur d'une école d'enfants, un pédagogue, tenant des verges levées, s'occupe de la démonstration de la lecture, tandis qu'un autre pédant administre, mais sans aide, une vigoureuse *fessée* à un petit écolier. Nous avons préféré, pour donner une idée de ces sortes de compositions, puiser pour notre gravure un sujet à-peu-près semblable au précédent, dans d'autres Heures, où le magister fait tenir, pendant l'exécution, le petit patient par deux de ses jeunes camarades, moyen coërcitif qui, s'il avait réellement lieu, devait allumer bien des rancunes dans ces classes puériles (Voyez la pl. XV ci-contre). Le passage des Proverbes : *Timor Domini*

initium sapientiæ, inscrit autour de la vignette, peut-il signifier ici autre chose que le commencement de la sagesse est la crainte du père *fouailleur ?*

Dans les Heures dont les décorations sont abondantes et variées, le signe dominant de chaque mois, les travaux agricoles dont ce mois amène le retour, les principaux saints dont il comprend les fêtes, sont représentés dans les entourages des éphémérides.

On trouve ordinairement annexés à ces calendriers : 1° au-dessous des douze tableaux de la vie humaine, un nombre égal de quatrains qui leur sont analogues ; 2° des préceptes sanitaires en vers léonins, latins ou français ; préceptes dont les médecins-astrologues du moyen-âge faisaient à nos crédules ancêtres, quoi qu'il dût en advenir, une obligation aussi sévère, aussi rigoureusement périodique que celle des minutions chez les anciens moines [1] ; 3° des vers in-

---

[1] Minution ou saignée, *minutio*, de *minuere sanguinem*. Les minutions avaient lieu chez les anciens moines ordinairement cinq fois par an, et les différents ordres religieux observaient à-peu-près les mêmes époques. Chez les Chartreux, par exemple, d'après les statuts du vénérable Guigues, la minution n'avait lieu que cinq fois dans l'année : à Pâques, à la Saint-Pierre, la deuxième semaine de septembre, avant l'Avent et à la Quinquagésime. Il y avait alors

diquant les principaux travaux agricoles de l'année, et les occupations domestiques propres à chaque saison ; 4° enfin, outre ces trois premières douzaines de quatrains, une quatrième composée de mauvaises rimes françaises, fort bizarres, n'offrant aucun sens raisonnable, mais renfermant sous leur enveloppe ridicule une intention que beaucoup de personnes et même d'archéologues n'y aperçoivent plus aujourd'hui : c'était d'aider, en les récitant de mémoire, à défaut du calendrier ordinaire, à se rappeler les époques des fêtes fixes de chaque mois. Il ne s'agissait pour cela que de scander, en comptant sur ses doigts, ces quatrains puérils, dans lesquels on avait tâché de faire entrer autant de syllabes qu'il y a de jours dans le mois auquel chacun d'eux se rapporte. Voici un exemple de cette opération mnémotechnique dans le tableau suivant, où nous avons démembré tous les mots,

---

de l'extraordinaire durant trois jours dans le régime alimentaire ; et les deux premiers, le cuisinier donnait jusqu'à trois œufs pour souper *. Les frères lais étaient saignés dans les quatre saisons, savoir : en mai, juillet, octobre et février **.

* Stat. Guig., chap. 39. De minutione. *Minuimur in anno quinquies post octavas Paschæ, post solemnitatem Apostolorum Petri et Pauli, secundâ hebdomadâ septembris, septimanâ ante adventum, hebdomadâ ante Quinquagesimam.... Duobus prioribus diebus etiam tria ad œnandum ova suscipimus.*

** Ibid., chap. 54, id. *Quatuor in anno minuuntur laïci, etc.*

en rangeant chaque syllabe sous son nombre respectif.

MAY.

1 2 3 4 5 6 7 8
Ja ques Croix dit que *Jean* est moy

9 10 11 12 13 14 15
Ni co las dit il est vrai

16 17 18 19 20 21 22 23
Hon no rez sont sai ges et sots

24 25 26 27 28 29 30 31
Car mes *Au gus tins* et bi gots.

La première syllabe du nom de chaque saint chômé répondant à la date du jour consacré à sa fête, on voit, par le quatrain précédent, que

La Saint-Jacques est le 1er de mai,
L'Invention de la Croix le 3,
Saint-Jean-Porte-Latine le 6;
La Translation de saint Nicolas le 9,
Saint-Honoré le 16,
Saint-Augustin le 26.

La réunion de ces quarante-huit quatrains, dans le même livre, est excessivement rare; du moins n'en ai-je rencontré qu'un seul exemple dans le grand nombre d'Heures anciennes que

j'ai vues : c'est ce qui me détermine à les rapporter tous ici dans l'ordre où je les ai trouvés, en les collationnant toutefois d'après un assez grand nombre de versions différentes, afin d'obtenir le texte le plus satisfaisant [1].

---

[1] Dans quelques livres d'Heures, et particulièrement dans tous les anciens missels et breviaires, ces vers mnémotechniques sont transformés en distiques prétendus latins. Voici les deux vers qui correspondent au mois de mai, dans les livres à l'usage du diocèse de Rouen; car il est à propos d'avertir que les leçons varient suivant les diocèses :

Philip. Crux. ac. Aud. Johan. et Nic. Laur. que. Nere que.
Ad Mayum dabiturque. De. Don. Ur. et his nichil ultra.

Janvier.

Pocula Janus amat :

Image représentant des jeux d'enfants.

Les six premiers ans que vit l'homme au monde
Nous comparons a Janvier droictement
Car en ce mois vertu ne force habonde
Nemplus que quant six ans ha ung enfant.



In Jano claris callidisque cibis potiaris.
Atque decens potus post fercula sit tibi notus.
Ledit enim medo tunc potatus ut bene credo
Balnea tunc intres, et venam findere cures.



Devant beau feu a boyre on prend plaisir
Quand de Janvier est le temps et saison;
Car lors sans feu on nest qu'en déplaisir
Et en chagrin, en chacune maison.



En Jan vier que les roys ve nuz sont
Glau me dit Fre min mor font
An toin boit le jour vin cent foys
Pol lus en sont tous ses doys.

Febrier.

Et Februus algeo clamat :

—

age représentant un pédagogue entouré de ses jeunes disciples dont un reçoit le fouet [1].

—

Les six dapres ressemblent à Febvrier,
En fin duquel commence le printemps ;
Car l'esperit se ouure prest a enseigner
Et doulx devient l'enfant quant ha douze ans.



Nascitur occulta febris Februario multa
Potibus et escis si caute minuere velis
Tunc cave frigora : de pollice funde cruorem
Suge mellis favum pectoris morbos qui curabit.



Le second mois le quel Feburier on nomme,
Remplir fosses a la charge et office,
Joncs faict couper, bois et forests en somme,
Tant pour brusler que pour faire édifice.



Au chan de lier A ga the beut ;
Mais le vin si fort les meut
Quel tu apres Daus si
Pier re Ma thias aus si.

---

[1] oir la planche XV, page 127.

CALLIGRAPHIE.

Mars.

Martius arva fodit :

—

age représentant de jeunes chasseurs à l'arc dans une forêt.

—

Mars signifie les six ans ensuyvans,
Que le temps change en produysant verdure
En cellup aage sadonnent les enfans
A maint esbat sans soucy ne sans cure.



Martius humores gignit variosque dolores
Sume cibum pure : cocturas si placet ure
Balnea sunt sana : sed que superflua vana
Vena nec abdenda : nec potio sit tribuenda.



Ce mois dapres dict Mars vulguerement
Est ordonne pour eschallatz construire,
Et pour couper ce quordinairement
Par trop jetter a la veigne peut nuire.



Au bin dit que Mars est fril leur
Cest mon dit Gre goir il est feur
Et tout prest a don ner des eaux
Ma ri e dit il est caux.

Auril.

Et Aprilis florida nutrit :

—

ge représentant un jeune homme et sa maîtresse se promenant dans un bosquet.

—

Six ans prochains vingt et quatre en somme
Sont figurez par Auril gracieux
Car soubz cet aage est gay et joly l'homme
Plaisant aux dames courtois et amoureux.



Sæpe probatur vere vires Aprilis habere
Cuncta renascuntur : pori tunc aperiuntur.
In quo scalpescit corpus sanguis quoque crescit
Ergo solvatur venter : cruorque minuatur.



Le mois dAvril par ses nouveaux herbages
Faict abonder toutes bestes femelles
Cest ascavoir en bures et laictages
Les quelz on peut tirer de leurs mammelles.



En A uril Am broi se vint
Droict a Le on la se tint
En son temps es toit en bal le
Geor ge mar chant de go dal le.



May.

los et frons nemorum Mayo sunt fomes amorum :

—

représentant un jeune homme à cheval, portant une jeune fille en croupe.

—

Au mois de May ou tout est en vigueur
Autres six ans comparons par droicture
Qui trente sont : lors est l'homme en valeur,
En sa fleur, force, et beaulte de nature.



Mayo secure laxari sit tibi cure
Scindatur vena : sed balnea dentur amena.
Cum calidis rebus sint fercula seu speciebus
Potibus astricta sit salvia cum benedicta.



Puis quant a May doulx et solatieux
Les amoureux autant de corps que dames
Sefforcent estre affables et gratieux
A celle fin de complaire a leurs dames.



Ja ques croix dit que Jean est moy
Ni co las dit il est vray
Hon no rez sont sai ges et sots
Car mes au gus tins et bigots.

Juing.

Dat Junius fena :

—

Image représentant deux fiancés entourés de leurs familles et recevant la bénédiction nuptiale d'un prêtre.

—

En Juing les biens commencent a meurir,
Aussi faict l'homme quand a trente six ans.
Pour ce en tel temps doit il femme querir
Se lui vivant veult pourveoir ses enfants.



In Junio gentes perturbat medo bibentes
Atque novellarum fuge potus cervisiarum.
Ne noceat colera : valet hec refectio vera.
Ede lactuce frondes : jejunus bibe fontes.



Venu le mois que Juing est nomme
Lors les bergers vont leurs brebis tondant,
Pour euiter la chaleur de leste
Aussi la rogne que lors les va nuisant.



En Juing a lon bien sou vent
Grand soif ou Bar na be ment
En son temps fut prins com ler res
Damp Jean E lop et dam Pier res.

Juillet.

Julio resecatur avena :

—

e représentant un père de famille assis près de sa femme et entouré de jeunes enfants.

—

Saige doit estre ou ne sera jamais
Lhomme quant il ha quarante deux ans
Lors la beaulte decline desormais
Comme en juillet toutes fleurs sont passans.



Qui vult solamen Julio hoc probet medicamen
Venam non scindat : nec ventrem potio ledat
Somnum compescat : Et balnea cuncta pavescat
Prodest recens unda : allium cum salvia munda.



Durant le mois qui ensuit par apres
Nomme Juillet, les faucheurs prennent soin
De travailler a tondre et faucher prez
Afin de lherbe en faire du bon foin.



En Juil let Mar tin se com bat
Et du be nois tier sainct Vast bat
La sur vint Mar guet Mag de lain
Jac An dor Sam son et Germain.

Aoust.

Augustus spicas :

…e représentant des ouvriers occupés à serrer des grains et des fourrages. Sur le devant, un d'eux reçoit son salaire des mains du maître.

Les biens de terre commence lon a ceuillir
En Aoust. Aussi quant lan quarante huict
Lhomme approche, il doibt biens acquerir
Pour soustenir vieillesse qui le suit.



Quisquis sub Augusto vivit medicamine justo
Raro dormitet : estum coïtum quoque vitet
Balnea non curet : nec multum comestio duret
Nemo laxari debet vel fleubotbomari.



Quand au surplus en Aoust chacun sempesche
A scier bledz ou a faucher avoyne.
Ou a ceuillir orge, pois, aussi vesche
Sans espargner le labeur ou la peine.



Pier res et os on get toit
A pres Lau rens qui bru loit
Ma ri e lors se print a brai re
Bar the le my fait Jean tai re.

Septembre.

September colligit uvas :

—

Image représentant un mendiant.

—

Auoir grans biens ne fault que l'homme cuide,
Sil ne les ha a cinquante quatre ans :
Non plus que cil qui a sa grange vuide
En Septembre, plus de lan naura riens.



Fructus maturi Septembris sunt valituri
Et pira cum vino : panis cum lacte caprino.
Aqua de urtica tibi potio fertur amica.
Tunc venam pandas : species cum semine mandas.



Sitost que grain en la grange peut estre
Septembre ensuit auquel on recommence
A labourer la terre pour y mettre
Ou y jetter des fourmens de semence.



Gil les a ce que je vois
Ma ri e toy se tu me crois
Et prie des noy ces Ma thieu
Son filz Fre min Cos me Mi cheu.

Décembre.

Querit habere cibum porcum mactando December :

—

Image représentant un malade qui reçoit le viatique.

—

Lan par Decembre prend fin et se termine
Aussi fait lhomme aux ans soixante douze
Le plus souvent : car vieillesse le mine.
Lheure est venue que pour partir se house.



Sane sunt membris res calide mense Decembris
Frigus vitetur : capitalis vena scindatur
Lotio sit vana : sed vasis potatio cara
Sit tepidus potus frigore contrario totus.



Au dernier lieu Decembre on constitue
Durant lequel mainte andouille en effaict
Et maint boudin et tant que porcz on tue
Pour sefforcer de leur lard en est faict.



E loy faict Bar ba Co lart
Ma ri e cri e Lu ce art
Dont en grand i re Tho mas meut
De No e Jean In no cens fut.

✯

Septembre.

September colligit uvas :

—

Image représentant un mendiant.

—

Auoir grans biens ne fault que l'homme cuide,
Sil ne les ha a cinquante quatre ans :
Non plus que cil qui a sa grange vuide
En Septembre, plus de lan naura riens.



Fructus maturi Septembris sunt valituri
Et pira cum vino : panis cum lacte caprino.
Aqua de urtica tibi potio fertur amica.
Tunc venam pandas : species cum semine mandas.



Sitost que grain en la grange peut estre
Septembre ensuit auquel on recommence
A labourer la terre pour y mettre
Ou y jetter des fourmens de semence.



Gil les a ce que je vois
Ma ri e toy se tu me crois
Et prie des noy ces Ma thieu
Son filz Fre min Cos me Mi cheu.

Décembre.

Querit habere cibum porcum mactando December :

—

Image représentant un malade qui reçoit le viatique.

—

Lan par Decembre prend fin et se termine
Aussi fait lhomme aux ans soixante douze
Le plus souvent : car vieillesse le mine.
Lheure est venue que pour partir se house.



Sane sunt membris res calide mense Decembris
Frigus vitetur : capitalis vena scindatur
Lotio sit vana : sed vasis potatio cara
Sit tepidus potus frigore contrario totus.



Au dernier lieu Decembre on constitue
Durant lequel mainte andouille en effaict
Et maint boudin et tant que porcz on tue
Pour sefforcer de leur lard en est faict.



E loy faict Bar ba Co lart
Ma ri e cri e Lu ce art
Dont en grand i re Tho mas meut
De No e Jean In no cens fut.



Novembre.

Spoliat virgulta November :

—

e représentant un malade assis. Un médecin consulte son urine en la considérant dans un vase.

—

Quand l'homme a soixante six ans vient
Representez par le moys de Nouembre
Vieux et caduc et maladif deuient
Lors de bien faire est temps qu'il se remembre.



Hoc tibi scire datur quod reuma Novembri curatur.
Queque nociva vita tua sint preciosa dicta
Balnea cum Venere tunc nullum constat habere
Potio sit sana, atque minutio bona.



Apres Octobre est Novembre ensuivant
Auquel on a descorcher lui coustume
Auquel encore pour mieux lan ensuivant
Rapporter grains terres et champs on fume.



Sainctz mors sont les gens bien eu rez
Com dit Mar tin du biez
Aus si fit Por rus de Mi lan
Cle ment Ka te rin et Sat an.

Décembre.

Querit habere cibum porcum mactando Decembre :

—

Image représentant un malade qui reçoit le viatique

—

Lan par Decembre prend fin et se termine
Aussi fait lhomme aux ans soixante douze
Le plus souvent : car vieillesse le mine.
Lheure est venue que pour partir se house.



Sane sunt membris res calide menses Decembris
Frigus vitetur : capitalis vena scindatur
Lotio sit vana : sed vasis potatio cara
Sit tepidus potus frigore contrario totus



Au dernier lieu Decembre on constitue
Durant lequel mainte andouille en efface
Et maint boudin et tant que porcz on tue
Pour sefforcer de leur lard en cest face.



[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Les douze figures que nous avons décrites, et les quatrains précédents, n'étaient point confinés seulement dans les livres d'Heures; ils décoraient encore autrefois le *Calendrier des bergers*, espèce d'almanach perpétuel, fameux surtout en France et en Angleterre, dans les XVe et XVIe siècles; bizarre amphigouri qui donne, à côté des effroyables descriptions des peines de l'enfer, le tableau des influences planétaires, et, près du moyen de guérir le fic et la clavelée des moutons, celui de sauver son ame de la perdition éternelle, etc., etc. Le *Calendrier des bergers*, avec ses planches grossières, fait encore fortune de nos jours parmi les habitants des campagnes, chez lesquels il occupe un rang distingué dans les modestes éditions en papier gris sorties des presses champenoises. Enfin, comme à la faveur de son droit d'aînesse, il prend même hardiment le pas sur le *Messager boiteux*, qui n'a pas encore manqué d'illustrer fidèlement ses éphémérides annuelles de toutes les superstitions astrologiques auxquelles nos pères soumettaient tout ce qui concernait le soin de leur santé, et même le gouvernement de leurs affaires.

Au reste, les calendriers ornés de figures, ou composés de figures seulement, tels qu'étaient

ceux des Egyptiens, sont chez nous d'un usage presqu'aussi ancien que la monarchie. Il est vrai que nous appliquons ici ce mot de calendrier à des objets d'une composition fort simple, et tels, par exemple, que le zodiaque de la cathédrale de Paris[1], qui, comme dans plusieurs autres monuments religieux, offre des sculptures accessoires, figurant, près des images des douze signes, les scènes les plus caractéristiques de chaque mois.

Ces bas-reliefs, les figures de saints dont ils sont souvent accompagnés dans les ornements extérieurs de ces mêmes temples, étaient en quelque sorte pour nos aïeux ce qu'est pour les habitants du nord, surtout pour ceux de la Norwége, le *runic rim-stock*, c'est-à-dire le bâton ou calendrier runique[2].

Mais revenons à la description iconographique des Heures gothiques.

Les principales estampes occupant, à la suite du calendrier, dans le corps du livre, la gran-

---

[1] Les peintures sur verre de la rose du grand portail de cette basilique représentent aussi un zodiaque et les travaux agricoles des douze mois de l'année.

[2] Voyez sur ce curieux usage la dissertation intitulée *Runakefli*, etc., par Jens Wolf, Paris, 1820, in-8°, fig.

deur entière des feuillets, n'ont point de nombre déterminé, et leur quantité varie souvent de dix et douze, jusqu'à trente et plus, dans les divers exemplaires. Nous citerons ici, dans leur ordre ordinaire, les sujets le plus généralement employés. Ce sont :

1° L'apôtre saint Jean dans la chaudière bouillante, devant la porte Latine, *aliàs* écrivant son Apocalypse dans l'île de Pathmos, mais bien plus souvent représenté devant Aristodême, prêtre des idoles, dont les fonctions sont assez mal exprimées par son espèce de costume royal et par son sceptre. Ce pontife païen exigeant, pour se convertir, que le saint opérât un prodige sur sa propre personne, en buvant du poison sans en ressentir les effets; déjà deux criminels, condamnés à la décapitation, sont étendus par terre, ayant trouvé la mort dans le funeste breuvage. Le saint tient en main, et paraît bénir, avant d'y porter les lèvres à son tour, le dangereux calice, d'où surgit un dragon, symbole de la liqueur vénéneuse qu'il contient. Voyez cette histoire dans la Légende dorée. *Ad fest. sanct. Johan., apost. et évang.*

2° L'arrestation du Christ au jardin des Oliviers. *Ad passionem Dom. sec. Marcum.*

3° La généalogie de J.-C.

4° L'Annonciation.

5° La Visitation de la Vierge. *Ad Laudes.*

6° La Sibylle tiburtine annonçant à César-Auguste la venue du Christ.

7° La nativité de J.-C. *Ad Primam.*

8° L'apparition de l'ange aux bergers. *Ad Tertiam.*

9° Le sujet précédent varié. } *Ad Sextam.*
10° L'adoration des mages. }

11° La Circoncision. *Ad Nonam.*

12° Le massacre des innocents. } *Ad Vesperas.*
13° La fuite en Egypte. }

14° La mort de la sainte Vierge. } *Ad Completorium.*
15° Couronnement de la Vierge. }

16° Portement de croix. *Ad Matutinas de cruce.*

17° La crucifixion. *Ad Matutinas de cruce.*

18° La résurrection.

19° La Pentecôte. *Ad Matutinas de S. Spiritu.*

20° Le roi David contemplant Bethzabée qui se baigne toute nue.

21° Le même chargeant Urie d'une dépêche.

22° Le même jouant de la harpe au milieu de sa cour.

Aliàs. Sa pénitence, précédée de ses amours avec Bethzabée et de la mort d'Urie, le tout

occupant plusieurs planches. Un ou plusieurs de ces divers sujets accompagnent ordinairement les sept psaumes pénitentiaux.

23° Résurrection du Lazare. *Ad Vigil. mortuorum.*

Aliàs. L'histoire de Job, ou les obsessions des mourants par les démons. Certaines Heures renferment quelquefois, outre les sujets cités depuis le numéro seize, l'histoire apocryphe des trois résurrections momentanées du chanoine Raymond Diacre, les peines du purgatoire et de l'enfer; enfin, deux estampes, dont la première offre trois hommes richement vêtus, et à cheval, formant contraste avec trois squelettes représentés dans la deuxième gravure, ordinairement placée en regard de l'autre. Ce triste memento du néant de la vie tire son origine de la vieille moralité, intitulée *les Trois vis* (vifs) *et les Trois mors* (morts).

24° Une Toussaint. Cette estampe précède les *Suffragia sanctorum et sanctarum.*

25° La Vierge entourée des allégories du cantique des cantiques. *Ad offic. conceptionis Beatæ Mariæ.*

Les suffrages des saints sont ordinairement ornés de vignettes comprises dans le texte, re-

présentant presque toujours les sujets suivants : 1° la Trinité, 2° le père Eternel, 3° le Christ, 4° la Pentecôte, 5° la Sainte-Face, 6° saint Jean-Baptiste, 7° saint Jean-l'Évangéliste, 8° saint Pierre et saint Paul, 9° saint Etienne, 10° saint Laurent, 11° saint Christophe, 12° saint Sébastien, 13° saint Nicolas, 14° saint Claude, 15° saint Antoine, 16° sainte Anne, 17° sainte Marie-Madeleine, 18° saint Catherine, 19° sainte Marguerite, 20° sainte Barbe, 21° saint Apolline, 22° sainte Geneviève, 23° les trois rois de l'Epiphanie. Ces figures de saints sont de petite dimension et encadrées dans le texte.

Outre les sujets précédents, on trouve dans beaucoup d'Heures un calice soutenu par des anges. Le diamètre de l'orifice du vase est censé représenter la figure exacte de la plaie faite au côté du Christ par la lance de Longis ou Longin. Ailleurs, une espèce de croix, ou la colonne de la flagellation, également entourée des esprits célestes, donne, suivant l'inscription dont elle est accompagnée, en multipliant un nombre de fois désigné sa hauteur, celle de la taille du sauveur sur la terre.

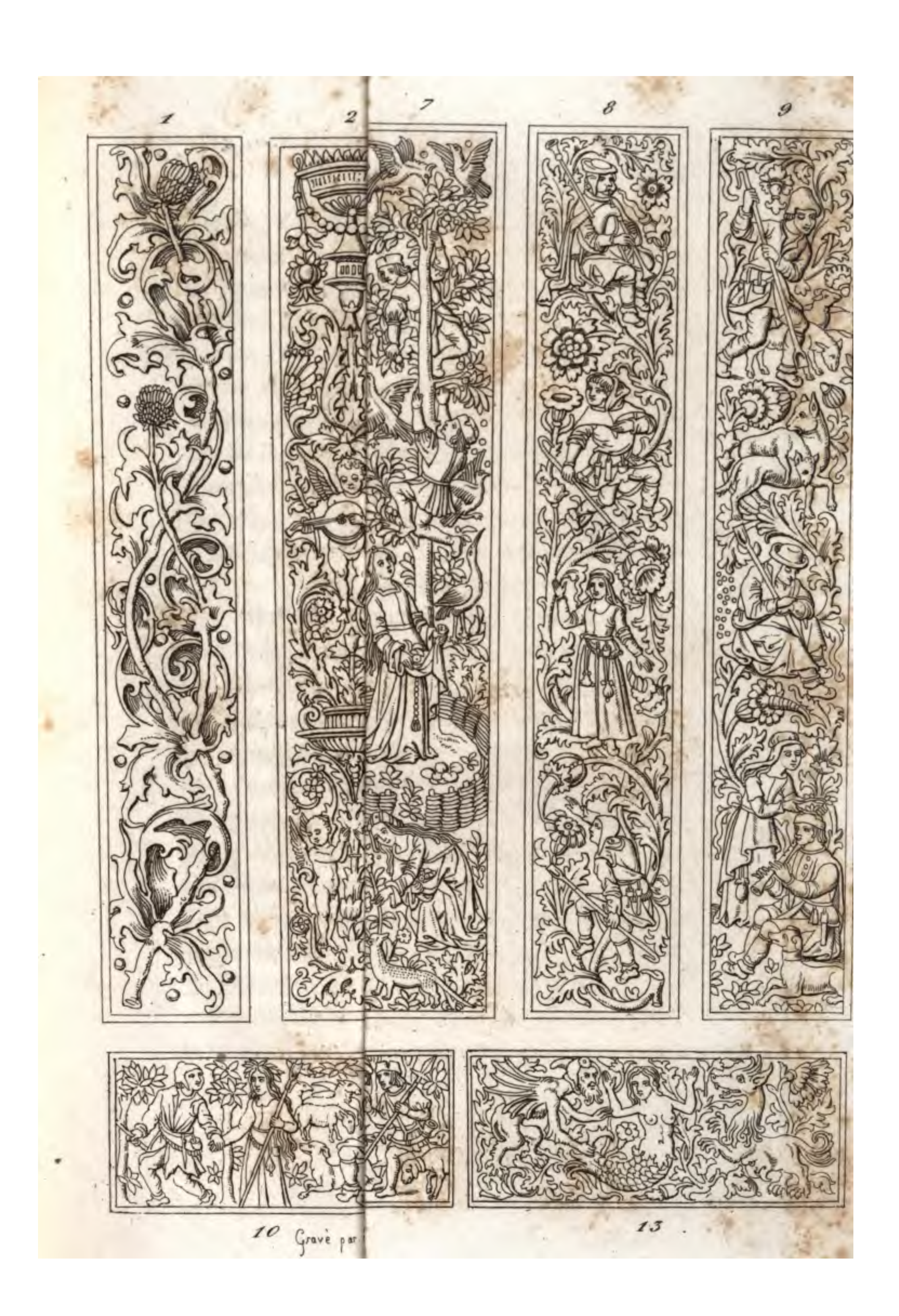
Ces deux images, dont l'authenticité n'est garantie ni par l'église ni par les anciens écrivains

ecclésiastiques, étaient probablement du genre de celles que prohibèrent des conciles et synodes, qui condamnèrent également certaines oraisons curieuses, mais évidemment ridicules, fréquemment insérées dans ces livres.

Venons maintenant aux bordures du texte, qui remplacent celles des manuscrits, et sont en partie composées, comme ces dernières, de monstres, de grotesques, de rinceaux, d'entrelacs d'ornements fleurdelisés, etc., etc. En général, les deux parties du carré long ou rectangle de l'encadrement, occupant le pied du livre et le côté de la gouttière [1], présentent plus de largeur que les deux autres, et contiennent des sujets *historiés* dont les plus ordinairement employés sont : des pastorales, des jeux populaires, des chasses, des scènes de l'ancien et du nouveau Testament, des prophètes, les douze sybilles avec ou sans inscriptions, des apôtres et des martyrs; les miracles de la vierge, surtout ceux que mit en vers français, dans le XIIIe siècle, Gautier de Coinsy, moine et prieur de Saint-Médard de Soissons, mort en 1236; l'administration des sept sacre-

---

[1] On appelle gouttière, en terme de reliûre, la partie de la tranche parallèlement opposée au dos du volume.


1
2
7
8
9
10
Gravé par
13



ments, l'histoire du siége de Jérusalem, par Vespasien et Titus, d'après l'historien Flave Josephe, les triomphes de César, les duels entre les sept péchés capitaux et les sept vertus contraires; ces dernières sont toutes à cheval, la lance au poing, et couvertes de l'écu; leurs adversaires, également représentés par des figures de femmes, sont montés sur les animaux par lesquels on a voulu les caractériser; les noms des personnages sont inscrits sur des phylactères où se lit :

Humilite trebuche Orgueil.
Chastete trebuche Luxure.
Pacience trebuche Ire.
Diligense trebuche Paresse.
Sobriete trebuche Gloutonnie.
Largesse trebuche Avarice.
Charite trebuche Envye.

L'orgueil monte un lion, la luxure un bouc, l'ire ou la colère un ours, la paresse un âne, la gloutonnie un porc, l'avarice un singe, l'envie un chien.

On rencontre fréquemment aussi, dans ces bordures dont nous ne désignons que les prin-

cipaux embellissements, sept autres vertus chrétiennes, figurées assises, portant leurs attributs respectifs, et chacune d'elles foulant son adversaire aux pieds, savoir :

Foy	Machomet.
Esperance	Judas.
Charite	Heres (Hérésie).
Justice	Neron.
Prudence	Sardenapale.
Atrenpance	Tarquin.
Force	Holopherne.

La danse Macabre, en soixante-six sujets, et vingt-quatre autres compositions dans lesquelles la mort préside à des scènes où la vie de l'homme est accidentellement terminée, l'apocalypse, les quinze signes qui doivent annoncer la fin du monde, etc., etc., le tout accompagné de vers français, inscrits au bas de chaque histoire; tels sont les sujets qui, dans ces livres liturgiques à l'usage des laïques, charmaient les yeux de nos pères, pendant les offices dont ces images faisaient oublier la longueur.

Il est inutile de dire que les vers explicatifs dont nous venons de parler se ressentent fort de

la naïveté du temps, et surtout de celle de leurs auteurs, qui semble s'être perpétuée jusqu'à nos jours dans les rimeurs d'acrostiches pour les images des confréries. En effet, la platitude de ces vieux vers n'est pas même relevée par certaines expressions qui n'avaient rien de choquant jadis, et qui sont indécentes et de mauvais ton aujourd'hui, même dans le langage le plus familier.

Nous en excepterons toutefois les deux quatrains suivants, qui se trouvent dans l'histoire de l'Enfant prodigue :

Quant il eut à son manyement
Or et argent à toutes mains,
Il vesquit prodigalement,
Le sien despendit follement
Avec ribauldes et putains.

Folles femmes le despouillèrent;
Quant il eut despendu le sien,
Tout desconforté le lessèrent,
Puis le gabèrent et moquèrent :
De puterie onc ne vient bien.

Dans l'histoire du patriarche Joseph, non moins longuement développée dans les encadrements que celles de Tobie et de Suzanne, les cinq vers placés au bas du quatrième sujet rappellent les macédoines moitié latines, moitié françaises,

que débitait, à-peu-près dans ce temps, frère Michel Menot, sous le titre de Sermons :

> Jacob qui son filz tant aima,
> Fut aduerti de ce meschief ;
> Quant le cas on lui résuma,
> S'écria : *Fera pessima*
> A dévoré mon filz Joseph.

On devine que la vignette, placée au-dessus de ces vers, représente Jacob recevant la robe de Joseph, teinte du sang d'un chevreau.

Au reste, la plupart de ces histoires nous montrent la vérité aussi étrangement défigurée que dans les bourdes agiographiques de Jacques de Voragine. Par exemple, dans des Heures à l'usage de Tou (*sic*), imprimées à Paris, par Guillaume Godard, un assez grand nombre de sujets de forme oblongue, occupant le bas du texte, représentent la destruction de Jérusalem, et leurs légendes rapportent les faits suivants : « L'empe-
» reur Tibère, y est-il dit, fut averti de la saincte
» vie de Jesu-Christ, manda querir son prevost
» Ponce Pylate en Hiérusalem, pour ce qu'il
» l'auait iniustement condamné à mort à la pour-
» suite des Iuifz, etc. »

Vous y verrez comment « le très-noble duc

Vaspasian et son filz Titus furent envoyez avec leur armée, par l'empereur Néro, pour reduire tributaires les Iuifz. » Comment « dans la cruelle famine qu'occasionna cette guerre, au roy Ganelon et autres seigneurs et gouverneurs de Hiérusalem, fut apporté une partie d'ung enfant rosti dont ilz furent esbais car eux-mêmes mouroient de fain. » — Vous verrez enfin comment, « lorsque les regents et les gouverneurs de Hiérusalem n'eurent plus rien à manger ils devorerent leurs tresors par famine. »

La lecture de l'historien Josephe est trop loin de moi pour que je puisse me rappeler si ce capitaine juif, fort sujet à caution, sous le rapport de la véracité, malgré la haute estime que lui accorde saint Jérôme, a dit quelque chose qui puisse faire prendre à la lettre l'épisode précédent; il est certain au moins que, dans la vignette qui s'y rapporte, on voit réunis plusieurs grands personnages, dont un croque à belles dents des monnaies abondamment répandues sur une table; deux serviteurs s'occupent à piler, dans des mortiers, de l'or et de l'argent, probablement pour faciliter la déglutition de ces étranges aliments.

Enfin Jérusalem est prise, saccagée, et, pour

punir les juifs d'avoir acheté trente deniers la personne du sauveur, un denier suffit pour l'acquisition de trente de ces malheureux vaincus.

Les légendes explicatives des bordures du livre où se trouve la chronique précédente, rapportent encore comment « au temps que saint Clément preschoit à Rome, saincte Vérone fut amenée de Hiérusalem à Vaspasian, deuant lequel fut estendue la saincte face de Jesuchrist dont il fut sané de son mal. » C'était la lèpre.

Cette histoire apocryphe jouissait d'un grand crédit dans le moyen-âge; il en était de même de celle de la Sibylle tiburtine, annonçant à l'empereur Auguste la naissance du Christ. Ce conte dévot est représenté à pleine page, dans les magnifiques Heures éditées en 1508, par Simon Vostre. On y voit Auguste, portant une énorme barbe, costumé dans le goût du XVe siècle, et à genoux devant la sibylle magnifiquement vêtue; celle-ci lui montre du doigt le ciel où la Vierge apparaît, portant l'enfant Jésus dans ses bras.

Ces mêmes Heures de 1508 renferment les Triomphes de César. Ces sortes de pompes romaines, simulées déjà depuis long-temps en Italie, dans certaines cérémonies publiques, devinrent extrêmement du goût des artistes français

de la renaissance, qui les représentèrent dans les décorations d'un grand nombre de monuments, témoin le magnifique hôtel du Bourgtheroulde à Rouen. Le Triomphe de César occupe, dans les bordures des livres précités, vingt-quatre petits cadres, avec des explications tantôt en prose, tantôt en vers, dans lesquelles se trouvent plusieurs variantes; par exemple, dans un exemplaire incomplet du commencement et de la fin, que j'ai toujours dans les mains, la première vignette de cette série représente le Colysée, et, quoique la figure de ce gigantesque édifice se retrouve dans les diverses éditions de cette même histoire, cet anachronisme iconologique n'y est pas, comme dans l'exemplaire en question, consacré par les vers suivants, qui nous racontent que Julius César voulut triompher,

En son palais de Colysée
Où une idole estoit posée
De cent et dix pieds de longueur.

Nous rapporterons ici, en faveur des lecteurs curieux qui voudront connaître comment les hommes de lettres, aux gages des libraires et des imprimeurs du commencement du XVIe siècle, traduisaient les historiens de la haute latinité, le

texte du *Triumphe de César*, tel qu'il se trouve dans un exemplaire des Heures de Symon Vostre, imprimées en 1508. Les croix indiquent la manière dont les vignettes sont distribuées dans les légendes.

« Ainsy que dit Suetonius, Julius Cesar après les batailles finies v fois triumpha, quatre fois en ung mesmes moys, non pas suyuemment, mais aucuns iours interposés, après qu'il eust surmonté Scipion, et la v[e] après qu'il eut subiugué les enfants de Pompée; le premier très-excellent des †

» Gaules subiugués; le second d'Alexandrie du roy Tholomée vaincu luy estant encore enfant; le tiers de Pharnace roy de Pompe (Pont); le quart de Affrique de Juba roy de Mauritanie et le v d'Espaigne; chacun de diuers appareils et instruments tous triumphants, etc. †

» Le triumphe ce faisoit en telle manière; au point du iour les héraultz auec leurs trompetes alloient les premiers en sonnant de leurs trompes ainsy comme a ung assault. †

» Après eulx auoit grant multitude de sergents qui rendoient la place vuide menant auec eulx les armures et aultres instrumens de guerre de leurs adversaires subiugués. †

» Après, aucuns gentilz hommes portoient la

similitude des tours, chateaux et citez prinses et gaignées par lempereur et ses gensdarmes, qui estoit une chose singuliere à voir, †

» Car ils estoient tous vestuz de drap d'or, de soye richement acoustrés, ayant sur leurs testes chapeaux de fleurs et viollettes qui faisoit bon sentir. †

» Pareillement après on portoit les dieux et déesses des villes et aultres forteresses gaignées, faictz d'ung merueilleux art et dune grandeur admirable. †

» Après lesquelz suyuoient ieunes forts hommes portant or et argent en grant quantité tant en masse que en vaisselle, qui estoit chose moult sumptueuse à veoir et regarder. †

» Ainsy estoient portées les couronnes de lorier que les cités après la bataille gaignée auoient donné aux cheualiers et gensdarmes en signe de victoire; †

» Les quelz cheualiers et aultres de l'armée chantoient chançons mélodieuses à la louenge de lempereur, qui estoit au peuple romain une ioie singuliere à ouyr. †

» Après on portoit les armes des aduersaires vaincus et subiugués par les gentilz hommes chapitaines des compagnies de l'ost qui auoient

porté les estandars, guidons et panoncaulx en la dite bataille. †

» Beufz blancs estoient menez les quelz auoient les cornes dorées et chapeaux de fleurs sur leurs testes, pour sacrifier au Capitole. †

« Aprèz aussy par excellence estoient menez de gentilz hommes, à dextre et senestre, quarante éléphants portant chateaux et aultres instrumens de guerre qui estoit chose merueilleuse à veoir. †

» Les ducs et princes, nobles captifz des aduersaires, estoient menez liez devant le chariot de lempereur affin que les Romains en les voyant eussent ioye, etc. †

» Entre les quelz captifz estoit ung quidam en maniere de sot [1], habillé de riches vestemens longs iusques aux tallons, qui, par sa maniere, gestes et mines, incitoit les Romains à rire : †

» Mesmes les ditz captifz, combien que ilz fussent tristes et dolents, ne se pouuoient garder, combien que le dit sot se mocquast des dessusditz captifz, qui leur estoit grant confusion. †

» Les bourreaux [2] suioient les captifz, portans

---

[1] De fou.

[2] Les licteurs.

grans fardeaux de cordes, verges et fouetz, en signe que ilz estoient tous en la puissance de lempereur, et que en luy estoit leur vie et leur mort. †

» Pareillement estoient meslés entre lesditz bourreaux grand multitude de menestriers, vestus de drap dor et autres draps de soye, qui iouoient de leurs instrumens. †

» Autre multitude de gentilzhommes suiuoient lesditz menestriers, portant grans platz, potz, flacons et aultres vaisseaux dor et dargent, garnis et ornés de plusieurs pierres précieuses. †

» Après, les religieuses des temples estoient iouant dinstrumens moult mélodieusement autour de lempereur lequel estoit mené, en ung chariot bien orné, par cheuaulx blancs. †

» Après, les tous petitz enfans et ieunes pucelles de la cité de Rome, portant capeaux de lorier sur leurs testes et en leurs mains blanches, suiuoient lempereur en grant honneur et triumphe. †

» Puis après, alloient les chroniqueurs qui auoient suiui lost pour metre et rédiger par escript tous les faictz de la guerre et la maniere comment les cappitaines auoient eu victoire. †

» Pareillement, hommes, comme folz et hors du sens, les cheueux pendens sur les espaules

les suiuoient; lesquelz, par le geste de leur corps, sembloient mieux voller que sauter, tant estoient habilles et légers. †

» César lempereur, en bataille, auoit ung cheual qui auoit les piez fendus par les dois en maniere d'homme, lequel ne peust iamais souffrir autre monter sur luy. Au dernier estoient les hommes darmes diuisés par leurs capitaines et leurs compaignies, lesquelz suiuoient lempereur Julius César en grant magnificence, ayant sur leurs testes chapeaulx de fleurs et lorier et en leurs mains pareillement. †

» La fin du triumphe estoit que eulx venus au Capitole, au temple de Jovis, chacun attendoit. Lors ung quidam venoit annoncer comment le prince de leur aduersaire auoit esté mis en prison et finablement occis, adonc le peuple romain se réiouissoit de veoir leurs ennemis mors et occis. Toutes ces choses accomplies ils sacrifioient aux dieux puis après sen alloient au palais ou se faisoient convis et diners magnifiques. »

Le magnifique exemplaire d'où j'ai tiré la description précédente, est un petit in-folio, sur papier, de la plus admirable conservation, portant sa première reliûre, et orné, sur ses tranches

dorées, de rinceaux imprimés au fer chaud. Toutes les planches, à pleine page, sont coloriées et rehaussées d'or comme dans les manuscrits. Ce livre, qui fait partie de la bibliothèque de mon ami, M. Ballin, membre de l'Académie de Rouen, porte, au-dessous de la marque de Symon Vostre, le titre suivant : *Hore christifere virginis marie secūdum usum romanū ad longū absqz aliquo recursu cū illius miraculis et figuris apocalipsis et biblianis una cū triūphis cesaris.*

Malgré le luxe de couleur répandu dans ce volume et dans beaucoup d'autres où se trouvent les mêmes planches, je ne puis m'empêcher de voir, avec quelque regret, le travail de la gravure totalement éclipsé par l'opacité de la gouache et de l'or. En effet, ces formes, exécutées sur bois de fil, par le difficile procédé de la pointe, sont, dans toutes leurs tailles et dans les travaux les plus croisés, admirables de franchise, de finesse et de pureté; rien de beau, surtout sous le rapport de l'exécution, comme l'Adoration des Rois et le Massacre des Innocents. Voilà la véritable gravure xilographique, soit dit sans préjudicier au beau talent des graveurs en bois de nos jours, dont le burin ne s'exerce qu'à simuler les badinages de la pointe à l'eau-forte, ou les combi-

naisons de tailles les plus méthodiques de la calcographie.

La Danse Macabre ou Danse des Morts, composée de soixante-six sujets, forme la convenable décoration des bordures de l'office des trépassés. On sait que la Danse des Morts est la représentation allégorique de toutes les conditions humaines, indistinctement soumises à la tyrannie de la mort; ces images souvent employées, même dans une foule de monuments des derniers siècles du moyen-âge, se composent ici de petits groupes, formés chacun d'un personnage qu'un squelette paraît vouloir emmener, soit de gré, soit de force. Dans plusieurs livres d'Heures, cette première série est quelquefois suivie de vingt-quatre autres sujets offrant des scènes funèbres plus variées, dans lesquels la mort préside aux accidents qui terminent fréquemment la vie de l'homme, tels que la peste, la guerre, la famine, les supplices, etc. Ces dernières figures paraissent avoir été inspirées par un ouvrage moral peu antérieur à leur publication, et qui roule spécialement sur le même fond. Ce livre, intitulé : LES LOUPS RAVISSANTS, est sorti de la plume de *maistre Robert Gobin, doyen de Chrestienté, de Laigny-sur-Marne*. C'est une pièce excessivement

curieuse, dont je dois la connaissance à M. C. Leber, si connu par ses importants travaux littéraires. Ce savant en a joint l'analyse à la précieuse notice que je tiens de sa bienveillance, et qui se lira, comprise comme appendice, dans mon travail sur les *Danses des Morts* [1].

Tels sont les sujets dont se compose le plus fréquemment la partie ornementale des Heures gothiques, et si le lecteur en remarque d'autres dans quelque livre de ce genre, nous le prions d'avance de se rappeler que nous ne prétendons ni décrire ceux que nous connaissons encore, ni connaître tous ceux qui pourraient fournir matière à des descriptions plus étendues, mais d'une longueur fatigante.

Au reste, ces Heures sont loin d'offrir toutes le même mérite d'exécution, soit en typographie, soit en gravures. Celles qu'ont publiées Symon Vostre et Thielman Kerver, à la fin du xve siècle et au commencement du xvie, nous paraissent

---

[1] On espère enfin faire paraître incessamment cet ouvrage, qui renferme beaucoup de matériaux historiques sur les Danses Macabres, et dans lequel sont réunies plus de soixante planches en taille douce et de vignettes en bois. Il doit faire en quelque sorte suite aux savantes publications sur la même matière de M. Gabriel Peignot, de Dijon, et de sir Francis Douce.

l'emporter sur toutes les autres par leur perfection.

Toutes les gravures, grandes ou petites, dont nous avons parlé, étaient autrefois désignées par un mot qui présente un sens fort différent aujourd'hui, par celui d'*histoire;* et c'est ainsi qu'elles étaient souvent fastueusement annoncées dans les titres, presque tous conçus dans des formules approchant des suivantes :

Ces présentes heures à l'usaige de Bayeux tout au long sans rien requerir avec les granz suffraiges et plusieurs belles hystoires tant au kalendrier qu'aux heures de la croix, de Nostre Dame et aux Vigilles nouvellement imprimées à Rouen. 1541. On les vend à Rouen chez jehan Malard, au portail des libraires [1].

Les Heures auxquelles appartient le titre suivant ont été imprimées en 1508.

Ces presentes heures a lusaige de Rouan au long sans requerir : avec les miracles nostre dame et les figures de lapocalipse et de la bible et des triumphes de Cesar, et plusieurs aultres histoires fair-

[1] Ce titre est celui d'un livre d'Heures dont feu M. Pluquet, de Bayeux, membre de la Société des antiquaires de France, a donné la description dans une notice fort courte, mais fort intéressante, sur les anciens livres d'Heures, et tirée à cinquante exemplaires seulement.

tes a lantique. Ont este imprimees pour Symon Vostre Libraire : demourant a Paris.

Les matières dont se compose ordinairement le texte de ces Heures, outre les offices encore en usage de nos jours, sont elles-mêmes susceptibles d'inspirer assez de curiosité pour que nous croyions devoir leur accorder quelque mention, quoique ce sujet n'ait qu'un rapport fort indirect avec l'objet principal de cette notice.

Nous avons déjà fait observer que l'église avait répudié certaines oraisons répréhensibles par leur extrême ridicule. Si cette prohibition, maintefois réitérée, ne put jamais cependant purger entièrement nos anciennes Heures de ces appendices étrangers à la saine orthodoxie, c'est que le peuple, dans son ignorante simplicité, n'apercevait pas dans les textes canoniques les remèdes contre tous les maux de la vie, et tous les gages de salut éternel que lui offraient, comme infaillibles, les formules en question. Du grand nombre de ces dernières qui formaient une espèce de culte à part, en effet, la superstition avait forgé pour ainsi dire une panoplie mystique à l'abri de laquelle l'homme croyait pouvoir affronter le sort et braver l'enfer. Comment n'auraient pas alors échoué, contre cet aveugle et séduisant quié-

tisme, des prescriptions semblables à celle du concile de Trente, qui, dans sa vingt-cinquième session, ordonnait que : *Omnis superstitio in sanctorum invocatione, reliquiarum veneratione et imaginum sacro usu tollatur?*

On va juger, par la singularité des exemples suivants, de l'étrange naïveté de ces croyances auxquelles, nous le répétons, nos pères avaient laissé pour ainsi dire prendre le pas sur les dogmes fondamentaux du christianisme.

Vers la fin d'un livre d'Heures imprimé dans les dernières années du xve siècle, on lit le préambule suivant :

Sensuyvent cinq belles oraysons que monseigneur saint Jehan levangeliste fist en lonneur de la vierge Marie, dont nostre seigneur donne aucuns bénéfices qui sont icy apres declairez a tous ceulx qui diront devotement les dictes oraysons cest assavoir.

Pour la premiere dist nostre seigneur je donnerai generale remission a tous ceulx qui en feront memoire.

Et pour la seconde je leur donneray autant de grace au royaulme des cieulx comme se toute leur vie mavoyent servi acoustumement.

Et pour la tierce ie les delivreray de toutes adversitez.

Et pour la quarte ie leur feray avoir a leure de la mort vraye confession repentence et absolucion de tous leurs pechez.

Et pour la quinte ie ne feray deulz nul jugement, mais les vous delivreray pour en faire tel jugement qu'il vous plaira. Et adonc monseigneur sainct Jehan qui estoit administrateur delle en fist ces cinq oraysons qui sensuyvent.

Ces cinq oraisons en l'honneur de la Vierge sont en latin et n'ont rien de remarquable.

M. Techener, libraire à Paris, si connu par son goût éclairé pour les monuments en tout genre de notre littérature gothique et de notre ancienne bibliographie, possédait il y a quelques années un joli manuscrit du XVIe siècle, dans lequel on lisait deux oraisons latines du genre de la précédente.

De grandes indulgences pour l'une et la rémission générale des péchés pour l'autre, y sont promises par saint Grégoire-le-Grand et plusieurs autres souverains pontifes, pourvu que ces prières soient dites devant *l'image de pitié* (ante imaginem pietatis). Ces images se trouvent peintes dans le manuscrit en face du texte en rapport. La première représente saint Grégoire et son clergé, agenouillés devant un autel sur lequel apparaît un *Ecce homo* fort ensanglanté. La seconde montre le Christ étendu mort au pied de la croix et accompagné de la Vierge, de saint Jean et de la Madeleine.

Dans le manuscrit précité, à la suite de plusieurs autres oraisons qui devaient procurer un allégement à la conscience des pécheurs, ou faire mériter, à l'article de la mort, la vision du Christ

ou de la Vierge, se trouve l'historiette suivante d'une scène entre saint Bernard et le diable. Ce dernier, pour faire niche au bienheureux abbé, lui apparaît, et se vante, d'un air goguenard, qu'il connaît huit versets du psautier, qui, récités chaque jour avec dévotion, sont aussi méritoires que la lecture entière des cent cinquante psaumes. On se doute bien qu'invité par Bernard à lui révéler son secret, le diable n'a garde de se montrer aussi complaisant. Eh bien ! dit le saint, je lirai tous les jours le psautier tout entier, et par ce moyen je serai sûr de réciter les versets dont tu me fais un mystère! Cette résolution ne faisait pas le compte de Satan, qui s'empressa d'indiquer les huit versets, mais dans la seule vue de priver Bernard du mérite de la longue et pieuse tâche que le saint voulait s'imposer.

Dans plusieurs Heures imprimées, l'image de la plaie du côté de Jésus-Christ, dont nous avons parlé plus haut, est quelquefois accompagnée d'un préambule annonçant que la mesure de cette plaie fut envoyée de Constantinople à Charlemagne, dans un reliquaire d'or, comme devant, en la portant sur lui, préserver cet empereur des atteintes de toute espèce d'ennemi. Cette même image et l'oraison qui s'y rattachait

avaient la vertu de préserver les fidèles de l'eau, du feu, du vent, de la tempête, de la lance, de l'épée, et de toutes les autres sortes de périls; elle facilitait l'accouchement des femmes, préservait de la mort subite, etc., etc.[1].

Une partie des miraculeux priviléges attachés au port des choses sacrées, se trouve consignée dans l'*Enchiridion manuale precationum*, livre que l'abbé Thiers n'hésite pas à condamner comme abominable, dans son savant *Traité des superstitions*.

Il est certain qu'il était fort commode de fonder, sur des pratiques aussi faciles que celles dont nous donnons des exemples, l'espoir de sa félicité, de son repos, de sa sûreté dans ce monde, et celui de son salut dans l'autre. Jusqu'à quel point une pareille assurance ne devait-elle pas conduire à l'oubli, au dédain même des doctrines évangéliques qui nous imposent bien d'autres devoirs et ne nous promettent pas le ciel à si bon marché? Aussi tous les actes de ce genre, malgré

---

[1] L'église a toutefois consacré un culte particulier aux cinq plaies de Jésus-Christ, dont elle célèbre la fête le premier vendredi de Carême. Cette fête, jadis l'ancien titre de la paroisse de Saint-Roch, de Paris, y est long-temps restée obligatoire.

les prétendues concessions dont les auraient revêtus tels ou tels papes nominativement désignés, ne pouvaient-ils manquer d'être enfin condamnés comme apocryphes et dangereux par leurs conséquences [1]. Leur intrusion dans les offices canoniques de l'église n'en est que plus curieuse aujourd'hui, surtout quand ces prières se trouvent écrites en français, usage assez rare du reste et qui, dans les Heures manuscrites, ne remonte guère qu'au commencement du XVe siècle.

Le plus ordinairement, ces dernières pièces sont en l'honneur de la Vierge; mais avant d'en donner quelques extraits, nous mentionnerons

---

[1] Je possède un charmant livre d'Heures, écrit à Florence, dans le XV[e] siècle *; ce manuscrit a appartenu à Jules II, et les armes de ce pape qui n'était que cardinal, se trouvent peintes dans la première miniature et niellées parmi les ornements de la reliûre. Dans une oraison qu'il contient, le seigneur DONAT PERVT **, pour qui ce livre avait été écrit, prie Dieu, les anges et les vertus célestes de le préserver de tout péril spirituel et physique dans le combat, dedans et dehors sa maison, sur l'eau, sur terre, dans son lit, hors de son lit, etc., etc. Mais cette oraison et plusieurs autres de ce genre qui se lisent à la suite, n'y sont pas données comme ayant le privilége miraculeux de prévenir infailliblement les maux qui s'y trouvent mentionnés. Ici le fidèle qui prie n'a pour lui que l'espérance et non la certitude.

* Ce manuscrit, acquis à la vente de M. Langlois, fait aujourd'hui partie de ceux de la bibliothèque publique de Rouen. (Note de l'éditeur.)

** C'est ainsi qu'est écrit le nom de ce personnage que le calligraphe Antonius Sinibaldus qualifie de dignissime.

deux prières latines de l'ingénuité la plus remarquable, que renferme un beau manuscrit du xv[e] siècle, que je possède : ce sont deux espèces de proses dont la première se compose de vingt-cinq tercets rimés, sous la rubrique : *De annunciatione dominicâ*. Le poëte a mis ce long morceau dans la bouche de Marie qui débute par reprocher à l'ange Gabriel de l'avoir trompée :

Gabriel, angele felix,
Tu non es michi fidelis,
Nunciando gaudium.

L'autre prose renferme six tercets, sous le titre de *Quinque gaudia beate marie virginis*. Cette dernière est attribuée au fougueux adversaire de Henry II d'Angleterre, Thomas Becket, archevêque de Cantorbery.

La première strophe, qui n'est pas la moins remarquable, rappelle par sa singularité la question adressée par la naïve Agnès au bonhomme Arnolphe :

Gaude virgo mater Christi
Que per aurem concepisti
Gabriele nuncio [1].

---

[1] La typographie a reproduit ces derniers tercets, avec l'addition de cinq autres, dans le cours du XVII[e] siècle. On les retrouve dans

Quant aux prières en rimes françaises, nous tirons les suivantes d'un manuscrit également du xve siècle, et, s'il est possible d'en citer de marquées au coin d'une plus grande originalité, nous croyons au moins pouvoir donner celles-ci comme complètement inédites, et comme rappelant parfaitement par leur facture certaines pièces de ce grand fabricateur de jeux de mots en rimes redoublées, Guillaume Cretin.

Oroison plaisant à saincte Marie.

Je te salue, Maria,
A qui Dieu son filz maria,

---

un *Exercice spirituel* orné de gravures en taille-douce, daté de 1654, et dédié à madame la chancelière Seguier. La strophe latine que nous venons de rapporter est, dans ce livre, traduite de la manière suivante:

Rejouissez-vous, vierge et mère bien heureuse,
Qui dans vos chastes flancs conçeutes par l'ouyr,
L'esprit sainct opérant d'un très-ardant desir,
Et l'Ange l'annonçant d'une voix amoureuse.

Cette conception miraculeuse se trouve quelquefois, avec l'inscription des trois vers latins, représentée dans les miniatures de plusieurs manuscrits et dans quelques anciennes peintures sur verre. Le Musée des monuments français, à Paris, en offrait une de ce genre, exprimant la même idée par un rayon qui, partant de l'auréole du Saint-Esprit, venait directement aboutir dans l'oreille de la Vierge. Une ancienne gravure flamande représente le verbe incarné, sous la forme d'un fœtus descendant, la tête en bas, par cette voie lumineuse.

En humaine fragilité;
Dieu quel mariage cy a,
Riche poureté Maria. [1]
Ce monde a joinct à déité,
Immortel à mortalité.
Tout ce fist faire charité,
Qui tant justice amollia,
Que l'une et l'autre extrémité,
Ce fut Dieu et humanité
En un seul point associa.



Tu es le monde, Maria,
En qui son temple edifia,
Toute la saincte Trinité.
Ton cueur toujours droict charia;
Nonques vice ne varia
Ta parfaicte simplicité.
Nonques ta grant humanité
Ne s'orgueilli pour vanité;
Aincoys forment s'umilia
Quant ta très saincte Trinité
Te manda par grave amitié
Ces deux mots Ave Maria



Jesus en toy moult se fia,
Quant par sus toutes te tria

---

[1] Marie a.

Par ta grant especialité:
Assez plus te magnifia,
Quant ton doux corps sancti
Par grant féal affinité.
Ne fu-ce pas grant dignité
Et seule singularité
De quoi Dieu te priuilegia,
Quant maternal integrité
Et virginal fécundité
Ensemble en toi ratiffia.

Certes encores plus y a,
Car tu es celle qui a
Par sus toutes auctorité;
Ta pitié onques n'omblia [1]
Homme qui mercy te cria,
De bon cueur en nécessité.
Tu es Marie de pitié,
Abisme de benignité;
Marie qui remaria
Les exilés a leur cité,
Qu'Eve par sa fatuité
Folement en desmaria.



Tu es celle qui deslia
Le liain de quy nous lia

[1] N'oublia.

[redacted]

Le vieil serpent d'iniquité;
L'umilité [1] bas le ploya,
Le malostru qui t'espia,
L'orgueilleux plein d'iniquité.
Jadis par toy fut visité
Theophilus et aquité
Maulgré celui qui l'envoya.
N'onques ne fut suppédité
Ne greué par aduersité
Qui toy seruir s'estudia.



Je conclus doncques, plus n'i a,
Fors toy louer, alleluya,
De bon cueur sans dupplicité.
De toy sont mirabilia,
Plus y prent-on et plus y a;
C'est une grant infinité
Qui est vsage et vérité
Et qui de toute impurité
Premièrement purifia.
Nous octroye par ta pitié
En la haulte félicité
Auoir bene per omnia.
Amen.

---

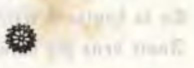
ité pour *ton humilité*, comme on disait alors m'ame, mon ame, *son ame*, etc., etc.

Oroison à saincte Marie.

O fleur de uirginité,
O dame qui n'as pareille;
Maison de tranquillité
De douleur rose vermeille,
Mere de la déité,
Moy poure pécheur conseille,
Et purge, par ta pitié,
De péché qui me trauaille.



Si estre pouoit bonnement
Que les sablons de la mer
Eussent [1] entendement
Et langue pour bien parler,
Les goutes d'yeaus, le vent,
Bestes qui peuuent aler,
Oyseaus qui repairement
Ont en l'air pour hault voler.



Nege, gresle, fleur jolie
Feuilles et grain de forment;
Ce qui sur terre verdie
En may quant le solail resplent,

cez *éussent*.

Montaignes et praerie,
Les dragons et li serpent,
Estoilles, ce qui a vie,
La terre pareillement.

Se pour ta louange dire,
Ta pitié, ta grant douceur,
Ils ne finassent de escrire
Et parlassent sans sejour,
Tout ce n'i porroit suffire.
Très doulce dame d'honneur,
Telle t'a fait nostre sire
Le souuerain créateur.

Si te pri, vierge Marie,
Royne de paradis,
Que bien disposer ma vie
Veuilles, mes faitz et mes ditz;
Et, auant que ie desuie,
Vray confès de cueur contrict
Soye, par ta courtoysie;
Mere du très doulx Jhesuchrist.



Aux trespassez soit pardon,
Par ta doulceur impétré;
Aux viuans rémission
[redacted]

De viure en dévocion
Par amour, par charité
Afin qu'ayons vision
De la saincte Trinité.
Amen.



Oroison devant l'image de la benoite V. Marie.

Ave Maria.

Quant Dieu ensemble maria
Cest ave et cest Maria,
Moult fist pour nous beau mariage;
Quar d'enfer nous desmaria,
Et à luy nous remaria,
Vierge quant en toy prist hommage [1].
Et qui voudra mettre en rage
Cil qui procura le domage
Dont ton filz en croix desuia,
Si die devant ton ymage,
De cueur, de corps et de courage,
Joinctes mains, Ave Maria
Amen.

---

[1] On comprend aisément qu'*hommage* est pris ici pour l'action de *se faire homme*, de *devenir homme*.

De viure en dévocion
Par amour, par charité
Afin qu'ayons vision
De la saincte Trinité.
Amen.

Oroison devant l'image de la benoite V. Marie.

Ave Maria.

Quant Dieu ensemble maria
Cest ave et cest Maria,
Moult fist pour nous beau mariage;
Quar d'enfer nous desmaria,
Et à luy nous remaria,
Vierge quant en toy prist hommage [1].
Et qui voudra mettre en rage
Cil qui procura le domage
Dont ton filz en croix desuia,
Si die devant ton ymage,
De cueur, de corps et de courage,
Joinctes mains, Ave Maria
Amen.

---

[1] On comprend aisément qu'*hommage* est pris ici pour l'action de *se faire homme*, de *devenir homme*.

FIN.

OUVRAGES DE E.-H. LANGLOIS.

NOTICE SUR L'INCENDIE DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN. 1823. — In-8, fig.

ESSAI HISTORIQUE ET DESCRIPTIF SUR LA PEINTURE SUR VERRE, ancienne et moderne, et sur les Vitraux les plus remarquables de quelques monuments français et étrangers; suivi de la Biographie des plus célèbres peintres verriers. 1832. — In-8 et in-4.

ESSAI HISTORIQUE ET DESCRIPTIF SUR L'ABBAYE DE FONTENELLE OU DE SAINT-WANDRILLE. 1827 et 1834. — In-8, fig.

STALLES DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN; avec une Notice sur la vie et les travaux de E.-H. Langlois, par Ch. Richard. 1838. — In-8, fig.

ESSAI SUR LES ÉNERVÉS DE JUMIÉGES et sur quelques décorations singulières des églises de cette abbaye; suivi du Miracle de sainte Bauteuch. 1838. — In-8, fig.

ESSAI SUR LA DANSE DES MORTS. — In-8, avec un grand nombre de gravures. — *Sous presse.*

En vente chez les mêmes Libraires.

HISTOIRE DU PARLEMENT DE NORMANDIE; par A. Floquet, greffier en chef de la cour royale de Rouen, correspondant de l'Institut de France, etc. 1840-1842. — 6 vol. in-8. 42 fr.

Rouen. Imp. de L.-S. LEFEVRE, 20, rue des Carmes.

